



# **Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer**

Bulletin n°17

1999

## LE MOT DU PRESIDENT

Chers amis,

Je vous annonçais en avril 1998, dans le Bulletin n° 16, une réforme universitaire dans l'enseignement de l'Archéologie. Si, de fait, un Deug rénové d' "Histoire de l'Art et Archéologie" a pu être institué à la rentrée 1998/1999, la réforme du 2e cycle pourtant prévue par l'arrêté du 9 avril de la loi Bayrou (JO des 15 avril et 4 mai 1997) a été dans un premier temps suspendue par le Ministre Allègre puis pratiquement abandonnée au nom de l'insuffisance des débouchés professionnels offerts à nos étudiants. Il s'est agi en réalité, et en commençant par les "petites" disciplines - petites par leurs effectifs et l'absence de concours d'enseignement (CAPES, Agrégation) y afférents -, de mettre en place une carte de l'offre de formation universitaire tenant compte uniquement des personnels statutaires enseignants-chercheurs actuellement en place.

Cela veut dire que seront pérennisés, en petit nombre, les grands centres et les enseignements traditionnels ; que les velléités d'ouvrir et de rénover des enseignements répondant aux besoins d'aujourd'hui, et souvent à une demande régionale, sont en ce moment même brisées ; qu'ici ou là on aura en fin de compte des formations mutilées comprenant une partie seulement du deuxième cycle (l'habilitation à dispenser la licence n'autorise pas nécessairement la maîtrise), ou une partie des deux cursus (soit Histoire de l'Art soit Archéologie), l'Archéologie tendant à devenir une annexe enseignée (mention ou option d'une Licence d'Histoire de l'Art par exemple). Ceci vaudra pour au moins quatre ans, et l'on voit bien que la tentation est grande, pour le Ministre et d'autres, de réduire l'enseignement de l'Archéologie et notamment celui de Pré- et de Protohistoire dans un contexte où il est question de limiter la formation universitaire, en général, à la Licence (système des 3, 5, 8 années).

On n'en savourera que mieux les quelques recrutements opérés au printemps dernier dans les Universités ou au CNRS, en Protohistoire, parmi des noms bien connus à l'AFEAF, et on en félicite les élus.

Des inquiétudes sourdes continuent de peser sur le devenir de l'archéologie programmée et préventive. De l'affaire de Rodez (janvier 1997), aux atterrissements ministériels d'aujourd'hui, en passant par la Table Ronde Nationale sur l'Archéologie Préventive du 25 avril 97, les projets différés l'an dernier ou le tout récent rapport Demoule, il faut bien constater d'une part le vide institutionnel qui demeure et convenir d'autre part des polémiques toujours malheureuses que le vide génère. On ne saurait trop recommander à notre communauté archéologique qu'elle soit en la matière, et à l'instar de l'AFEAF, à la fois plurielle, responsable et cohésive. On se souviendra que ma première intervention comme Président (Colmar 1996) et mon "mot" du 21 avril 1997 plaidaient déjà en ce sens.

Pour l'Association, de nos soucis tient toujours dans les problèmes liés à la publication de nos colloques. Vous savez que notre CA agit au maximum de ses possibilités en la matière, de même qu'il veille scrupuleusement à la programmation de nos activités. Le colloque de Gérone 1998 a été un grand succès. Nul doute que celui de Nantes 1999 constituera, au moment des florales nantaises, un autre bouquet ; suivront Martigues (ou Aix) en 2000 et Charleville en 2001. Notre Journée d'Actualité du 30 janvier dernier (20 communications, plus d'une centaine de participants) fut sans doute l'une des meilleures du genre. En raison de contingences financières, celle-ci ne se tiendra plus désormais à l'ENS, rue d'Ulm, mais au Musée des Antiquités Nationales à Saint-Germain-en-Laye. Nous avons souhaité là, dans la mesure du possible, que la parole soit donnée aux plus jeunes, que du temps soit ménagé pour la discussion et que le Bulletin qui en rassemble la matière publie également d'autres (courtes) informations en provenance des membres de notre Association. Je vous souhaite une très bonne réception de ce Bulletin n° 17, 1999 de l'AFEAF et de son nouveau logo.

Besançon, le 4 mars 1999

Alain Daubigny, Professeur à l'Université de Franche-Comté

### **L'A.F.E.A.F A UN NOUVEAU LOGO !**

Vous l'avez constaté sur la couverture du Bulletin, le logo de l'A.F.E.A.F. a changé !

Depuis sa création en 1977, le logo de l'association était resté le même. Vingt ans plus tard, il a semblé au Conseil d'Administration qu'il fallait le "re-looker" ! Sur proposition de Stéphane Verger, un travail de création à partir du logo existant a été confié aux élèves de la Terminale F12 du Lycée Magendie de Bordeaux, sous la direction de leurs professeurs d'Arts Appliqués, Agnès Verger et Gilles Arrateig.

Un premier travail a été fait par l'ensemble de la classe pendant un mois. A l'issue de cette première étape, plusieurs dossiers de propositions ont été remis au Conseil d'Administration. Chaque proposition était déclinée sur les différents supports : bulletin, papier à lettre, enveloppe, etc. A l'occasion d'une de ses réunions, le Conseil d'Administration a choisi le projet qui lui semblait le mieux refléter l'image de notre association. Ce projet était celui d'Hugo Vignié, qui poursuit aujourd'hui ses études en B.T.S. de communication. Son projet a été retravaillé dans une seconde étape pour aboutir à la version finale, sur chacun des supports. Nous espérons que ce travail pour l'A.F.E.A.F. constituera une bonne "carte de visite" dans la poursuite de ses activités.

Si ce travail était bénévole, le Conseil d'Administration a convenu que l'A.F.E.A.F. offrirait un cadeau à l'ensemble de la classe en guise de remerciement . L'Assemblée Générale qui aura lieu au colloque de Nantes sera l'occasion de décider de la nature de notre cadeau et de vous présenter l'ensemble des déclinaisons du nouveau logo !

## PRECISIONS CHRONOLOGIQUES SUR L'OPPIDUM DE LA CHAUME DE LA JUSTICE À CLAMECY (58)

Richard ADAM<sup>1</sup>

*Rappels* : ce site a été présenté dans le bulletin intérieur de l'AFEAF n° 12, p. 61 ; 13, p. 1-2 ; 14, p. 28-30. Nous avons rendu compte, à mesure de la fouille et de la prospection des zones environnantes, des points suivants :

1. *Position géographique* entre le camp de Cora à Saint-Moré (89), plus connu pour l'époque gallo-romaine, mais qui a livré une fibule italique du VI<sup>ème</sup> siècle, et le tumulus de Vielmanay, qui comporte 120 sépultures du Ha final. Plus généralement, le long d'un axe d'acculturation hallstattienne qui se développe de Châtillon-sur-Seine à Bourges, en évitant le Morvan par le nord.

2. *Situation locale* : en rive droite de l'Yonne, dominant la vallée de 175 m, l'oppidum est entouré de nécropoles tumulaires en arc de cercle, les plus proches à 1 000 m ; en rive gauche, nombreux tumuli entre 2 et 15 km du centre de Clamecy, datés du Ha moyen ( $\pm 550$ ) à la transition Ha/LT ( $\pm 475$ ). Un regroupement de tumuli est observé autour de Varzy, correspondant éventuellement à une autre unité territoriale.

3. *Chronologie* : la céramique, surabondante, est de tradition Bf III, mais avec des éléments nettement hallstattiens (engobe lie-de-vin, fonds balustres). Les deux extrêmes rencontrés jusqu'ici étaient, hormis une armature néolithique : en fond de sondage, hors position stratigraphique, un poignard Bf III ; en surface, un fragment de torche Ha final/début LT.

L'agrandissement du sondage 2, entre 1996 et 1998, a permis de préciser plusieurs points.

1. *Stratigraphie* : dans le premier sondage d'un mètre, à trois mètres à l'E du blocage de pierres en rupture de pente, nous distinguons trois sols A, B, C, étagés tous les 10 cm, avec des faunes et des céramiques quasi identiques ; en agrandissant le sondage, il est apparu qu'il s'agit de ragréages et de reprises de niveau à l'intérieur d'un bâtiment, limité par une sablière basse (fig. 2) ; en effet, le niveau naturel remontant vers le nord, les couches de terre battue A et B finissent par se confondre avec le sol C. On a donc, en peu d'années, voire de mois, par ragréages successifs, remplacé ce qui était peut-être un sol de circulation à ciel ouvert suivant la pente du terrain par un sol moins pentu, puis par un sol horizontal intérieur à un bâtiment. Un lambeau de sol supplémentaire, 20 cm au-dessus du A, est apparu à l'est du chantier (non figuré sur le plan).

2. *Éboulis*. La présence d'un fragment de pisé cuit sur une pierre de chant, en OW76, au niveau du sol A (mais sans continuité nette avec celui-ci), confirmait dès 1993 que nous avions là aussi une structure couverte. Il est apparu en 1998 qu'elle s'était établie par-dessus un éboulis massif, non structuré (structure F), et qu'elle avait sans doute permis de consolider les restes du rempart d'où provenait celui-ci.

3. *Rempart* : il semblait à première vue qu'il ne s'agit que d'un cordon de pierres, base de l'habitat mentionné ci-dessus au bord de la rupture de pente ; l'intérêt de fortifier le sommet d'une pente à 45% n'apparaissait pas évident. Pourtant, la masse de l'éboulis ne peut correspondre qu'à un rempart assez massif, de l'ordre d'un mètre d'épaisseur pour 2 m de hauteur, plus la palissade. Ce rempart, dans l'état actuel, est composé de blocs de 40 à 80 cm de côté, séparés par des trous de piquets et poteaux à tous les niveaux. Même si certains de ces 30 calages appartiennent aux structures d'habitat intérieur, il en reste suffisamment à la base du rempart pour affirmer que celui-ci offre une structure de *murus Gallicus* primitif. La base interne en est marquée par une rigole avec

<sup>1</sup> Vaux d'Yonne Archéologie. UMR 126/4  
BP 1007, F 58500 Oisy.

pierres calcinées, qui a pu contenir des sablières basses, et interrompt le sol inférieur G (fig. 3).

4. *Le sol G* : contrairement au sol C dont il est le prolongement à l'ouest de la sablière, le G suit la pente naturelle. Il comportait, à l'intérieur du rempart, un foyer marqué par un ovale de terre calcinée (fig. 3, autour du point — 131), de 80 x 60 cm ; des fragments de sole sont dispersés autour, sur 140 cm.

5. *Chronologie relative* : l'édification du rempart semble contemporaine du sol G. L'habitat établi à l'est de la ligne 73,8 a dû être construit en même temps ou peu après, puis progressivement remis à niveau. Il semble que le ragréage final, celui du sol A, ait englobé le dessus de l'éboulis du rempart.

6. *Chronologie absolue* : l'idée d'une durée d'existence très courte du site fortifié est confortée par ce que nous avons appris sur l'entrée NE de l'oppidum, du côté du plateau : la protection était assurée par un fossé, creusé à partir d'une diachase naturelle, et des levées de pierre sèche et bois. Un sondage dans le fossé a donné une céramique homogène avec le reste du site. D'autre part, des engins ayant arasé le chemin d'accès, il est apparu que toutes les pierres de base du rempart, à cet endroit, étaient rubéfiées et fragmentées. Cela confirme l'idée d'une destruction violente, qu'avait déjà suggérée le dépotoir du sondage 1. Or l'éboulis du rempart NW a livré des objets datables : bracelets en bronze à jonc fin, anneaux d'oreille non décorés, conformes à ce que livrent les tumuli locaux les plus récents ; trois fibules (fig. 1) qui sont toutes des variantes des types de la Heuneburg décrits par Mansfeld. Avec le torque mentionné ci-dessus, on obtient une datation cohérente entre 500 et 475.

*Interprétation* : une population peu dense a dû coloniser le plateau au Bf III et y demeurer jusqu'à ce que, vers 500, s'y installât une féodalité porteuse de la technologie du fer et de bronzes du type Vix-Jogasses ; c'est à elle que l'on doit les céramiques typiques du Ha final (balustres, petits bols, gobelets), tandis que pour les vases de stockage et de cuisson on conservait les formes et décors traditionnels ; c'est à elle aussi que l'on doit l'organisation du territoire en zones de nécropoles, mines, champs et oppidum-refuge.

*Remarque 1* : la survivance de formes du Bf III dans la céramique familiale n'est pas sans exemples (Bragny...), mais les publications ne sont pas toujours assez claires sur ce point et classent tantôt au Bf, tantôt au Hallstatt ces urnes à décor digité qui, d'ailleurs, se retrouvent en Italie au Villanovien I, soit au IX<sup>ème</sup> siècle, ce qui correspond aux exemplaires précoces en France septentrionale (Jura).

*Remarque 2* : la présence de bijoux dans les couches d'habitat est connue, entre autres à la Heuneburg, à Manching, au Dürnberg. Elle correspond ici à des pratiques votives : on déposait des biens personnels pour s'assurer que les dieux protégeraient l'oppidum. Il est à noter que les bâtisseurs du rempart ont déposé des objets hors d'usage : fibules qui avaient perdu leur ressort ou leurs cabochons, bracelets incomplets... ; seule une boucle d'oreille est intacte. Ce qui peut paraître curieux est que tous ces objets se présentent par trois : trois fibules, trois anneaux d'oreille, trois bracelets, trois perles, trois pendentifs (terre cuite et bronze), une chaînette liée peut-être à l'une des fibules. Il n'y a pas lieu de chercher ici quelque mystique du chiffre 3, mais plutôt de supposer que chaque bâtisseur avait été prié de déposer un objet de chaque type ; et en construction comme en fouille, un homme travaille en front sur un peu plus d'un mètre ; or notre sondage fait quatre mètres de largeur. Le prix de ces objets importés devait sembler leur conférer une valeur suffisante pour que les dieux s'en satisfissent, même s'ils étaient hors d'usage.

*Remarque 3* : Sembert ne présente pas, comme c'est le cas ailleurs, de réutilisation ultérieure avec un rempart de type Fécamp, c'est-à-dire qu'on n'est pas passé de l'oppidum-refuge à l'oppidum-ville. En fait, la vie s'est arrêtée vers 475, et comme s'il y avait eu une exsécration du site, il n'a jamais été cultivé, même à l'époque moderne ; il n'a servi qu'à installer le gibet seigneurial, d'où son nom, parce qu'on voyait les pendus depuis la ville, et maintenant les antennes de téléphonie mobile, ce qui n'est pas plus esthétique. Mais outre l'exsécration attendue après une destruction violente, on

remarque aussi l'absence de tout fossile postérieur à 450 dans les tumuli de la région. Il

faut donc supposer que c'est tout le Haut-Nivernais qui a subi une dépopulation durable, jusqu'à la Tène finale.

*Remarque 4* : nous avons commencé à prospecter, sur l'autre bord du plateau, à l'est, en surplomb d'un thalweg qui descend vers la commune d'Armes, des levées manifestement artificielles, indatables, mais qui pourraient indiquer par hypothèse un souci de défendre cet accès possible à plus de 1 000 m de l'oppidum. Le souci d'organisation du territoire, si ces levées étaient contemporaines, serait ainsi démontré.

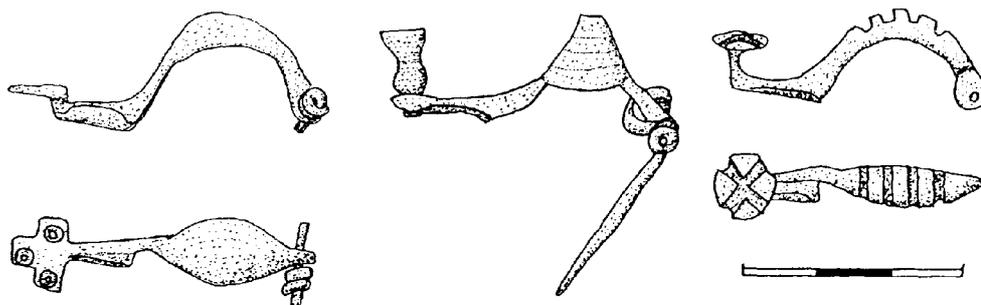


Fig. 1. Fibules du niveau F.

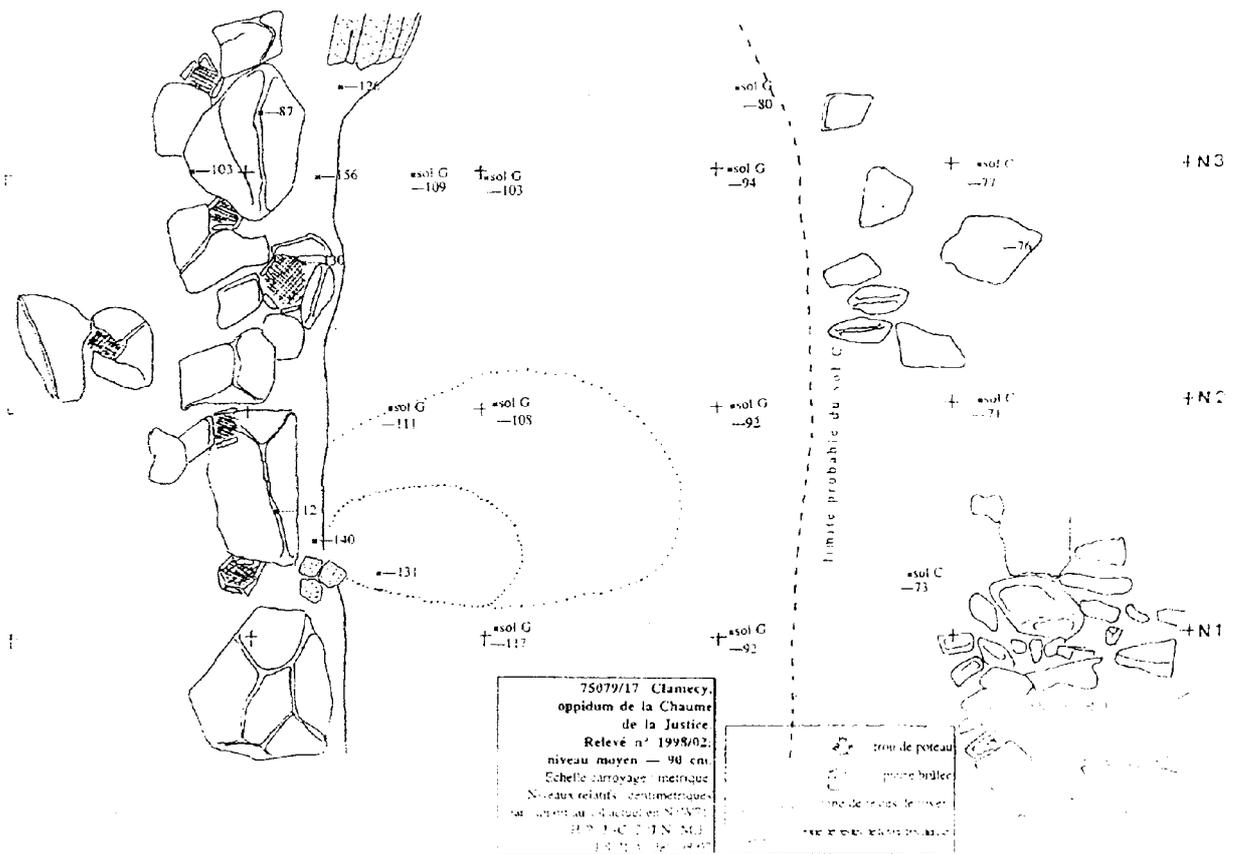
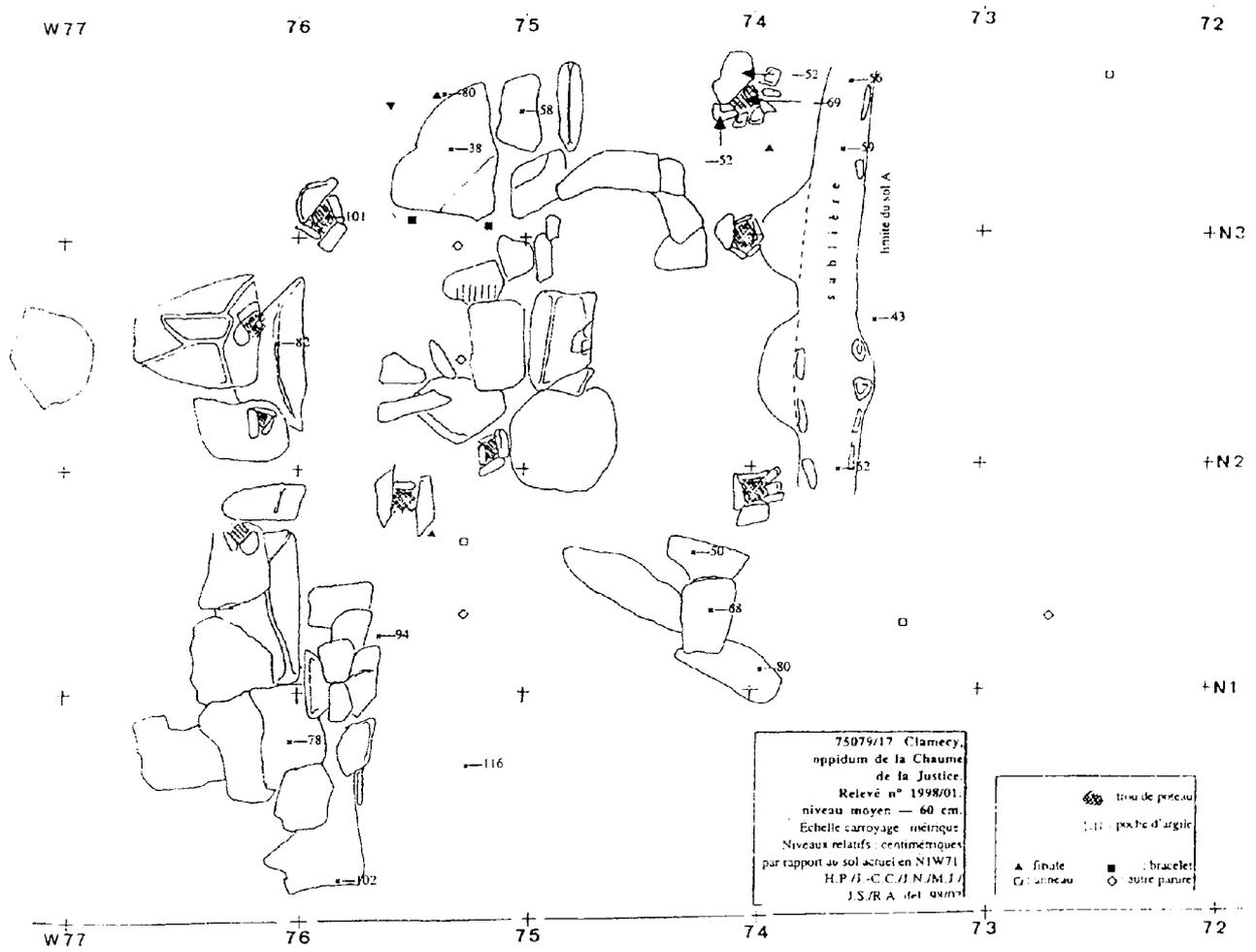


Fig. 2 : sondage 2, niveaux B/F

Fig. 3 : sondage 2, niveaux C/G

## LE SITE DE "LA GRANGE AUX MOINES" À BRAINE (AISNE)

Ginette AUXIETTE<sup>2</sup>, Sophie DESENNE<sup>3</sup>, Claudine POMMEPUY<sup>4</sup>

Le site de Braine "la Grange des Moines" est situé sur la terrasse alluviale de la vallée de la Vesle (Aisne) et a fait l'objet de cinq campagnes de fouille entre 1993 et 1998 dans le cadre de l'exploitation des carrières de granulats par La Générale Routière/Routière Morin.

L'occupation principale correspond à La Tène D1 et au début de La Tène D2. On distingue 3 enclos (A, B et C), dont deux principaux (B et C) diachrones, sont les plus intéressants. S'ajoute à ces enclos un fossé rectiligne comme élément structurant du site et qui semble appartenir à la même phase que celle de l'enclos B. D'autres fossés situés plus au sud-ouest et au nord-ouest appartiennent à ce complexe de La Tène finale.

Le premier enclos de grande taille (enclos B) couvre une surface de 7700 m<sup>2</sup> environ et offre un large fossé de 1,50 m à 2,50 m suivant les secteurs, avec une profondeur de 0,60 m en moyenne. On observe une partition de l'espace interne de l'enclos en deux espaces : l'un de 5000 m<sup>2</sup> et le second plus petit de 2700 m<sup>2</sup> avec une subdivision interne transversale partielle de la seconde partie. La dynamique de comblement est complexe avec probablement des réaménagements comme des curages ou la présence ponctuelle de poteaux qui indique une transformation du fossé ou de certaines parties en palissade dans la dernière phase de son utilisation. L'accès à l'enclos est matérialisé par l'aménagement de 2 entrées situés à l'opposé l'une de l'autre et localisées chacune dans les deux espaces distincts qui composent l'enclos.

On distingue deux secteurs riches en mobilier, le premier en vis à vis d'un bâtiment d'habitation (structure 325), et le second sur le segment est du fossé d'enclos de part et d'autre d'une entrée avec notamment la présence d'une calotte crânienne humaine et un scalp de cerf avec les bois sciés. La quantité de mobilier issu de ces deux secteurs révèle à la fois des rejets de consommation et des dépôts intentionnels de faune en particulier des têtes de boeufs exposés à même le sol ou en hauteur complétés par des éléments de squelette de boeufs et de chevaux alignés ou empilés. L'angle nord est de l'enclos a livré un dépôt organisé d'un bassin complet de cheval sur lequel reposait deux mandibules, le crâne reposant à proximité.

Les structures associées à cette phase d'enclos sont en particulier deux bâtiments de grande taille et de conception différente.

Le premier est caractérisé par 6 poteaux porteurs sur les 10 qui forment le plan d'une surface égale à 44 m<sup>2</sup>. Les plus petits correspondent peut-être au support de deux auvents. Aucun mobilier détritique ne correspond à cet édifice. Le seul mobilier détecté à proximité est le dépôt de l'angle constitué principalement d'os de chevaux empilés.

Le plan du second bâtiment quadrangulaire présente des poteaux de taille plus imposante que le précédent et tous de même calibre. Il pourrait s'agir d'un édifice avec un toit à double pente d'une grande élévation. Il est sans conteste associé à l'occupation de l'enclos et situé en vis à vis de la seule zone de concentration de mobilier détritique du segment ouest de l'enclos.

Le fossé de l'enclos C a été construit après le comblement du précédent comme en témoignent à la fois la stratigraphie entre les deux enclos. De forme quadrangulaire plus régulière que le précédent, sa superficie totale est de 3330 m<sup>2</sup>. Les dimensions sont 70 m de long pour 45 m de large. La morphologie des fossés de taille modeste, est différente suivant les côtés. Au sud-est les parois sont obliques, le fond plus ou moins plat et le comblement unique. Au Nord-est et au nord-ouest les profils en Y plus ou moins érodés correspondent à un fossé palissadé.

Les deux antennes qui prolongent deux des côtés de l'enclos pour former un couloir d'accès long et étroit de 50 m étaient elles aussi palissadées. Une entrée plus discrète située sur le segment nord-ouest est matérialisée par l'interruption du fossé. L'absence de mobilier détritique dans ces secteurs palissadés est un élément supplémentaire qui les distingue du secteur fossoyé.

En effet seule la partie sud-est a mis au jour les dépôts de faune organisés et un peu de mobilier détritique dispersé. Ce dépôt, en position primaire, se compose d'une

<sup>2</sup> AFAN-ERA 12 du CNRS

<sup>3</sup> AFAN-ERA 12 du CNRS

<sup>4</sup> SRA Picardie.

succession d'os de boeufs et de chevaux soigneusement organisés en fonction des parties anatomiques et encadrés de deux grosses pierres.

Une structure complexe et très particulière est directement associée à l'enclos C et située en vis à vis du dépôt de l'angle précédemment décrit.

Il s'agit d'une fosse quadrangulaire à angles arrondis de 2,20 m de côté, profonde de 1,10 m. Les parois sont doublées de blocs d'appareillage en calcaire d'origine locale.

Il existe sur le bord interne des 4 angles de la construction un vide vertical en vis à vis des pierres. Ce sont les témoins négatifs de poteaux de 8 à 10 cm de diamètre qui forment un quadrilatère irrégulier. Leur interprétation n'est pas évidente. Un bâtiment sur 5 poteaux se développe autour de cette fosse. Leur taille assez imposante ne se justifie pas sur la seule superficie du plan au sol. On peut poser l'hypothèse d'une construction monumentale, sans doute assez haute, abritant partiellement ou complètement la structure empierrée.

Parmi le mobilier, la présence en grand nombre de vases et d'amphores, la qualité exceptionnelle du matériel de mouture, la grande richesse des objets en métal et de potins, la présence de fragments d'armes, celle d'un artisanat lié à la production d'objets de prestige - attesté par les boulettes de pigment de bleu égyptien peut-être utilisé pour la coloration des éléments de parure en verre comme les bracelets -, l'élément décoratif en céramique qui représente le corps d'un oiseau, le pourcentage élevé de porc en contexte rural, tous ces éléments de la culture matérielle reflètent à l'évidence une richesse et un statut social élevé, corroboré par l'importance des structures fossoyées et la monumentalité des bâtiments.

Une dernière caractéristique du site de Braine est l'absence de structures de stockage, à l'exception de quelques dolia, et de tout outillage liés aux activités agricoles. Pourtant le nombre de meules prouve que du grain a été moulu in situ et en grande quantité.

L'hypothèse la plus vraisemblable est la dévotion permanente ou temporaire du site à des événements particuliers auxquels nous pouvons lier la présence des dépôts, la richesse des objets et des services à boire et à manger en céramique lors de cérémonies voire de festins.

Dans l'état actuel de l'étude du site, le phasage chronologique est le suivant :

- 1 - l'enclos A s'installe au début de la seconde moitié du 2ème siècle avant notre ère
- 2 - au milieu de la seconde moitié du 2ème siècle vers - 130/-120, l'enclos B entre dans sa première phase d'utilisation en même temps que les fossés 83 et 339 et le grand bâtiment 325
- 3 - à l'extrême fin du 2ème s. avant ou au tout début du 1er, le fossé 83 est totalement comblé et transformé en palissade ; l'enclos B continue de fonctionner
- 4 - après le tout début de la première moitié du 1er s avant, soit vers - 80 avant notre ère, les structures de la phase précédente sont détruites et l'enclos C est construit ; de taille plus petite et entouré d'une forte palissade, il acquiert un nouveau statut, où les pratiques rituelles semblent prédominer.

**PRÉSENTATION PRÉLIMINAIRE DES DONNÉES RELEVANT DES  
FOUILLES MENÉES DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION A29 AMIENS –  
SAINT-QUENTIN.  
L'EXEMPLE DE BAYONVILLERS "CHEMIN D'HARBONNIÈRES"**

**Gertrude BLANQUAERT**

Le tracé autoroutier A29 reliant Amiens à Saint-Quentin a le mérite de traverser deux territoires gaulois, celui des Amiens et celui des Viromanduois. Les multiples découvertes de vestiges laténiens favorisent une meilleure connaissance de l'occupation du sol et de la culture matérielle.

L'enceinte de Bayonvillers est sub-circulaire, constituée d'un système de double fossé palissadé qui évolue durant toute l'occupation du site. Un axe de circulation délimité par de puissants fossés relie les entrées à l'est et à l'ouest. D'autres fossés constituent des divisions internes structurant l'enceinte. Elle rassemble plusieurs aires d'activité différentes (domestique/artisanale (bâtiment avec restes d'un bas-fourneau) et agricole) qui livrent un mobilier abondant et parfois précieux (chaudron, perles en lignite, verre ...). Ces caractéristiques évoquent un petit hameau fortifié dont la position topographique et où la proximité de la frontière suggèrent un statut particulier dans l'hierarchie des habitats gaulois. Il semble plausible d'accorder au site le rôle de contrôler un carrefour important, à la croisée des productions agricoles et des réseaux d'échange commercial (fragment de moule à sel, objets en matériaux rares, le corail par exemple). De plus, son emplacement « stratégique » souscrit à l'existence d'une voirie reliant les occupations entre-elles et qui sert probablement de base à la trame des futures voies romaines (Amiens-St.-Quentin et Amiens-Soisson).

L'étude du corpus céramique a abouti au classement typo-morphologique qui révèle une évolution morpho-technologique et permis un phasage chronologique (La Tène C1 jusqu'à La Tène D2). Les particularités telles que la qualité des vases et les soins portés à leur réparation avec des agrafes en fer (!) et les comparaisons indéniable avec le matériel des sanctuaires comme Chilly, Goumay et Montmartin ou encore la nécropole de Cizancourt (fouille A29 - P. Lefèvre) permettent de réfléchir sur le statut socio-économique du site et par conséquent d'élargir l'éventail des types d'habitat.

Extrait du DFS – SRA-Picardie 1998  
PRODEO (F.), BLANQUAERT (G.) et VARIN (W.) : Bayonvillers « Chemin  
d'Harbonnières » - A29 (A6.4-est).

## LES HYPOTHÈSES PALÉOSOCIOLOGIQUES POUR LE PREMIER ÂGE DU FER<sup>5</sup>

Eric BOES

Les difficultés inhérentes à l'application de modèles ethnologiques aux populations humaines anciennes ne sont pas sans limiter et restreindre les orientations concernant l'analyse des faits archéologiques. Il ne s'agit pas de discréditer cette orientation qui semble opérante pour de nombreuses raisons, même si les comparaisons faites demeurent souvent très audacieuses au regard de nos connaissances des populations anciennes. Ainsi, les changements culturels envisagés au cours du Premier Âge du Fer ont pu être comparés à ceux des Indiens d'Amérique, à l'époque de la conquête par les Occidentaux (BRUN 1987). Cette comparaison entraîne de nombreux jugements de valeur par l'application du principe du don de Mauss décrit par lui chez les Kwakiuti. L'application de ce système pour les celtes anciens du Premier Âge du Fer implique l'existence d'un réseau de relations établi par des cadeaux, donnés par les commerçants grecs et étrusques. Ces cadeaux auraient permis d'enrichir certains chefs, tout en développant rapidement des liens de dépendance avec les commerçants. La conséquence directe de ce système serait l'émergence des princes et des résidences princières. Une centralisation du pouvoir aurait entraîné une domination du prince sur un territoire.

L'existence d'un pouvoir très centralisé au 6<sup>e</sup> siècle avant J.-C. aurait provoqué l'émergence d'unités de pouvoir fortement dépendantes des résidences princières. Il s'agirait par exemple des groupes mis au jour dans les nécropoles éloignées des résidences princières, comme celle de Nordhouse en Alsace. Le contexte économique est responsable de ces changements sociaux, et notamment l'enrichissement de certains groupes intégrés au commerce avec les cités grecques et étrusques (HÄRKE 1979).

Les tumulus de Nordhouse, de par la richesse du mobilier funéraire mis au jour dans certaines sépultures, comme l'une des tombes centrales du tumulus 4 (PLOUIN 1996b), doivent pouvoir être directement intégrés aux schémas socio-économiques envisagés. De par sa position favorable près de deux voies navigables, l'Ille et le Rhin, cette nécropole peut être liée à la présence d'un "groupe relais" (BRUN 1987) dans ce système économique très élaboré. La présence dans certaines sépultures de parures en corail et/ou en or illustre cette idée (KÖENIG 1987). Si le prince exerce bien un pouvoir sur un territoire, il ne faut pas en conclure immédiatement qu'il exerçait un pouvoir sur tous les groupes établis sur ce dernier. La richesse des sépultures signale un accroissement des richesses qui peut être lié au nombre des marchandises échangées dans la vallée du Rhin et qui ont nécessité le développement, par exemple, des voies navigables. Les groupes établis le long de ces voies ont pu profiter de leur maîtrise des voies de passage pour exercer un rôle de relais dans le commerce<sup>6</sup>. La relation directe envisagée entre le prince et ces groupes peut donc sembler très aléatoire ; les implications territoriales, voire politiques, dépassent le cadre des faits archéologiques. D'autres modèles ethnologiques existent, l'un d'eux ne peut pas être choisi plus qu'un autre.

Les sociétés humaines étudiées par l'ethnologue ne peuvent être appliquées à des cultures matérielles ; il s'agit là d'un long débat. L'ethnoarchéologie a tenté de dépasser le comparatisme ethnologique qui a longtemps été utilisé en archéologie, surtout en préhistoire. En effet, il ne s'agit plus de comparer deux aboutissements de gestes mais d'étudier le contexte social d'un geste donné, pour éventuellement le comparer à un fait archéologique. Cette perspective s'applique surtout aux réflexions concernant la fabrication ou le façonnage d'une parure ou d'un outil. Il est plus difficile d'envisager une réflexion similaire pour l'étude d'un geste motivé par une règle sociale et/ou religieuse. Ainsi, l'application ethnoarchéologique au niveau des rites funéraires ou de l'organisation

<sup>5</sup>. Extrait d'un DEA soutenu en 1996

<sup>6</sup>. La présence d'éléments en corail dans les tumulus 3 et 4 semble confirmer cette idée. Le corail est en effet importé sous forme brute avant d'être utilisé par les artisans d'Europe occidentale. Ces matériaux non élaborés ne peuvent être directement comparés aux importations de vaisselles grecques ou étrusques.

d'un groupe peut sembler très aléatoire et finalement reproduire les mêmes biais que le comparatisme ethnologique.

Ces difficultés conduisent l'archéologie à "encourager" cette perspective paléolithique développée par André Leroi-Gourhan (LEROI-GOURHAN 1970). Il s'agit surtout de prendre conscience que l'aboutissement d'un geste ne peut permettre à l'observateur de préciser les conceptions mentales qui peuvent en être à l'origine. En conséquence, il faut éviter de donner l'impression que l'archéologie peut permettre de reconstituer les structures complexes des sociétés qu'elle étudie. L'approche doit être structurale, non pas pour mettre en évidence des phénomènes propres à un grand nombre de groupes humains, mais pour faciliter des comparaisons entre des observations dont l'intégration à des schémas sociaux ne nécessite pas l'intervention d'un trop grand nombre d'hypothèses. Ces observations nous conduisent à la prudence face aux modèles archéologiques issus d'études ethnologiques. Les résidences princières ne constituent qu'un aspect de cette société du Premier Âge du Fer, elle ne peut être à la base d'un modèle sociologique global.

BRUN P. (1987) — *Princes et princesses de la Celtique. Le premier Age du Fer (850-450 av. J.-C.)*. Paris, Errance, 219 p.

HÄRKE G.H.G. (1979) — Settlement types and Patterns in the west Hallstatt Province. *British Archaeological reports, International series*, 57.

## REMARQUES SUR LA PHASE ULTIME DE L'OCCUPATION DE ROQUEPERTUSE (VELAUX, 13)

par Philippe BOISSINOT<sup>7</sup>

Longtemps après les fouilles d'H. de Gérin-Ricard (1917-1927), le site de Roquepertuse fut considéré comme un sanctuaire isolé dans un terroir où les communautés avoisinantes venaient rendre culte : des statues de guerriers accroupis y étaient exposées sous une "paillette" entre des piliers agencés à la manière d'un trophée, le tout dans un hémicycle dépourvu de toute défense. Pourtant, dès la deuxième campagne de fouilles menée en 1927 dans le vallon en contre-bas, il apparaissait nettement que d'autres structures étaient présentes au delà de l'espace "sacré". Comme le montre maintenant le nettoyage des sondages anciens, plusieurs murs et niveaux incendiés ont été alors rencontrés à plus de 30 m du lieu de découverte du célèbre "Hermès bicéphale". H. de Gérin-Ricard ne retint cependant que sa première interprétation du site ; la postérité emboîta le pas.

A l'initiative de la nouvelle conservatrice de la collection lapidaire (Br. Lescure), les recherches qui reprirent sur le terrain à partir de 1992 démontrèrent le caractère villageois de l'ensemble (Lescure *et al.* 1994), caractérisé par de nombreuses constructions domestiques et une enceinte comportant au moins une tour ronde (Boissinot et Lescure 1998). Les sondages entrepris dans l'ensemble du vallon et sur les versants proches permirent d'estimer la superficie de l'agglomération à plus d'un demi hectare. On pouvait alors supposer que le premier noyau de peuplement constitué du plateau et de l'hémicycle avait par la suite grossi le long d'une voie desservant le vallon au delà de l'enceinte. Compte tenu des observations stratigraphiques faites derrière le rempart et malgré l'absence de tout échantillonnage dans la partie basse du site, nous formulons l'hypothèse d'un développement dans le courant du III<sup>e</sup> s. av. J.-C., période à laquelle il faut attribuer les plus récentes séries céramiques et métalliques.

A la suite de la campagne de fouilles entreprise en 1998 sur la terrasse 2 immédiatement située au pied du rempart, il semble que le schéma d'évolution de l'agglomération soit beaucoup plus complexe (Boissinot 1998). Lors de la phase ultime, la construction d'un mur de terrasse recouvrant partiellement les quartiers abandonnés de la partie basse du vallon, indique clairement une rétraction du site, qui ne s'étend désormais que quelques mètres au delà de l'enceinte. L'escalier monumental permettant d'accéder à la porte est alors en partie enfoui sous d'épais remblais. Dans le même secteur (Quartier Haut), certaines pièces sont réservées au récipients de stockage dont la taille et la disposition interdisent toute circulation. Plus près de la paroi rocheuse de l'hémicycle, une habitation est aménagée à l'emplacement du rempart, que l'on peut alors supposer partiellement démantelé. Ces observations doivent être associées à celles effectuées sur la terrasse 1, lieu supposé du "sanctuaire" par H. de Gérin-Ricard. Les quelques lambeaux fouillés montrent eux aussi le rôle essentiel tenu par les activités de stockage : des doliums sont installés dans la partie centrale, probablement derrière un enclos rectangulaire si l'on en croit le premier fouilleur ; des vases en torchis comprenant encore des graines carbonisées sont disposés à l'angle nord-est. Après de nombreuses fouilles et "grattages" menés dans cet espace, il est manifeste que la plupart des murs, tels ceux constituant l'enclos, ont aujourd'hui disparu. Un tronçon est conservé près de la porte du rempart ; il appartenait probablement à une construction supportant un toit terrasse garni d'un dolium. Quelques lambeaux de murs sont encore présents dans la partie ouest, au devant du portique qui pouvait être alors partiellement ruiné. Plus loin, les fragments de crâne et de piliers découverts dans les derniers effondrements indiquent cependant quelques éléments restés debout.

En résumé, il est évident que ce secteur clé de l'agglomération a partiellement perdu son caractère monumental lors de la phase ultime. Si nous ignorons toujours la dévolution ancienne des lieux, nous avons pu démontrer pour la période la plus récente (III<sup>e</sup> s. av. J.-C.) la place prédominante des activités de stockage. Quelle que soit la définition que l'on donne à un lieu de culte, il est clair que les vestiges observés sont plutôt ceux

<sup>7</sup> AFAN et UMR 154 Lattes

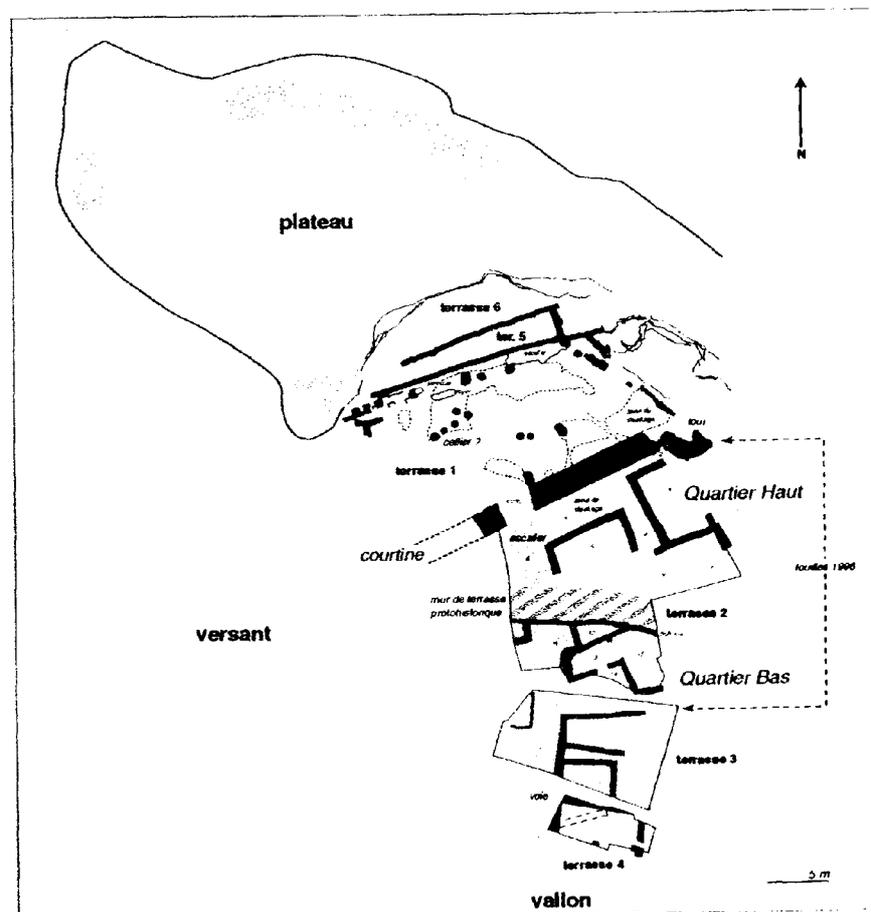
d'une ferme avec grenier. Les rares fragments de statues retrouvés en stratigraphie sont en remploi et très fragmentaires ; en outre, il n'existe aucune trace ou objet en série pouvant être interprété comme un rite ou une offrande. Pour rechercher une éventuelle fonction religieuse du site, il faudra interroger les vestiges plus anciens, notamment ceux qui sont antérieurs à la destruction brutale du site assiégé avant la fin du III<sup>e</sup> s., opération qui précède l'incendie de la ferme-grenier installée dans les ruines. Une datation plus haute du sanctuaire s'accordait particulièrement bien avec celle du style et de l'armement des statues récemment analysés par A. Rapin, qu'il faudrait plutôt placer dans la fourchette V-IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.

### Bibliographie

Boissinot 1998 : Ph. Boissinot, La réinterprétation du "sanctuaire" de Roquepertuse, *Archéologia*, 351, 1998, p. 42-45.

Boissinot et Lescure 1998 : Ph. Boissinot et Br. Lescure, Nouvelles recherches sur le sanctuaire de Roquepertuse, *D.A.M.*, 21, 1998, p. 84-89.

Lescure *et alii* 1994 : Le sanctuaire celto-ligure de Roquepertuse, *Archeologia*, 303, 1994, p. 40-47.



Plan des derniers vestiges visibles sous les remblais agricoles, avec emplacement des fouilles 1998.

## LE MOBILIER DES NÉCROPOLES À INCINÉRATIONS DE MAULETTE "CAYENNE" ET DE HOUDAN "LES BROSSES" (YVELINES)

Paul BRUNET<sup>8</sup>, Michel PHILIPPE<sup>9</sup>, avec la collaboration de Guy BOULAY

Deux nécropoles à incinérations de la fin de La Tène moyenne ont été mises au jour en 1993 par une équipe de l'AFAN, lors de fouilles préventives menées sur la déviation de la RN 12 entre Houdan et Bazainville, à la limite des départements des Yvelines et de l'Eure<sup>10</sup>.

La nécropole plus importante est située dans la vallée de la Vesgres à Maulette, au lieu-dit "Cayenne". L'autre a été découverte à environ trois kilomètres à l'ouest de la précédente, à Houdan, au lieu-dit "Les Broses", sur un coteau qui remonte en pente douce vers le plateau normand.

La nécropole de Houdan se situe en périphérie d'une batterie de silos du Hallstatt final, d'une installation agro-pastorale de la fin de La Tène et d'une villa gallo-romaine. Aucune structure domestique contemporaine n'est attestée. La nécropole de Maulette reste, elle, sans contexte connu. Les sépultures sont peu nombreuses : moins d'une vingtaine au total. Enfin, les deux nécropoles sont dépourvues de monumentalisme.

### **Maulette "Cayenne"**

Située sur la rive orientale de la Vesgres, à une centaine de mètres du lit naturel du cours d'eau, la nécropole a été installée sur un terrain constitué de sables stampiens remaniés. Elle occupe une surface inférieure à 400 m<sup>2</sup> mais se développe sur une zone principale de moins de 100 m<sup>2</sup>, et deux pôles excentrés (st. 28; st 18 et 19). L'ensemble du matériel est constitué de neuf incinérations regroupant onze céramiques, dix-sept fibules en fer au minimum et un bracelet en fer. Les techniques de façonnage des vases allient le tournage (sept exemplaires, urnes 1, 3, 5 à 9) et le modelage (quatre exemplaires, urnes 2, 4, 10, 11).

Les urnes tournées sont hautes, globuleuses, resserrées à l'ouverture et marquées d'un bourrelet périphérique en pied. Le col, le plus souvent peu dégagé et marqué d'un bandeau plastique, supporte un bord épaissi. La pâte est mince et dégraissée finement. Elle est marquée par de très fines stries de tournage notamment en partie interne. Parfois des cannelures horizontales rythment la panse tandis que l'ornementation plastique est réservée au traitement du col. L'urne 8 possède un décor particulier de quatre panneaux symétriques composés de trois cannelures verticales cernant deux lignes ondules en zig-zag.

Les vases modelés sont trapus, rectilignes en partie basse, marqués d'un épaulement amoitié au droit d'un col resserré. Les bords restent peu individualisés.

Les fibules, toutes en fer, sont de schéma La Tène II, caractérisées par la grande dimension de certains exemplaires, le surbaissement de l'arc et la faible longueur du pied (Feugère 1985, 186-188). Le ressort bilatéral varie de quatre à douze spires. Il est systématiquement tenu par une corde externe. Enfin l'attache du pied est soudée à l'arc par une perle qui, parfois, est encadrée de deux fines moulures.

### **Houdan " Les Broses"**

Située sur le plateau dominant Houdan, la nécropole est représentée par les structures les plus profondes qui ont résisté à l'érosion et aux labours.

Il ne subsistait que trois incinérations, dont une bouleversée, révélée par un fond de vase à piedestal, et une sépulture double d'adultes orientée Est/Ouest. Les urnes, tournées, correspondent à des formes oblongues, supportant une lèvre en bourrelet. Le

<sup>8</sup> AFAN, Centre Ile-de-France, 7, rue de Madrid, 75008 PARIS

<sup>9</sup> Laboratoire départemental d'archéologie du Val-de-Marne, 7/9 rue Guy Mocquet 94800 VILLEJUIF / EP 1730 du CNRS, MAE René Ginouvès, Nanterre.

Dessin de la céramique : Guy Boulay.

<sup>10</sup> Cette opération, placée sous le contrôle du SRA Ile-de-France, a bénéficié de la collaboration du Service archéologique départemental des Yvelines.

fond est plat et débordant. Six fibules correspondent au même schéma que celles de Maulette. L'une d'elle, de grande dimension (13 cm), se différencie par l'attache du pied sur l'arc décalé vers la tête. Enfin un petit anneau en bronze sans décor constitue le seul dépôt extérieur aux urnes.

### **Modes d'inhumation :**

Les éléments disponibles montrent que les défunts ont été incinérés sur des bûchers dont les traces n'ont pas été retrouvées. Puis ils ont fait l'objet d'une manipulation et d'une mise en urne. Le tri a été réalisé avec soin : pas de charbons ni de cendres internes et peu ou pas dans les tombes. Pour chaque individu, un choix raisonné semble avoir été effectué parmi les ossements (Chambon 1993, p. 65-68). Un ou plusieurs éléments de parure ont été introduits dans l'urne cinéraire, excepté dans un cas où le dépôt a été effectué hors du contenant. Le dépôt des objets est mêlé au remplissage des vases sans disposition particulière. Apparemment la fracturation intentionnelle a parfois été pratiquée (urnes n°3, 6, 7).

### **Comparaisons :**

Les fibules, parfois de grandes dimensions pour certaines d'entre-elles, peuvent être attribuées à La Tène C2, bien que le retour du pied par deux angles droits de la fibule appartenant à l'urne 18 évoque un caractère plus tardif.

Les urnes constituent un ensemble cohérent qui préfigure les ensembles classiques de La Tène finale.

Les exemples régionaux comparables sont rares et plus tardifs. Le site de Meulan Ile Belle (Barat 1990) a révélé 4 vases proches des urnes des 2 nécropoles :

- les urnes tournées (Maulette, urnes 1, 3, 5 à 7) se rapprochent d'un vase caractérisé par son aspect ovoïde surmonté d'un col droit et d'une lèvre épaissie (Barat 1990, p. 44, pl. 31, n°11); l'urne 8 de Maulette, en tonnelet, est décorée de bandes et de moulures. Un tel vase est rapporté dans la phase II de Meulan (Barat 1993, p.90-91, fig. 69, n°18), ainsi qu'à Poigny-la-Forêt "Le Petit Paris" où deux urnes à incinérations présentent un profil identique, une thématique décorative similaire, rehaussées de lignes ondées à la pointe mousse. Elles possèdent aussi un pied à bourrelet (Trombetta, Bourgeois 1985, p. 48-49). Datées de La Tène D1 (Meulan), ces séries évoquent une production locale s'étendant au Val-d'Oise, notamment à Epiais-Rhus, où un lot d'incinérations sont équivalentes.

- Les urnes modelées (Maulette, urnes 2, 4, 10 et 11) se rapportent à deux exemplaires à parois épaisses et à l'aspect trapu (Barat 1990, p. 44, pl. 31, n°13-14);

- Enfin les deux urnes oblongues de Houdan (urnes 531, 532) sont comparables à un vase non tourné, aussi marqué par l'épaississement de la lèvre (Barat 1990, p. 44, pl. 31, n°12).

Dans l'Oise, la nécropole de Mory Montcruix se signale par des similitudes tant sur les modes d'inhumation (sépulture et incinération, noté à Houdan) que sur le matériel : vases ovoïdes surmontés d'un bord en bourrelet, (Blanchet, Jacquinez 1975, fig.2), fibules de grand module datées de La Tène II (Blanchet, Jacquinez 1975, fig.9), enfin la présence d'un fond annelé du même type que l'incinération 537 bouleversée de Houdan. Les vestiges découverts à Mory sont datés entre la fin de La Tène II et le début de La Tène III.

Le contraste apparent entre les fibules et les céramiques tournées conforte une datation La Tène C2. L'hypothèse d'une utilisation tardive des fibules doit être rejetée, tant du point de vue chronologique (dépôt systématique de ce type de fibule dans les urnes) que spatial (deux nécropoles). Les céramiques de Houdan et de Maulette s'inscrivent dans une production régionale signalée déjà à La Tène D1 (Barat 1990). La singularité des formes, la technique de façonnage, dans ce contexte marque l'originalité de cet ensemble.

**Bibliographie :**

**André, Brunet 1993 :** ANDRE (M.-F.), BRUNET (P.). — *Les structures protohistoriques du lieu-dit "Les Broses" (Houdan)*, La déviation de la RN 12 Houdan - Bazainville (Yvelines), sous la direction de M. Philippe, Rapport de synthèse des opérations archéologiques, Paris : SRA Ile-de-France, 1993.

**Barat 1990 :** BARAT (Y.). — *Le Mobilier archéologique, la Céramique, Un port de 2000 ans aux Mureaux, des Gaulois à Charlemagne*, Exposition du 9 au 27 janvier 1990, Médiathèque des Mureaux, 1990.

**Barat 1993 :** BARAT (Y.). — *Avant les Romains : la céramique de la fin de l'indépendance gauloise en région parisienne*, Trésors de terre, céramiques et potiers dans l'Ile-de-France gallo-romaine, catalogue de l'exposition, Guiry-en-Vexin, 1993.

**Blanchet, Jacquinez 1975 :** BLANCHET (J.-C.), JACQUINEZ (R.). — *Fouilles de sauvetage de la nécropole gauloise de Mory Montcrux*, Revue Archéologique de l'Oise, n°5, 1975.

**Chambon 1985 :** CHAMBON (P.). — *Analyse du contenu des urnes funéraires des nécropoles de Maulette "Cayenne" et Houdan "Les Broses"*, La déviation de la RN 12 Houdan - Bazainville (Yvelines), sous la direction de M. Philippe, Rapport de synthèse des opérations archéologiques, Paris : SRA Ile-de-France, 1993.

**Feugère 1985 :** FEUGÈRE (M.). — *Les fibules en Gaule méridionale, de la conquête à la fin du Ve siècle après J.C.*, Revue Archéologique de Narbonnaise, supplément n°12, Paris, CNRS, éd. 1985.

**Philippe, Boulay 1993 :** PHILIPPE (M.), BOULAY (G.). — *La nécropole à incinérations de Maulette "Cayenne"*, La déviation de la RN 12 Houdan - Bazainville (Yvelines), sous la direction de M. Philippe, Rapport de synthèse des opérations archéologiques, Paris : SRA Ile-de-France, 1993.

**Trombetta, Bourgeois 1985 :** TROMBETTA (P.-J.), BOURGEOIS (L.). — *Poigny-la-Forêt, "Le Petit-Paris"*, La civilisation gauloise en pays camutes, Châteaudun, 1985.

## L'ATELIER DE BOUILLEUR DE SEL D'ENEZ VIHAN EN PLEUMEUR-BODOU (CÔTES D'ARMOR)

Marie-Yvane DAIRE<sup>11\*</sup>,

avec la collaboration de

Gilles CHEVALIER<sup>12</sup>, Hélène HAUTENAUVE<sup>11</sup>, Loïc LANGOUET<sup>11</sup>, Erwann LE BOZEC<sup>13</sup>

Klervi LE NAGARD<sup>13</sup>

et les membres de l'A.R.S.S.A.T<sup>12</sup>

Les recherches menées dans le cadre d'un programme portant sur la production protohistorique de sel en Armorique (Daire dir, 1994) ont permis de souligner que, si le Trégor 5Côtes d'Armor) est l'une des régions bretonnes très riches en vestiges de ce type, leur étude accusait un retard important par rapport à d'autres secteurs géographiques : jusqu'en 1990, les connaissances étaient essentiellement basées sur des prospections (ayant permis de détecter plus d'une vingtaine de sites dans l'ensemble du Trégor) et des fouilles ponctuelles généralement menées en urgence sur quelques structures (Kerlavos en Trégastel) ou des amas de rejets de briquetages (Landrellec en Pleumeur-Bodou). C'est à partir de 1990 que fut engagée la première fouille exhaustive d'un atelier trégorrois à Landrellec en Pleumeur-Bodou (Daire et Le Brozec, 1990 et 1991), étude permettant d'aborder, outre les structures liées à la production du sel, les questions de production, chaînes opératoires, ergonomie... L'apparente spécificité technologique de la production trégorroise ne pouvait cependant être solidement établie à partir d'un seul site, d'où la nécessité d'aborder d'autres sites présentant des conditions de conservation optimales. C'est ainsi que les recherches se portèrent, entre 1994 et 1998, sur le site d'Enez-Vihan en Pleumeur-Bodou.

L'ensemble de cette fouille programmée a révélé l'existence de deux structures principales contemporaines liées à la production du sel : un atelier artisanal et une structure annexe de type apprentis; une troisième structure empierrée, hémicirculaire mais partiellement détruite par les érosions naturelles, reconnue dans la partie orientale de la fouille, pose davantage de problèmes de datation et d'interprétation.

L'atelier artisanal, principale structure de production, est un petit bâtiment entouré par des murets de pierre délimitant une surface intérieure d'environ 30 m<sup>2</sup> et possédant une entrée au sud. Au centre de l'atelier, le fourneau est une structure excavée rectangulaire de moins de 3 m de long pour une largeur moyenne de 0,90 m, dont le comblement était constitué du dernier chargement effondré (briques, boudins de calages et godets en place). Les autres structures caractéristiques de cette activité sont ici représentées par sept cuves ou bassins, dont quatre sont disposées en batterie au pied du mur ouest, une au pied du mur sud et deux au pied du mur est.

A partir du mobilier associé (essentiellement céramique domestique), le fonctionnement de l'atelier peut être daté des II<sup>e</sup>-début I<sup>e</sup> siècles avant J.-C.

Cette étude étant en voie d'achèvement, il est maintenant possible d'aborder l'organisation de l'atelier, les questions de production et les comparaisons possibles (Daire, à paraître). En effet, cet atelier d'Enez-Vihan présente de grandes similitudes avec celui de Landrellec en Pleumeur-Bodou (Côtes d'Armor), situé à 1 km au nord, tant sur le plan de l'organisation d'ensemble (fourneau central et cuves en périphérie), que de l'architecture (murets de pierres, dalles de granite plantées de chant délimitant cuves et fourneaux dans les deux cas), et de la technologie mise en œuvre (briques formant la grille, boudins de calage et godets cylindriques pour la cristallisation du sel).

Bien qu'aucun moule à sel n'ait pu être reconstitué (comme c'est souvent le cas sur ce type de sites) une évaluation de la production par fournée a été réalisée à partir de l'ensemble des vestiges de godets à sel collectés lors de la fouille (soit un échantillonnage de plus de 55 kg) et des briques qui formaient la grille du fourneau :

<sup>11</sup> UMR 6566 "Civilisations Atlantiques et archéosciences", Rennes

<sup>12</sup> ARSSAT "Association pour la recherche et la sauvegarde des sites archéologiques du Trégor".

<sup>13</sup> UFR des Arts, Université de Rennes 2.

disposés sur les treize travées de briques, ce sont vraisemblablement entre 20 et 24 godets à sel qui pouvaient être disposés simultanément, ce qui peut représenter entre 40 et 50 kg de sel cristallisé par fournée. Ces résultats sont cohérents avec ceux obtenus pour d'autres ateliers armoricains (Daire dir., 1994).

Si les structures ont connu des réaménagements au cours du fonctionnement de l'atelier, les godets à sel ont évolué sur le plan de la pâte, sans doute en fonction des matières premières disponibles, mais sans véritable changement de technologie, ce qui plaide en faveur d'une continuité dans le fonctionnement de l'atelier et dans la production.

Si les recherches menées sur le site d'Enez Vihan ont permis de faire avancer très nettement nos connaissances des briquetages trégorrois, de nouvelles questions surgissent à la suite d'une opération de fouille de sauvetage menée en juillet 1998 sur les vestiges de l'atelier de Locquémeau en Trédrez. Cette opération a permis de fouiller cinq cuves ou bassins localisés dans l'estran. Mais, alors qu'il était reconnu jusqu'à maintenant que la forme classique des moules à sel du Trégor (ainsi que du Léon) est celle du godet cylindrique (de même que l'auget est caractéristique des côtes sud armoricaines), le site de Locquémeau a livré des vestiges de barquettes allongées, forme de moule qui jusqu'alors n'avait été reconnue que sur les sites de la région d'Erdeven (Morbihan) et aux Ebihens en Saint-Jacut-de-la-Mer (Côtes d'Armor). Seule la poursuite de recherches approfondies pourra permettre de cerner un problème qui nous échappe encore et qui est celui de l'évolution technologique, pendant l'Age du Fer, au sein de chaque zone de production.

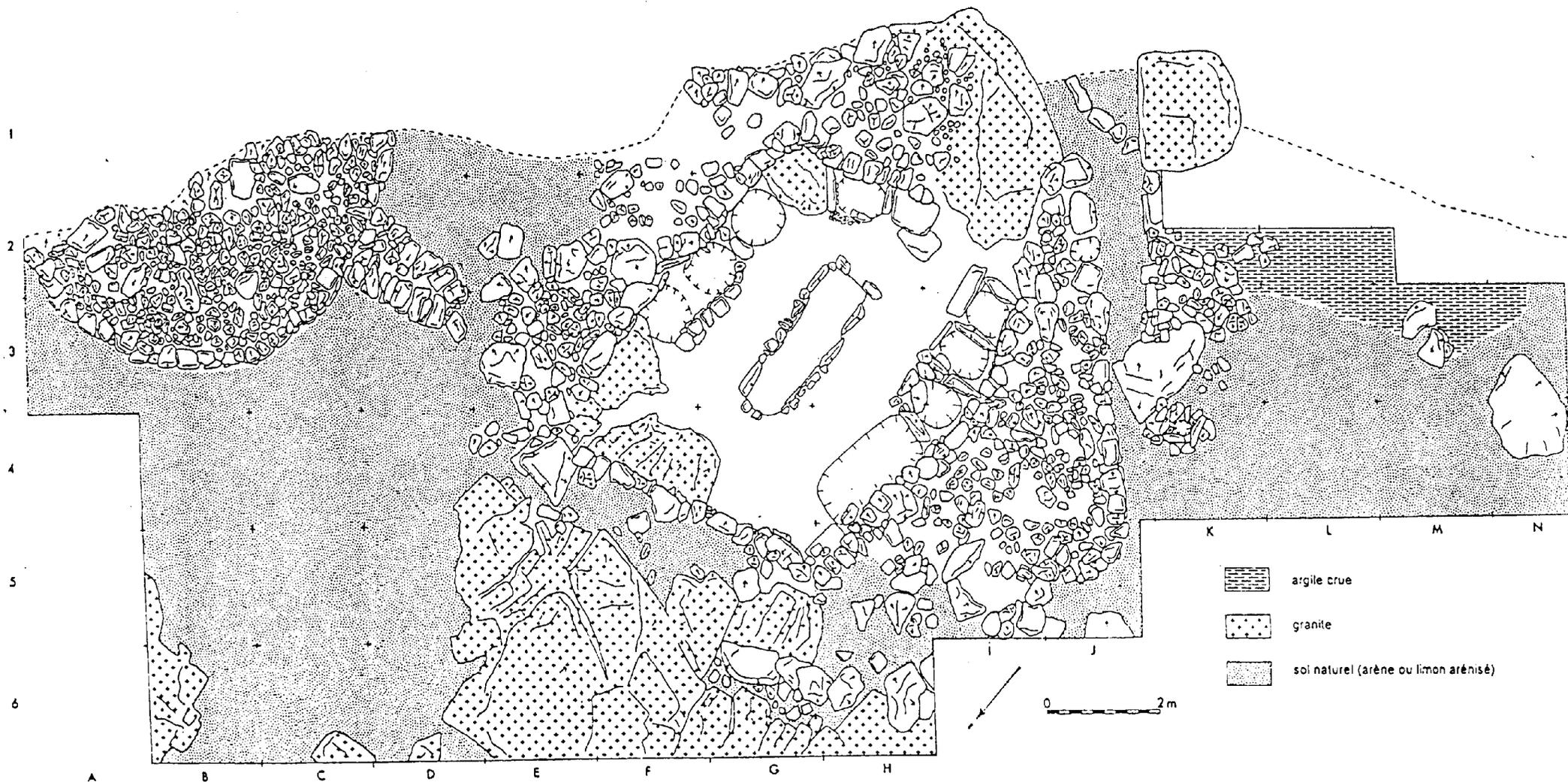
### **Bibliographie**

**Daire M.Y. dir, 1994** - *Le sel gaulois. Ateliers de bouilleurs de sel et briquetages armoricains*. Les Dossiers du Ce.R.A.A. ed, n°Q, 182 p.

**Daire M.Y. et Le Brozec M., 1990** - Un nouvel atelier de bouilleur de sel à Landrellec en Pleumeur-Bodou. *Revue archéologique de l'Ouest*, n°7, p. 57-71.

**Daire M.Y. et Le Brozec M., 1991** - L'atelier de bouilleur de sel de Landrellec en Pleumeur-Bodou. *Bulletin de l'A.M.A.R.A.I.*, n°4, p. 47-52.

**Daire M.Y., à paraître** - Ateliers de bouilleurs de sel en Trégor (Bretagne) : données récentes et inédites. *Actes de la Table-Ronde des Salines de France : "L'exploitation du sel dans la France protohistorique et ses marges"*, Paris, 18 mai 1998.



Enez Vihan en Pleumeur-Bodou : plan général des structures

## LA NÉCROPOLE À INHUMATION DU HALLSTATT FINAL DE VADENAY "L'ÉTAU" (MARNE) : APPROCHE ANTHROPOLOGIQUE

Marcelle DELEMONT

### Présentation du site

Vadenay est une commune du département de la Marne (51), située à une dizaine de kilomètres au Nord de Châlons-en-Champagne. Le lieu-dit "L'Étau" se trouve en terrain militaire. Une exploitation de graviers a amené en 1965 la découverte du site. Entre 1965 et 1966, trente deux tombes à inhumation furent mises au jour par une équipe dirigée par Michel Chossenot. Aucune autre structure ne fut découverte sur le site. La nécropole fut attribuée au Hallstatt D2-D3, grâce au mobilier que contenaient les tombes.

### Cadre de la recherche

L'étude anthropologique de cette nécropole s'inscrit dans le cadre d'un DEA. Diverses difficultés sont apparues lors de ce travail, liées au matériel osseux en lui-même ainsi qu'à la documentation du site. Malgré cela, de nombreuses informations intéressantes ont pu être dégagées.

Dans cet article seront abordés deux points précis, car il serait impossible d'effectuer ici une synthèse de toute l'étude : après quelques éléments de démographie seront traités le problème de la présence d'ossements supplémentaires dans les sépultures puis certaines observations taphonomiques ayant permis d'approcher le milieu de décomposition des corps.

### Démographie

Les archéologues ont recensé trente deux tombes à inhumation, trente et une sépultures *a priori* individuelles et une tombe double. Le nombre de sujets s'élève donc à trente trois.

- Ils se répartissent en vingt sept individus adultes et six sujets immatures. Il s'agit là d'une immaturité biologique et non sociale car l'individu T31 par exemple, âgé de 15 ans (+/- 36 mois) est immature biologiquement mais devait sans doute bénéficier d'un statut d'adulte. Ainsi, les sujets immatures sont globalement sous-représentés.

- La détermination du sexe des individus adultes, à partir des os coxaux, a été effectuée selon la méthode mise au point par Bruzek (1991). Lorsque ceux-ci n'étaient pas observables, les sujets ont été classés en sexe indéterminé. Mais s'ils présentaient une extrême robustesse, ils ont été considérés comme masculin probable.

La population adulte est donc composée de quatorze hommes, trois hommes probables, six femmes et quatre individus de sexe indéterminé.

- La détermination de l'âge des sujets adultes a été effectuée par l'observation des os coxaux selon les méthodes de Lovejoy et Meindl (1985) et Ubelaker (1991) (cités par Thillaud, 1996). Mais l'état d'ossification du squelette appendiculaire et le degré de soudure diaphyso-épiphysaire ont également été utilisés pour les adultes jeunes, ainsi que certains critères de dégénérescence pour les autres : degré de synostose des sutures crâniennes (Masset, 1982) et degré d'attrition dentaire (Lovejoy, 1985, cité par Thillaud, 1996).

Les sujets adultes se répartissent donc en trois grandes classes d'âge de la façon suivante : sept adultes jeunes (- de 25 ans), dix huit adultes matures (entre 26 et 50 ans) et un adulte âgé (+ de 50 ans). Certains adultes matures ont pu être classés dans deux sous-classes d'âge : deux entre 26 et 35 ans et six entre 36 et 50 ans.

- La détermination de l'âge des sujets immatures est basée sur le degré d'éruption et de calcification dentaire selon le schéma d'Ubelaker (1978) ainsi que sur la longueur de la diaphyse des grands os longs selon le tableau de Stloukal et Hanakova (1978, cités par Thillaud, 1996).

Les six individus immatures sont âgés de 18 mois (+/- 6 mois) à 15 ans (+/- 36 mois). Ainsi, les enfants en très bas-âge ne sont pas représentés.

### **Ossements supplémentaires**

Lors de l'étude, il s'est avéré que onze tombes contiennent des ossements n'appartenant pas à l'individu "principal". Du fait de la documentation (pourtant honorable pour les années 60), il n'a été possible de localiser l'emplacement de ces os que pour la sépulture 24. Celle-ci renferme de nombreux ossements supplémentaires placés au contact de l'individu ou non, ce qui tend à prouver que l'inhumation et le dépôt de ces os ont été réalisés simultanément. Ces os appartiennent à au moins deux sujets adultes et un individu immature. Deux pieds appartenant à un même sujet adulte ont pu être déposés dans la sépulture alors que leur décomposition n'était pas achevée : sur un diché, on aperçoit un pied droit en connexion en vue supéro-médiale, et d'après les indications archéologiques, un pied gauche se trouvait à sa droite. Il ne peut donc pas s'agir d'une sépulture bouleversée par l'installation du sujet 24.

Aucune explication pour ces phénomènes de dépôt d'ossements supplémentaires dans les tombes ne peut être avancée.

### **Taphonomie**

La documentation a permis pour de nombreuses tombes d'observer différentes données taphonomiques permettant d'approcher le milieu de décomposition des corps. Ainsi, la position des os au sein de la sépulture (scapulas verticalisées, volume initial de la cage thoracique en partie conservé, os coxaux non ouverts, etc...), des os en appui contre la paroi de la fosse, l'absence de tout déplacement d'os en déséquilibre, etc... laissent supposer que la décomposition des corps s'est effectuée en espace colmaté, ce qui implique l'absence de coffre ou même d'enveloppe entourant le corps.

Toutefois, certains faits observés dans plusieurs sépultures, sans pour autant constituer de preuves tangibles, tendent à envisager une architecture autour du corps. Par exemple, la tombe 18 a fait l'objet de manipulations à une époque où la décomposition du corps n'était pas encore achevée puisque l'avant-bras droit et la main ont été déplacés mais sont restés en connexion. Cette sépulture possédait sans doute une architecture car on imagine mal de telles manipulations sur un squelette ennoyé de sédiment (Barral et Depierre, 1993).

### **Conclusion**

Cette étude de la nécropole à inhumation du Hallstatt final de Vadenay "L'Étau" apporte des informations significatives non seulement sur la population inhumée mais également sur les pratiques funéraires. Il s'agit donc d'une pièce à verser au dossier encore clairsemé des nécropoles champenoises ayant fait l'objet d'une approche anthropologique poussée.

### **Bibliographie**

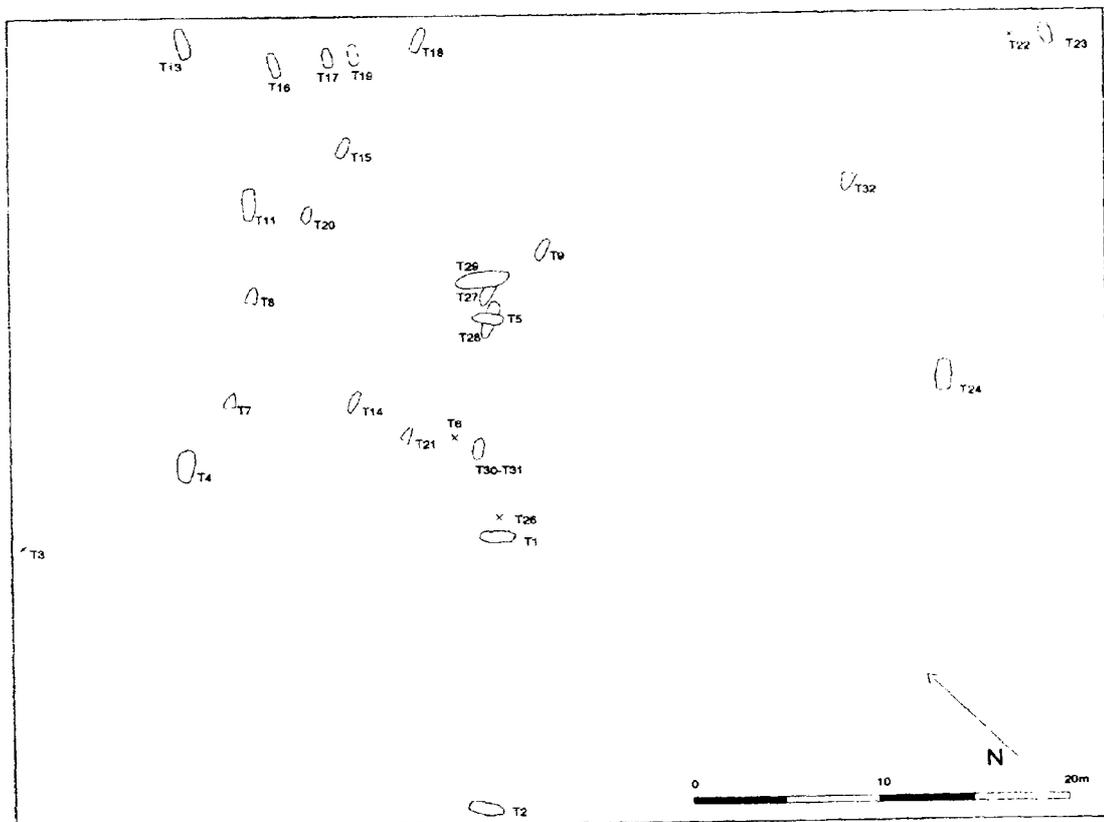
Barral, Depierre 1993 : BARRAL (P.), DEPIERRE (G.), *La nécropole celtique des Quétinières à Longvic (Côte d'Or)*, Revue Archéologique de l'Est, T. 44, fasc. 2, N° 164, CNRS Éditions.

Bruzek 1991 : BRUZEK (J.), "Proposition d'une nouvelle méthode morphologique dans la détermination sexuelle de l'os coxal : application à la Chaussée-Tirancourt", *Méthodes d'étude des sépultures, Table ronde de Saintes*, GDR 742 du CNRS, Saintes, p. 13-20.

Masset 1982 : MASSET (C.), *Estimations de l'âge au décès par les sutures crâniennes*, Thèse d'État, Université de Paris VII, 301 p.

Thillaud 1996 : THILLAUD (P.-L.), *Traités pratiques d'archéologie. Pathologie humaine* Éditions Kronos BY, Sceaux, 238 p.

Ubelaker 1978 : UBELAKER (D.-H.), *Human skeletal remains : Excavation, analysis, interpretation*, Chicago.



Plan de la nécropole à inhumation du Hallstatt D2-D3 de Vadenay "L'Etau" (Marne), 1965 (d'après M. Chossenot).

**DES GENS, DES IDÉES ET DES BIENS  
UNE ANALYSE SYMBOLIQUE ET SOCIALE DES RITES FUNÉRAIRES DES  
SOCIÉTÉS DE LA RÉGION MARNE-MOSELLE À LA TÈNE ANCIENNE.**

Résumé de la thèse de doctorat d'Etat à l'Université d'Amsterdam

**Marian DIEPEVEN-JANSEN<sup>14</sup>**

Dans les dernières décennies, l'archéologie de l'Age du Fer en Europe occidentale et centrale a bénéficié d'un intérêt particulier. La grande richesse, quantitative et qualitative, des données pousse les archéologues à se pencher sur les questions qui en découlent. Trop souvent, toutefois, on oublie que ces problématiques sont déterminées par des concepts et des valeurs d'aujourd'hui. L'image que l'on donne des sociétés de l'Age du Fer est encore dictée par des approches historico-culturelles ou processuelles. Ainsi, les fluctuations que l'on observe à l'intérieur de la documentation archéologique sont traduites en terme d'oscillations de la stratification sociale et de mouvements de peuples. On suppose que les causes de ces phénomènes sont de nature économique et qu'ils sont amorcés par les cultures dites plus "civilisées". Dans le chapitre 1, je formule des critiques contre ces approches en les plaçant dans un contexte social. D'abord, ces interprétations sont dues à notre univers mental, où les motivations économiques prévalent, et à notre passée colonialiste, qui nous conduit à projeter notre sentiment de supériorité sur les relations entre les cultures méditerranéennes et les cultures "barbares" transalpines, que l'on estime occuper une place inférieure sur l'échelle de l'évolution humaine. Ensuite, les interprétations en terme de ruptures et d'oscillations dans l'organisation sociale dérivent de l'idée que la culture matérielle funéraire relient l'ordre social.

Concevoir les cimetières comme un miroir de la société, c'est sous-estimer l'importance et la signification des rites funéraires. Sépultures et nécropoles, lieux sacrés et lieux d'habitation représentent tous des contextes dans lesquels les différences sociales peuvent s'exprimer. Si l'accent est mis sur un de ces contextes, il peut en résulter une visibilité plus prononcée. Les fluctuations que l'on observe à l'intérieur de la documentation funéraire ne fonctionnent pas comme un miroir des **résultats** du processus de transformation; ce sont en fait des fluctuations de la visibilité des rites funéraires dont la signification doit être corrélée avec la dynamique du **processus** dans lequel la société est impliquée. La culture matérielle et les contextes plus ou moins ritualisés, reçoivent leur signification de ce processus. Il faut donc poser d'autres questions:

- pourquoi les rites funéraires sont-ils le médium d'expression et de communication des relations à l'intérieur de la société?
- pourquoi les élites sont-elles accompagnées des mêmes objets: les chars, la vaisselle de luxe, les poignards ou les épées?
- pourquoi ces deux phénomènes sont éminemment visibles à ce moment de l'histoire de cette société.

La thèse se concentre sur ces trois questions qui touchent les fondements des idées et des valeurs de la société. Dans le chapitre 2, l'attention se porte sur le rôle qu'occupent les rites funéraires et la culture matérielle dans les sociétés anciennes. Je tente d'abord d'exprimer l'articulation entre la pensée et l'action humaine, ce qui constitue un des thèmes centraux de la théorie sociale de Pierre Bourdieu. Ce dernier rend justice à la complexité de l'action humaine qui n'est dominée ni par la structure, ni par l'individu. L'*habitus* est le principe générateur des valeurs, des jugements, des classifications et des actions des êtres humains. D'un côté, cette structure mentale et cognitive enracinée dans l'histoire, donne à ceux-ci leur sens pratique; d'un autre côté, ce sont eux qui mettent en oeuvre ces structures de telle sorte qu'ils les reproduisent. L'*habitus* de l'élite sur laquelle se concentre ma recherche, est une variante structurelle de l'*habitus*. C'est à dire que les élites disposent des mêmes structures de perception et d'appréciation. La matérialisation de cet *habitus* en objets, en rituels, en institutions et en relations

<sup>14</sup> Nieuwe Prinsengracht 130 - Heimeriete 5- 1018 VZ Amsterdam - 6964 BJ Hall - Pays Bas

Je remercie Stéphane Verger pour la mise en forme du texte en Français.

hiérarchiques, est pour nous, archéologues, la base sur laquelle nous fondons nos interprétations.

Le rite funéraire est un médium qui peut nous renseigner sur les idées des vivants, sur leur position et leurs relations dans la vie comme dans la mort. Le rituel n'est pas seulement un mode d'expression et de communication. C'est aussi une manière de créer des différences, des catégories, des classes sociales. Lors de l'accomplissement des rites funéraires, un nouvel ordre est établi, à la suite du passage d'un des membres de la société du monde des vivants au monde des morts. Les morts comme les vivants font partie de la réalité sociale et de l'histoire. Les rites funéraires sont donc un facteur essentiel dans la production et la reproduction de l'ordre social. Comme Pierre Bourdieu l'a exprimé, la capacité des individus ou des groupes à mettre en évidence les choses qui n'ont pas d'existence objective et collective implique un pouvoir social important. Les grands tumuli des élites sont des témoins territoriaux et sociaux, symboles des droits de localisation (sur la terre) et des différences sociales, protégés et légitimés par des liens ancestraux.

Les sépultures et le mobilier sont porteurs des principes sur lesquels la société est fondée. On y exprime les valeurs qui déterminent les actions humaines. On peut y décoder les circonstances et les situations dans lesquelles les objets déposés fonctionnent en créant des mécanismes essentiels de réalisation de l'identité des individus et des groupes. Le mobilier des tombes est donc un ensemble significatif que l'on ne peut étudier séparément. Afin de saisir le sens plus large du mobilier funéraire, la recherche se place sur deux niveaux: d'une part celui de l'analyse symbolique, où l'on se concentre sur les idées et les valeurs par lesquelles les élites se représentent; d'autre part celui de l'analyse sociale, où l'on s'interroge sur le caractère constitutif des rites funéraires dans la formation de l'individu, du groupe et de la société.

Char, vaisselle et armes sont les éléments importants de l'inventaire du mobilier des tombes riches de l'Age du Fer en Europe occidentale et centrale. Dans un cadre spatialement et géographiquement plus large, on constate que cette tradition est largement répandue et s'inscrit dans la "longue durée", enracinée qu'elle est dans la culture indo-européenne. De l'Extrême-Orient à l'Europe du Nord on observe une répétition du même motif dans les fosses sépulcrales, sur les représentations murales des tombes et des palais, sur les objets qui font partie du style de vie de l'élite. En un mot, la lutte (guerrière ou sportive) et les festins constituent les moments essentiels dans la formation et la confirmation des identités et des relations internes ou externes; elles sont renforcées par l'échange de biens. D'un côté, la lutte et les festins créent la groupe et en renforcent la cohésion; d'un autre côté, la hiérarchie interne y est instaurée et confirmée. La lutte et le festin sont les deux faces d'un univers héroïque dans lequel dominent les valeurs de martialité et d'hospitalité. Qui mieux que Plutarque rend compte de ce phénomène: "... le même homme devait aussi bien savoir donner au front de bataille sa forme la plus redoutable et au banquet sa forme la plus agréable; car l'un et l'autre reposent sur le principe d'un arrangement judicieux". Et il rappelle l'observation d'Homère selon lequel ces deux activités permettent de distinguer: "...les hommes les plus aptes à régner".

L'univers héroïque ainsi caractérisé n'implique pas que les élites sont composées de guerriers barbares et ivrognes, mais que les valeurs qui le définissent imprègnent toute la vie et toutes les actions. L'univers héroïque forme l'habitus de l'élite, où les principes structurels sont réinterprétés en permanence. La forme matérielle qu'il prend et la composition du groupe de l'élite dépendent de la structure sociale. En ce qui concerne les élites transalpines, elles ne copient pas simplement les cultures méditerranéennes. Les ressemblances matérielles reposent sur les mêmes principes et les mêmes mécanismes de production et de reproduction de l'ordre social. Toute une série de particularités - la persistance du char à quatre roues, alors que tout autour de la Méditerranée c'est le char à deux roues qui est en vogue depuis des siècles; le choix effectué par les élites transalpines de se procurer seulement de la vaisselle de bronze destinée à préparer et à servir le vin; l'absence d'autres objets étrusques prestigieux, comme les candélabres, les sièges, les brûles-parfum et les éventails - indique que les élites transalpines ont un rôle actif et effectuent une sélection consciente. Les objets importés représentent un style de vie commun. Ils peuvent être intégrés facilement parce qu'ils remplacent des objets locaux de même fonction. C'est donc après avoir constaté l'importance universelle de ces éléments dans les cultures indo-européennes que je considère les tombes avec chars, vaisselle de luxe et poignards ou épées comme des sépultures d'élite.

Dans les chapitres 3 et 4, j'étudie comment, dans les régions du Rhin moyen-Moselle et de l'Aisne-Marne, cet univers héroïque se matérialise. Après avoir donné un aperçu de l'état actuel des recherches scientifiques sur les nécropoles et les habitats, je propose un résumé des principaux traits distinctifs de l'élite en ce qui concerne la disposition des tombes, l'importance du monument érigé (tertre, stèle, chambre funéraire, enclos) et le mobilier funéraire (char, vaisselle, armes, ornements personnels), puis j'effectue une analyse chronologique (Hallstatt D2/3, La Tène A, La Tène B). Une question importante se pose: les fluctuations observées dans les vestiges funéraires sont-elles confirmées ou infirmées par d'autres données archéologiques (habitats, sanctuaires, dépôts, continuité ou changement brutal dans la forme et la décoration de la culture matérielle). J'arrive à la conclusion que, dans le Rhin moyen-Moselle comme dans l'Aisne-Marne, on observe une continuité culturelle et une transformation sociale et partiellement idéologique qui influence le changement des rites de mort.

La conclusion de l'analyse symbolique des chapitres 3 et 4 constitue la base de l'analyse comparative dans le chapitre 5. J'y inclue également les tombes d'élite de l'Ardenne belge. Elles se rattachent culturellement aux sépultures d'élite de l'Aisne-Marne et forment avec ces dernières et celles du Rhin moyen-Moselle une unité culturelle plus large, le groupe Marne-Moselle. Les variations de la thématique héroïque dans les trois sous-régions portent sur le laps de temps pendant lequel l'ensemble symbolique est déposée dans la fosse sépulcrale, sur la fréquence d'une telle expression de la position sociale de l'élite, et sur la façon de matérialisation les valeurs de martialité et de hospitalité.

Les tombes avec chars, vaisselle de luxe et/ou poignards/épées apparaissent en Rhin moyen-Moselle et l'Aisne-Marne au Hallstatt D2/3. Elles sont d'inspiration hallstattiennes, mais cette inspiration est interprétée différemment en fonction des coutumes propres. La Tène A est le point culminant des manifestations élitaires. L'extension de ce phénomène et de son intensité sont à cette époque à leur maximum. Ce n'est pas seulement le rite funéraire des élites qui change par rapport à la phase précédente, mais aussi celui des autres membres de la société. L'accroissement du nombre des nouvelles nécropoles et du nombre des tombes, la richesse et la complexité croissante des rites funéraires, l'accroissement des différenciations sociales, horizontales comme verticales, la multiplication des tombes d'élite de femmes et, dans un moindre degré, d'enfants sont les indices d'une société en pleine croissance. Ils témoignent de la transformation d'une organisation peu hiérarchisée en une organisation dans laquelle les différences sociales entre personnes et familles sont acceptées et sont intégrées à un niveau supra-communautaire ou régional. La présence des sépultures d'hommes équipés d'une épée, sans déposition de char ou de vases métalliques, suggère l'existence d'une différenciation interne du groupe d'élite. La présence de l'arme, le monument souvent plus important et le mobilier plus riche indiquent que ces inhumés font partie de l'élite. L'absence de grand luxe les place entre l'élite et les autres membres de la société. La détermination de catégories sociales n'est pas facile. Les limites sont floues et pas toujours uniformes; ce que l'on peut interpréter comme le signe d'une distance hiérarchique encore modeste ou les positions et les relations internes ne sont pas encore strictement définies et formalisées. L'hiérarchisation, l'importance de la famille, l'échange de biens et les similitudes dans les symboles de statut et dans leur ornementation révèlent l'intégration du système de clientélisme dans le système social. La violence symbolique, visible dans les rites de la mort, met en évidence le processus de formalisation de ces nouvelles positions et relations.

Malgré les formes variées que prend l'ensemble symbolique dans les trois sous-régions, la correspondance conceptuelle s'avère importante. L'ensemble constitué par le char, le service à boire et l'épée est une variation sur un même thème: l'expression et la communication d'un monde héroïque. L'élite se représente et se constitue ainsi comme une catégorie spéciale. Les racines historiques de la territorialité et de l'ordre social sont reconnues aussi par les rivaux. La destruction des tombes et le vol des symboles de statut dans l'Aisne-Marne, peu de temps après les funérailles, par des personnes qui sont familières des rites, suggèrent que les pillards habitent la même région et reconnaissent le pouvoir constitutif des rites funéraires.

A La Tène B, l'image change. Dans l'Ardenne belge, les données archéologiques manquent, tandis qu'elles sont très peu nombreuses dans le Rhin moyen-Moselle. Ceci est dû en partie à un changement de rite: on voit apparaître l'incinération, qui s'accompagne d'une réduction de la monumentalité de la tombe et d'un appauvrissement du mobilier déposé. Dans l'Aisne-Marne, malgré le fait que l'inhumation persiste jusqu'à

La Tène C, le nombre des nécropoles diminue et le mobilier qui accompagne les défunts devient plus modeste. Il s'agit encore d'un changement global du rituel. Parallèlement, on constate que la variabilité et le caractère personnel et unique des armes et de leur ornementation tend à disparaître. L'armement, les fibules et certaines parures se standardisent, non seulement dans la Mame-Moselle, mais aussi dans une grande partie de L'Europe et en Italie. Souvent, ce phénomène est rattaché aux migrations celtiques. Pourtant, ni dans l'Aisne-Mame et Rhin moyen-Moselle, ni en Italie on a pu observer une rupture culturelle brutale. Il faut éviter de supposer une corrélation causale directe entre ces phénomènes. Il n'y a pas de preuves que les "Celts" en Italie sont originaires de la région Mame-Moselle. Les mercenaires, recrutés par les Grecs, viennent probablement d'un grand réservoir centre-européen et leur nom dépend souvent du style de bataille et non de l'ethnie. En Italie, l'armement "celtique" est accompagné de mobilier local, et des éléments "celtiques" sont aussi présents dans les sociétés reconnues comme "italiques". Il y a ainsi d'autres mécanismes responsables du changement quantitatif que l'on observe dans les cimetières et les tombes de la Mame-Moselle et de l'uniformisation d'une partie de la culture matérielle. On a sans doute affaire à une interaction entre les changements sociaux internes, l'extension et l'intensification du réseau d'échanges supra-région entre les élites et peut-être la demande en mercenaires.

La transformation sociale et rituelle marchent du même pas. Le rite funéraire est un instrument d'expression, de communication, de création et de confirmation de la société des vivants comme des morts. Il en résulte une institutionnalisation des relations, des mécanismes de reproduction et des institutions. Le rite funéraire perd ainsi sa signification constitutive. Il est possible que, suite à la réduction de la mobilité sociale, une partie des rivaux partent en suivant les routes du réseau d'échanges, répondant peut-être à la demande en mercenaires, ce qui renforce la stabilité interne de la société. Dans le Rhin moyen-Moselle et dans l'Aisne-Mame, la diminution des données funéraires à La Tène B est équilibrée par une augmentation du nombre des données concernant les habitats. A La Tène C et D on observe l'émergence du monnayage, des villages fortifiés et des sanctuaires. Conceptuellement, l'ensemble symbolique demeure, mais il n'est que rarement déposé dans les tombes. En revanche, pendant ces périodes, on trouve des éléments sur les oppida, dans les sanctuaires (dans lesquels la forme du monument et la manipulation des corps accentuent la continuité spirituelle) ou dans d'autres dépôts votifs. Dans une société plus hiérarchisée, institutionnalisée, à une échelle d'intégration plus grande (l'organisation tribale, les fonctions publiques et religieuses et le commerce sont connus par les textes), il existe d'autres mécanismes de production ou de reproduction de l'ordre social. Avec l'arrivée des Romains s'ouvrent de nouvelles possibilités d'expression et de constitution de l'ordre social. De nouveau on trouve les mêmes objets dans les tombes et de nouveau, seul le service à boire est importé.

Etablir une relation directe entre les changements quantitatifs dans les données funéraires et les transformations sociales empêche de tenir compte des significations complexes et créatives des rites funéraires et de la culture matérielle déposée dans les tombes. On ne peut pas déduire de l'absence ou de la disparition des sépultures riches le fait que l'on a affaire à une société moins hiérarchisée ou à un phénomène de régression ou de désintégration sociale. Ainsi, par exemple, dans les régions à l'ouest et au nord-ouest du groupe culturel de l'Aisne-Mame, les données archéologiques funéraires sont très rares. Cependant, on peut supposer une organisation sociale semblable, puisque quelques vestiges d'habitats suggèrent également l'existence d'une différenciation sociale.

La transformation sociale est le produit d'un processus continu d'interaction de la structure mentale et cognitive, du système social et des actions humaines. De nouvelles positions, relations, traditions, organismes et établissements peuvent s'intégrer peu à peu dans l'organisation sociale et peuvent conduire à une institutionnalisation. Les changements ne sont pas le but, mais l'aboutissement de la créativité des sociétés et de ses membres qui profitent des opportunités qu'ils ont créées eux-mêmes. Ainsi, ils écrivent leur propre histoire.

## LA SCULPTURE CELTIQUE EN PIERRE EN EUROPE CONTINENTALE DU VIIÈME AU IER SIÈCLE AVANT NOTRE ÈRE

Armelle DUCEPPE-LAMARRE<sup>15</sup>

Ce sujet a fait l'objet d'un DEA soutenu en juin 1997 sous la direction de V. Kruta de l'EPHE. La principale tâche de ce travail a été d'inventorier les sculptures hallstattiennes et laténiennes présentes sur le territoire celtique. Une liste de 194 sculptures a été dressée dont la répartition s'effectue entre le sud de l'Allemagne (région du Bad-Wurtemberg), l'Armorique, le sud de la France, le nord-ouest de l'Espagne et du Portugal. A l'occasion de cette journée de l'AFEAF, la communication a été ciblée plus particulièrement sur les contextes dans lesquels les sculptures ont été découvertes. Ce choix nécessite d'abord quelques remarques. En effet, il faut noter que beaucoup des sculptures ne proviennent pas de contexte clairement défini. Pour tout préciser, seul 21% des sculptures ont été découvertes *in-situ* et datées avec certitude<sup>16</sup>. Une étude des contextes peut paraître donc inopportune. Cependant, les quelques indications obtenues montrent une diversité de l'utilisation des sculptures par les Celtes et par extension leurs coutumes.

### **La sculpture en milieu funéraire**

Elle concerne les sculptures anthropomorphes d'Allemagne du VII<sup>e</sup> au V<sup>e</sup> siècle av. n. è. ainsi que les stèles armoricaines de la fin de la période hallstattienne et du début de la période laténienne. En Allemagne, c'est au pied et à l'extérieur du cercle de pierre ou du fossé des *tumuli* de Rottenburg (*tumulus* 33), de Hirschlanden (fig. 1), de Tübingen ou du Glauberg, qui entourent les tombes que les sculptures ont été trouvées. Il est donc probable que les sculptures couronnaient à l'origine les *tumuli*. Un autre cas de figure a démontré que certaines stèles étaient enfouies au moment de l'installation du tumulus. C'était le cas de la stèle de Rottenburg découverte cassée au-dessus de la tombe et sous le *tumulus* n°7.

En Armorique, les stèles aux décors géométriques sont également en relation avec les pratiques funéraires. A Melgven, d'après les fouilleurs, la stèle devait comme pour les statues allemandes se placer sur le *tumulus* qui scellait les tombes. Cependant, à Rozan-Trémén, la situation est différente. La nécropole est divisée en trois îlots séparés d'une dizaine de mètres qui comptent des incinérations en urnes, des inhumations (moins nombreuses) et des crânes isolés. Le tout est associé à une douzaine de stèles plantées à même le sol. Dans cet exemple, il n'est pas fait état d'éventuels *tumuli*.

### **La sculpture en milieu d'habitat**

On distingue le milieu proto-urbain et le milieu rural. Dans le premier cas, ce sont de véritables lieux inclus dans l'urbanisme qui servent à l'exposition des statues. Par exemple à Roquepertuse, les recherches récentes ont permis de mettre en évidence des traces d'un habitat et d'un rempart du III<sup>e</sup> s. av. n. è. Ces nouvelles données remettent en question l'idée que Roquepertuse est un sanctuaire de campagne. Faut-il voir à présent une organisation similaire à celle d'Entremont? C'est-à-dire un bâtiment spécifique prévu dans le tissu urbain pour recevoir les statues et créer ainsi un lieu public où l'on peut vénérer les statues et se rassembler.

En milieu rural, l'exemple récent de Saint-Symphorien a livré dans les niveaux de la fin du II<sup>e</sup> s. av. n. è. trois statuettes presque identiques, dont une porte entre les mains une lyre (fig. 2). Découvertes dans le fossé de l'avant-cour ou dans le comblement des souterrains, il est difficile de préciser leur emplacement originel. Cependant, les statuettes ont été exposées dans l'enceinte de cette grande maison fortifiée appartenant à une famille importante du secteur.

A Levroux (Indre) et à Balloy (Seine et Marne), les bustes du I<sup>er</sup> s. av. n. è. ont été retrouvés dans une fosse sur la zone d'habitat. Il semble qu'ils ont été déposés intentionnellement avec des objets à la signification importante : un bois de cerf et un

<sup>15</sup> Etudiante en doctorat à l'École Pratique des Hautes Études

<sup>16</sup> Sur les 79% restant, 38% des sculptures sont sans contexte donc non datées, 9,5% sont datables grâce à leur étude iconographique et 31,5% des sculptures furent ramassées avec un peu de mobilier datable sans que le site ait été fouillé.

polissoir à Levroux et une incisive de cheval à Balloy. La présence de ces objets avec les statuettes leur confère peut-être une valeur divine.

***La sculpture en périphérie des agglomérations : lieux de cultes***

A Vix les deux statues représentant sans doute un couple, ont été découvertes dans le fossé de chaque côté de l'entrée d'un enclos quadrangulaire datable du VI<sup>e</sup> s. av. n. è. L'absence de sépultures à l'intérieur de l'enclos élimine l'idée d'un lieu funéraire et permet d'avancer l'hypothèse d'un lieu cultuel, sous la protection d'une gentille dame et de son guerrier valeureux, habitants de la forteresse de Vix. Au delà des problèmes d'identification, ces deux statues ont été placées à un endroit privilégié, à l'entrée et probablement surélevées. Il est facile d'imaginer un lieu monumental et visible dans le paysage. La tête de M<sub>eck</sub> éehrovicée trouvée dans une fosse à proximité d'une grande enceinte rectangulaire (Viereckschanze) jouait sans doute un rôle dans la fonction de cette construction utilisée par la communauté.

***La sculpture en milieu ouvert en relation avec le parcellaire ou le milieu vial***

Les découvertes de statues en campagne sans structure ancienne apparente aux alentours, ont peut-être simplement eut une fonction liée au paysage. On pense donc comme pour le guerrier de Grézan et les deux bustes de Sainte-Anastasie que leur fonction résidait, éventuellement, à limiter symboliquement un territoire placé sous la protection d'une valeur guerrière : une « protection spirituelle ». En Espagne (du sud de Douro à Cacères) et au Portugal (partie nord), les statues d'ovins et de bovins (les « verracos ») abondantes dans le paysage ont récemment été interprétés comme marqueurs du territoire ou comme bornes délimitant des ressources en pâturage pour l'élevage du bétail.

Pour conclure sur ce sujet, nous constatons que la sculpture celtique en pierre avait divers usages dans la vie quotidienne des Celtes. Dans le domaine germanique, elle est liée au milieu **funéraire**. Les sculptures anthropomorphes sont là pour rappeler au passant l'existence passée du défunt. Tandis qu'en Armorique, les stèles indiquent le lieu de repos de plusieurs personnes. D'autre part, les sculptures à l'effigie d'ancêtres importants appartenant à l'histoire de la communauté (Roquepertuse, Vix, Paule) ou de l'aristocratie vivante (Entremont) ont un rôle sans doute **cultuel** voir **politique**. Enfin, l'on peut accorder à la sculpture un rôle **économique**, tout particulièrement pour les statues zoomorphes de la péninsule Ibérique.

En revanche, la référence au domaine religieux n'est pas clairement visible dans ce mode d'expression. Tout au moins peut-on voir en la statue du Glauberg un personnage héroïsé portant la couronne de gui, considérée comme un signe divin dans le reste de la toreutique celtique. Cependant, l'association statue anthropomorphe et partie animale (Levroux, Balloy) pourrait correspondre à un état intermédiaire entre la non représentation des dieux sous les traits de l'homme et les véritables statues divines identifiables à ses attributs. Levroux serait alors une évocation du dieu Cemunos et Balloy une référence à Epona...?



## LE CIMETIÈRE HALLSTATTIEN DE KERNENRIED (BE), OBERHOLZ

Cynthia Dunning

Le tumulus 1 de Kernenried appartient à la nécropole tumulaire de Kernenried/Lyssach. Ce tertre allait être détruit par la construction de la voie de chemin de fer de Rail 2000. C'est pourquoi il a été entièrement fouillé pendant l'été 1997 (chantier dirigé par Marianne Ramstein).

Le tumulus, encore intact, avait un diamètre de 20 m et une hauteur de 1.5 m. Lors de la fouille, on reconnut la présence d'une fosse formant un cercle de 7 m de diamètre et un remblayage en forme de tertre de 1 m de hauteur qui appartenait à une première construction funéraire. Une couche superposée, épaisse d'une cinquantaine de centimètres correspondait sans doute au remblayage d'une seconde sépulture.

Au centre du tumulus se trouvait la tombe principale. Posée à même le sol (inexistence de fosse), elle a été construite selon la technique du *blockbau*. Les traces de bois permettent de définir la taille de la chambre funéraire à 2 x 3 m. Il s'agit d'une inhumation orientée ouest-est (tête à l'ouest). L'ombre du corps pouvait être reconnue d'après la coloration du sol (conservation du bois). Le mobilier funéraire comprend un couteau en fer à manche en os (placé à la hauteur du bassin) et deux récipients céramiques (une urne à col resserré et une jatte renversée sur l'urne). Cette tombe peut être datée du Hallstatt C.

La tombe principale avait été perturbée par le dépôt d'une seconde sépulture, cette fois-ci à incinération. Les parois de la fosse de cette tombe étaient bien visibles dans le remblais de la tombe principale. L'incinération devait avoir été mise dans un contenant en matière organique. Dans les restes osseux se trouvaient encore un bracelet en fer à gros embouts et un rasoir également en fer. Cette sépulture pourrait être datée de la fin du Hallstatt C, soit au Ha D1. Seule une comparaison typologique du bracelet pourrait d'avantage éclaircir cette datation.

Le terrain environnant correspondant au tracé, sondé en 1997 a été fouillé au printemps 1998 par Kathrin Glauser.

On y découvrit plusieurs colorations dans le terrain, dont trois correspondraient à des structures anthropiques. A part un trou de poteau isolé, on a pu reconnaître encore une structure allongée (2.2 x 0.9 m) ayant contenu deux petits tessons.

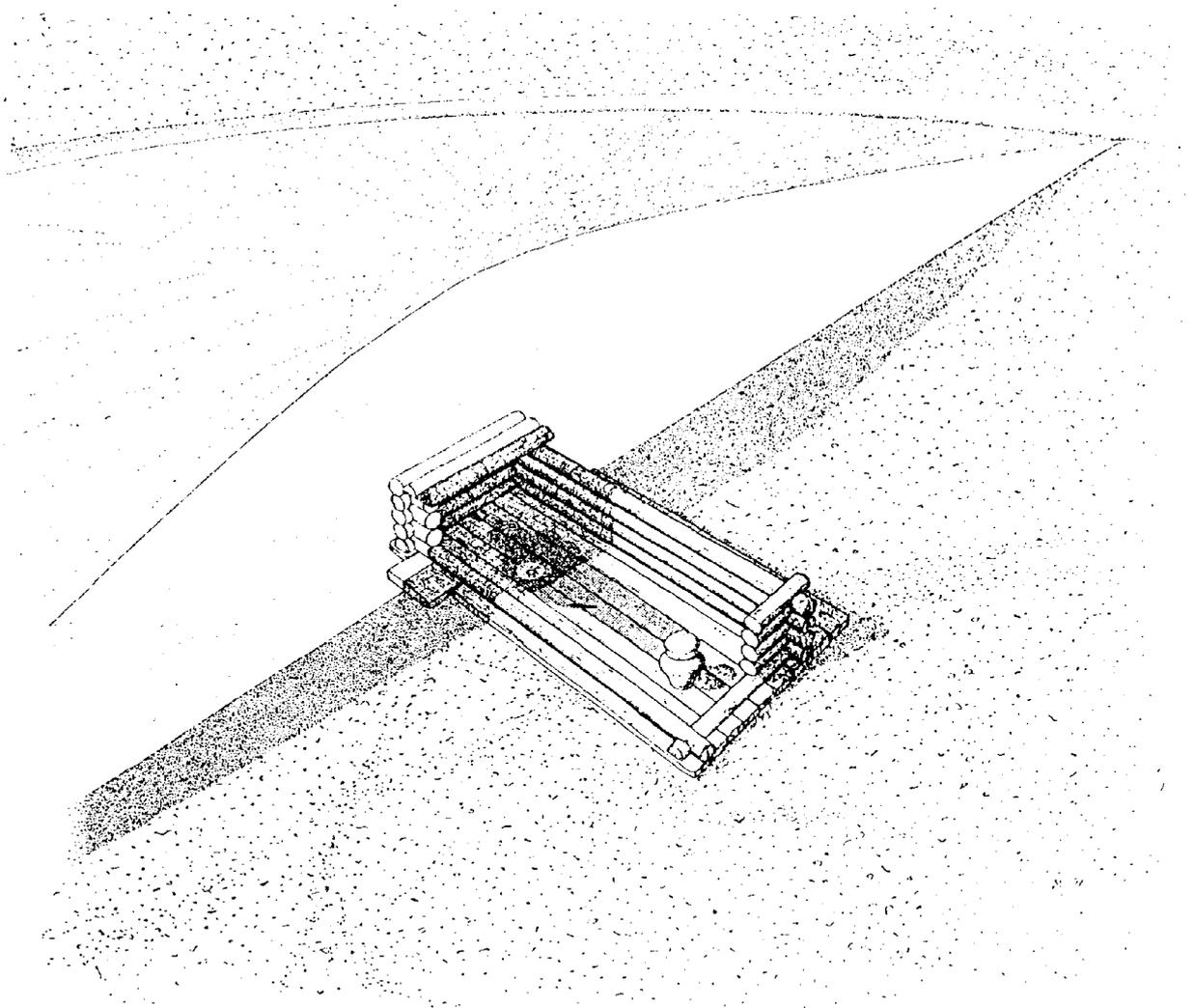
La troisième structure mesurait 3 x 1-1.2 m. Les parois ouest, nord et est étaient droites ; au sud, le bord de la structure semble avoir été élargi.

En ouvrant cette fosse, on découvrit un riche mobilier funéraire, mais aucun ossement humain. L'emplacement des objets permit toutefois d'orienter le squelette qui se trouvait en position allongée, tête au nord. A la place de la tête, se trouvait une paire de boucles d'oreille en fil de bronze et des perles allongées en fil de bronze spiralé formant un collier. Au sud-est de la boucle d'oreille droite, une épingle à tête globuleuse (?) en fer. A chaque bras se trouvait une paire de bracelets ouverts en bronze. Chaque paire consistait en un bracelet en tôle gravée et un bracelet massif. Près de la paire de droite, trois tubuli et un grelot ajouré noyé dans la masse ferreuse composent un ensemble de pendentifs. A la hauteur du bassin se trouvait encore un crochet de ceinture ovale à décor en zigzag. Au pied de la défunte (puisque la parure correspond certainement à celle d'une femme), on découvrit encore trois petits récipients partiellement encastrés les uns dans les autres. Entre ces récipients se trouvait un couteau en fer. A côté de ces poteries, il y avait encore un urne. C'est probablement pour déposer celle-ci qu'on dut élargir la tombe au sud. Sur le côté ouest du corps se trouvaient des fragments d'un récipient qui a été certainement brisé au moment de la mise en terre.

Ces fouilles de sauvetage programmées sont les premières fouilles de tumulus dans cette région du canton de Berne depuis le début de ce siècle (pour une bibliographie complète : Lüscher, Drack). Si, d'un côté, nous commençons enfin à avoir des renseignements concrets sur la construction des tertres du Plateau suisse, et surtout sur l'existence de tombes plates à proximité des tumuli, le mobilier découvert confirme d'autre part les résultats des travaux typologiques basés principalement sur des documents anciens (Lüscher, Schmid-Sikimic).

**Bibliographie**

- DRACK, W. 1960. *Die ältere Eisenzeit in der Schweiz. Materialhefte zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz 3. Kanton Bern III.* Basel: Birkhäuser Verlag.
- LÜSCHER, G. 1989. Die hallstattzeitliche Nekropole von Subingen SO. *Archäologie des Kantons Solothurn 6.* Solothurn. 101-118.
- LÜSCHER, G. 1993. *Unterkunkhofen und die hallstattzeitliche Grabkeramik in der Schweiz.* Antiqua 24. Basel
- SCHMID-SIKIMIC, B. 1997. *Hallstattzeitliche Ringschmuck in der Schweiz.* Prähistorische Bronzefunde XXXX. München: C. H. Beck.



Reconstitution graphique des sépultures du tumulus 1 de Kernenried (dessin M. Stöckli, ADB)

## LE FOSSÉ DES PANDOURS AU COL DE SAVERNE : RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE DE 1998

Stéphane FICHTL

La problématique des fouilles du Col de Saverne tournait, cette année, autour de trois points :

- La recherche des entrées de l'*oppidum* et leur état de conservation.
- La recherche de zones d'habitat et d'occupation à l'intérieur de l'enceinte.
- La confirmation de la datation du site.

### **Les entrées de l'*oppidum***

L'emplacement de deux portes peut se déduire des différents chemins qui traversent le col et des interruptions des remparts. L'une se trouvait au nord, au niveau du rempart de barrage et permettait l'accès au plateau, l'autre se situait au sud, à la montée de l'actuel GR, venant de la plaine d'Alsace. La fouille de cette année se proposait de confirmer cette hypothèse de travail. Mais si les emplacements ne semblent pas pouvoir être mis en doute, l'architecture des deux portes est quant à elle certainement définitivement perdue, vu les voies successives qui ont emprunté le même passage. Au nord la construction de la route nationale a détruit une importante partie du rempart, dont certainement l'emplacement de la porte. Au sud c'est aux aménagements successifs d'une voie à omières que l'on doit la destruction de l'entrée d'époque celtique.

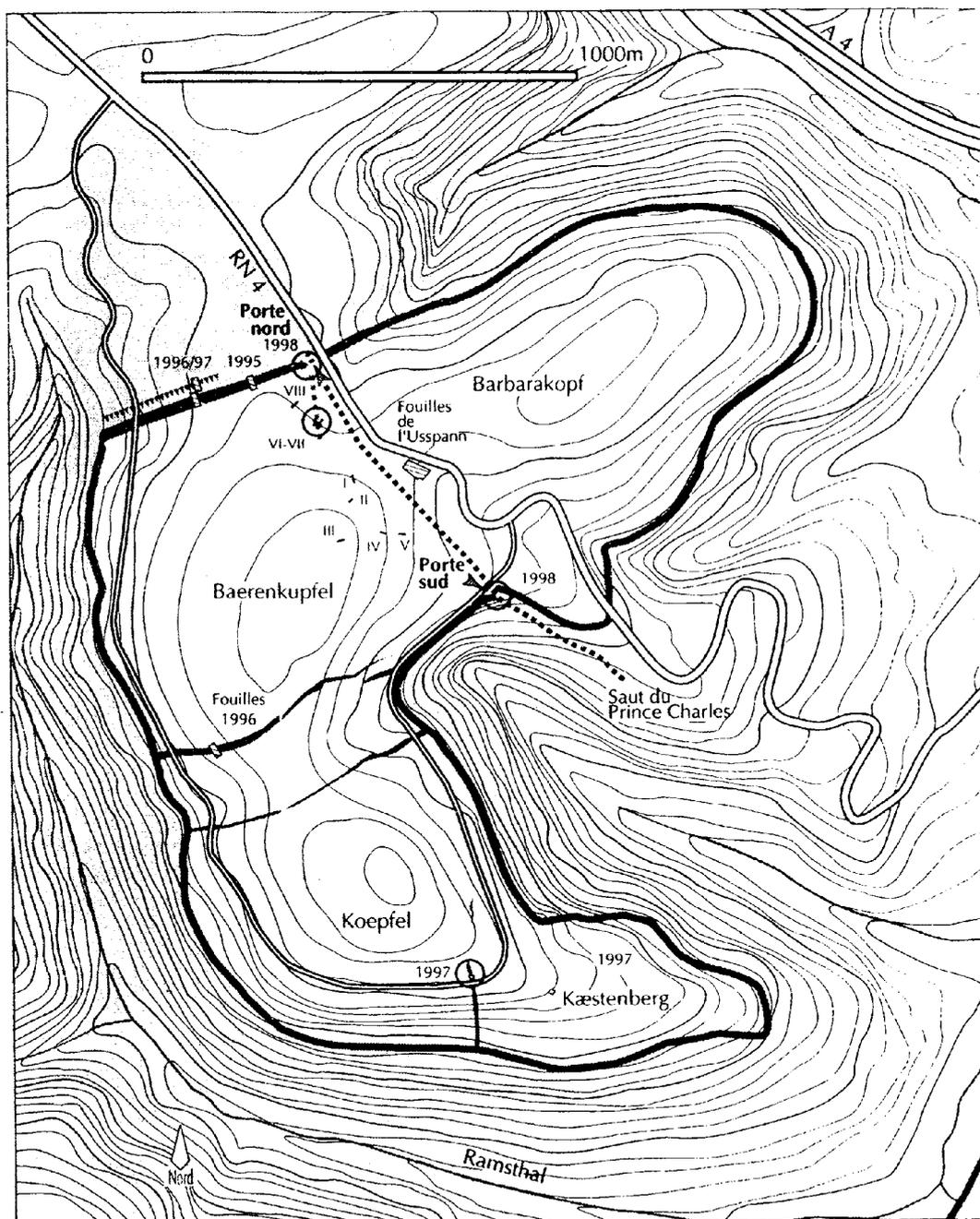
### **Les zones d'habitat**

La seconde interrogation a obtenu une réponse plus encourageante. Entre les deux entrées connues du site passait sans doute une voie à proximité de laquelle on pouvait attendre des zones d'occupation. Un des sondages a mis en évidence une zone d'habitat de La Tène Finale. Le sondage de l'année 1998 est trop modeste pour livrer des plans de bâtiments, mais plusieurs indices permettent une première hypothèse. Cette zone se compose de deux empièvements : le premier est formé d'un hérisson de petites dalles placées de chant, dans lequel se dégage une nette orientation nord-sud, le second est un empièvement moins régulier mais avec plusieurs poches contenant des fragments d'amphores roulées. Si on compare ces résultats à ce que l'on connaît par ailleurs pour les constructions de la *statio* de l'Ussspann, où des hérissons du même type sont connus, on peut proposer que la partie organisée est liée à un bâtiment, tandis que la partie irrégulière correspond plutôt à un espace ouvert, rue ou cour. L'élargissement et la fouille intégrale de cette zone permettront d'affiner ces hypothèses.

### **La datation**

En l'absence de fosses contenant une quantité importante de matériel, nous sommes dépendants des quelques éléments épars provenant des différentes interventions sur le site.

Le matériel numismatique se compose en très forte majorité de potins au sanglier dits "Leuques" (75 %), caractéristiques de LT D1. Le matériel en verre, perles et bracelets, confirme cette datation. Les amphores républicaines présentent elles aussi le même faciès. Il apparaît donc bien que l'âge d'or de l'*oppidum* est à mettre à LT D1, mais la présence d'une monnaie de TOGIVIX et de céramique plus récente trouvée dans le talus de la porte sud pose la question de la survivance du site à LT D2 et à l'époque augustéenne.



Plan de l'oppidum et emplacement des tranchées

## DU NOUVEAU SUR AUCH/ELIMBERRIS : LA FOUILLE DE SAUVETAGE DU CHEMIN COURGERON

Sylvie BACH, Philippe GARDES

En septembre et octobre 1998, une fouille de sauvetage a été réalisée dans la ville basse d'Auch (Gers), au n° 1 du chemin de Cougeron. Après enlèvement des niveaux superficiels remaniés, la fouille s'est développée sur l'ensemble de la surface menacée (170 m<sup>2</sup>). Elle a permis de mettre en évidence un bâtiment du Bas-Empire aligné sur une voie S/N ainsi qu'une série de niveaux étagés de la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.C. à la fin du II<sup>ème</sup> s. ap. J.C. Mais l'intérêt de la fouille réside surtout dans l'identification de différentes structures appartenant à un habitat des II<sup>ème</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.C. Celles-ci ont subi d'importantes perturbations dues aux occupations postérieures. Néanmoins deux phases constructives ont pu être identifiées (Fig. 1) :

- Phase I. Plus de trente trous de poteaux, aménagés dans le substrat appartiennent à cet horizon. On distingue deux grands types de creusements. La majeure partie présentent un diamètre de l'ordre de 25 à 35 cm. Les autres peuvent atteindre jusqu'à 50 cm et devaient donc accueillir des poteaux centraux ou d'angle. Leur densité rend la compréhension difficile. Il semble néanmoins que l'on puisse reconnaître un alignement nord-sud à l'W de la zone fouillée. Le trou de poteau 1112 pourrait alors correspondre à un poteau central et, ainsi, définir une structure quadrangulaire de grande dimension.

Les nombreux fragments de torchis recueillis nous renseignent sur les techniques de construction. Le revêtement est constitué d'un mélange de terre, de paille et de brindilles. De nombreux fragments conservent en négatif la trace d'un clayonnage, formé de branches entremêlées. Certains présentent une face extérieure recouverte d'un badigeon blanc (à la chaux ?), qui évoque un enduit mural. Des motifs semblent avoir été peints en rouge (hématite ?) sur ce support. Des blocs de torchis de section semi-circulaire, portant des empreintes de lattis, pourraient, quant à eux, être mis en relation avec l'habillement de différentes parties d'une toiture (faitière ?, voliges ?).

La datation pose problème. En effet, le mobilier, découvert en petite quantité, provient exclusivement des trous de poteau et d'une fosse. Notons, tout de même que la céramique non tournée semble dominer avec des formes comme des urnes à lèvre en bandeau décorées de lignes d'incisions à la base du col, des pots ovoïdes à décor de même type et panse radée, des couvercles à rebord droit et des écuelles à bord rentrant. A cet horizon sont également associés plusieurs fragments d'amphores gréco-italiques, dont deux lèvres de type Lyding-Will e. Cet horizon peut provisoirement être placé dans le courant de la deuxième moitié du II<sup>ème</sup> s.

- Phase II. La mise en place d'une sablière marque une seconde étape d'occupation. Cette structure correspond à une saignée d'une vingtaine de cm de large sur 20 cm de profondeur en moyenne, creusée dans la partie supérieure du substrat. Malgré son état d'arasement, des trous de poteaux et surtout des calages ont pu être repérés à intervalle plus ou moins régulier dans sa masse. De direction S./N., la structure se développe sur une longueur de 10 m environ, en limite W de la zone fouillée. Elle forme un angle à 45° en direction de l'E, à son extrémité nord. Au-delà, elle a été tronquée par une grande fosse du I<sup>er</sup> s. ap. J.C. Le creusement est recoupé au sud par une nouvelle sablière qui pourrait correspondre à une cloison, ou plus vraisemblablement à un retour. Un important trou de poteau associé à un calage constitué de gros blocs calcaire marque probablement l'emplacement d'un des supports centraux. Dans ce cas de figure très probable, et avec les réserves qui s'imposent, on peut estimer les dimensions minimum du bâtiment à 7,5 x 7,5 m. Cette construction a subi au moins une réforme comme en témoigne le déplacement de quelques centimètres de la sablière N.

La nature de la superstructure peut être évoquée grâce aux éléments de parois de torchis rubéfié ou non découverts effondrés, dans le secteur 3.

Au sud du bâtiment, devait se développer un espace non couvert dont témoigne indirectement la présence de trous de piquets et surtout d'un petit four (de potier ?). Malgré son état d'arasement, on reconnaît une structure bilobée correspondant à deux fosses juxtaposées. Aucune trace de sole ni de support (pilier central ?) n'a été observée. En revanche, la partie basse de l'alandier est conservée (l. = 0,20, L = 0,15 m). La fosse nord (D = 0,60 m) devait accueillir le foyer d'alimentation, comme le suggère l'abondance des charbons

de bois, alors que l'autre ( $D = 0,80$  m) correspond vraisemblablement à la partie voûtée (cf. fig. 4 et photo.n°5). La présence de tessons sous-cuits ou présentant des stigmates de chocs thermiques nous conduit à privilégier l'hypothèse d'un four de potier.

Le faciès de céramique de cette phase est typique de l'extrême fin du II<sup>e</sup> et de la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.C. Quelques observations nous permettent même d'affiner l'estimation chronologique et de proposer une fourchette comprise entre 100 et 40/30 av. J.C. On peut ainsi rattacher le répertoire des formes de campanienne (Lamb 36, 27b, 33b), avec toutes les réserves que doit nous inspirer la faiblesse du lot, au campanien tardif (circa 100-40 av. J.C.). De même, les amphores Dr. IA ne sont attestées dans la région qu'à partir de la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.C. mais connaissent une grande vogue surtout dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.C. Plusieurs arguments justifient les datations proposées pour la tranche inférieure de la fourchette. L'apparition de la céramique à cuisson oxydante est généralement datée de l'extrême fin du II<sup>e</sup> et du début du I<sup>er</sup> s. av. J.C. en domaine continental (Roanne, Feurs). Des datations comparables sont avancées pour des sites régionaux comme Auterive. Mais cette céramique ne se développe véritablement qu'à l'époque augustéenne. Avec des proportions comprises entre 6 et 10 %, les productions d'Auch pourraient être situées, comme celles du puits I de Lecture, par exemple, dans le courant de la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.C.

Autre argument, le faciès de la céramique commune identifié dans les niveaux immédiatement postérieurs ne présente pas de différences notables que ce soit dans le répertoire de types ou de formes. Des fragments d'amphore Pascual I, des tessons de céramique campanienne B et de sigillée arétine invitent pourtant à le dater au plus tôt des années 40/30, voire encore plus tardivement. En l'absence de *hiatus* chronologique, il faut donc retenir ces dates comme limites inférieures pour les niveaux pré-augustéens. D'autres arguments vont dans ce sens, comme la présence de céramiques de type celtique évoluées, et en particulier un fragment de jatte carénée à décor en métope.

Cette fourchette recouvre assez largement l'horizon V défini pour l'ensemble de l'Aquitaine (GARDES, 1998) et les phases 3-5 de la chronologie établie pour la Gaule interne (BUCHSENSCHUTZ et COLIN, 1991; LAVENDHOMME et VAGINAY, 1997).



La mise en évidence d'un habitat pré-augustéen à Auch ne constitue pas une découverte en soi. G. Collard signalait déjà à la fin du XIX<sup>e</sup> la présence d'amphores républicaines et d'un tesson de campanienne dans la zone de l'hôpital. Les recherches réalisées ces trente dernières années dans le secteur du collège Mathalin ont confirmé ces premières observations. Mais leur extension limitée n'a pas permis d'apprécier la nature de l'occupation. Les structures découvertes à l'occasion de la fouille du chemin du Cougeron comblent cette lacune et prennent un relief particulier dans une région sinistrée du point de vue de l'étude de l'habitat protohistorique (GARDES, 1998).

Les informations réunies lors de cette fouille et l'analyse des découvertes anciennes permettent également de poser un regard neuf sur le problème de l'identification du chef-lieu primitif des *Ausci*. Son identification avec le plateau qui porte la ville haute a maintes fois été proposée depuis le XIX<sup>e</sup> s.. Mais ce point de vue ne va pas s'en poser problème. Certes, il s'agit d'un éperon occupant une position stratégique, à plus de 100 m au dessus du cours du Gers. Mais aucun ouvrage de fortification n'y a jamais été décelé. De plus, les nombreux travaux d'urbanisme réalisés ces dernières années n'ont pas donné le moindre indice d'occupation protohistorique ou antique. L'assimilation avec l'"oppidum" de La Siutat à Roquelaure n'emporte pas non plus la conviction, et ce même si l'ampleur des travaux de fortification, l'extension du site (9 ha) et les éléments de datation semblent compatibles avec l'hypothèse. Il est en effet situé à plus de 8 kilomètres de la ville antique et, à moins d'envisager un brusque déplacement de l'habitat, on ne peut sérieusement retenir cette localisation. L'"oppidum" de La Siutat correspond plus vraisemblablement à une fortification secondaire placée dans la zone de contact avec la cité des Lactorates.

En fait, les deux propositions précédentes relèvent d'une incapacité à penser les agglomérations indigènes en dehors du cadre scolastique de l'*oppidum* fortifié de hauteur.

Or, il apparaît de plus en plus évident que le site primitif se trouve dans la plaine, sur la rive droite du Gers. Cette localisation avait été écartée par certains auteurs en raison de la situation du secteur sur une terrasse indondable, ces derniers préférant alors parler, au sujet des indices d'occupation protohistoriques, de vestiges d'un "village de pêcheurs". Aujourd'hui la situation est beaucoup plus claire. En dehors du Chemin de Cougeron, quatre opérations ponctuelles ont donné du matériel pré-augustéen en stratigraphie (Ancien hôpital, Collège

Mathalin, rue Eugène Sue et rue du 11-Novembre) En tout, une dizaine de points de découvertes se répartissent dans la ville basse. Ces données nous permettent d'estimer *grosso modo* la surface occupée par l'agglomération pré-augustéenne à environ 30-40 ha. Concrètement, celle-ci semble s'étendre entre le Gers, le ruisseau du Lastran et une zone marécageuse située en face du ruisseau d'Embaquès.

Malgré sa faible extension, la fouille du Chemin de Cougeron a permis de progresser de manière significative dans la compréhension de l'établissement pré-augustéen d'*Elimberis* mais aussi et surtout dans un domaine qui souffre d'un grave déficit de recherches au sud de la Garonne : l'architecture protohistorique.

**BUCHSENSCHUTZ et COLIN, 1990** : Buchsenschutz O. et Colin A., Contribution des habitats de la Gaule chevelue à la chronologie de La Tène finale, *Gaule interne et Gaule méditerranéenne, Confrontations chronologiques*, Actes de la table-ronde de Valbonne (1986), CNRS, Paris, 1990, p. 303-306.

**GARDES, 1998** : Gardes Ph., Habitat et territoires protohistoriques en Aquitaine durant le dernier millénaire av. J.C, dans Berrocal L. et Gardes Ph. (dir), *Entre Celtes et Ibères : phénomènes démographiques et processus d'urbanisation en Europe occidentale du VIIIème au Ier s. av. J.C.*, Madrid, 1998, sous presse.

**LAVENDHOMME et VAGINAY, 1997** : Lavendhomme M.-O. et Guichard V., *Rodurna, le village gaulois*, DAF, 62, Paris, 1997, 369 p.

**CANTET et LARRIEU-DULER, 1980** : Cantet J.-P. et Larrieu-Duler M., Les origines, dans Bordes M. (dir.), *Histoire d'Auch et du pays d'Auch*, Roanne, 1980, p. 21-42.

**SCHAAD et VIDAL, 1992** : Schaad D. et Vidal M., Origines et développement des cités de Saint-Bertrand-de-Comminges, d'Auch et d'Eauze, *Villes et agglomérations antiques dans le sud-ouest de la Gaule*, Actes du colloque de Bordeaux (1990), 1992, p. 210-219.

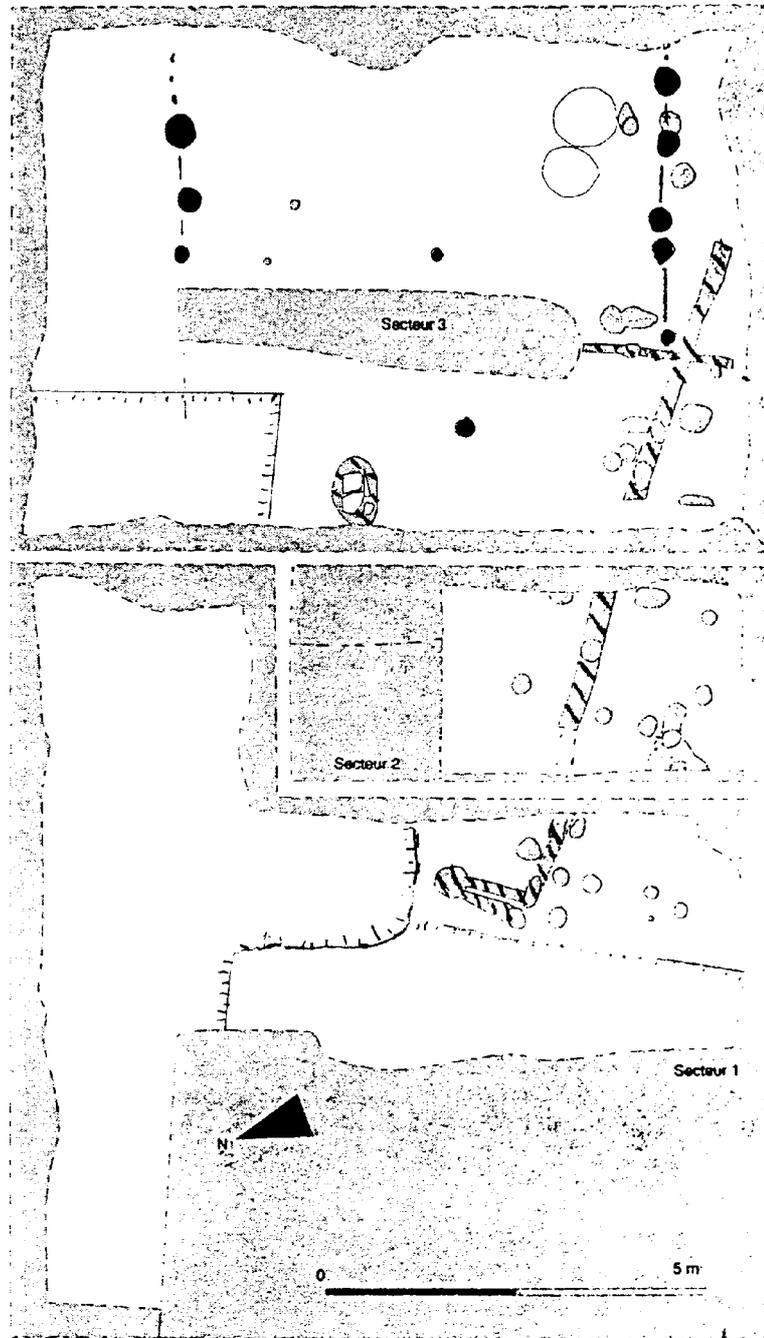


Fig. 1 : Auch, Cougeron, plan général des structures pré-augustéennes



secteurs détruits ou non accessibles



phase I



phase II

## L'ENCEINTE PROTOHISTORIQUE DU PUECH DE MUS (SAINTE-EULALIE-DE-CERNON) : CAMPAGNE 1998

Philippe GRUAT<sup>17</sup> et Georges MARTY<sup>18</sup>

Les recherches sur l'habitat fortifié du Puech de Mus (V<sup>e</sup> - IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.), identifié par André Soutou en 1965, ont débuté en 1995 et se poursuivent depuis (voir *bulletins A.F.E.A.F.* n° 15 de 1997, p. 25-27 et n° 16 de 1998, p. 13-16).

Les travaux réalisés en 1998 se sont concentrés sur un secteur de fortifications et de niveaux d'habitat (S.1), actuellement traité sur une surface totale de 870 m<sup>2</sup>.

### **Les fortifications successives**

Les deux premiers remparts "calcinés", associant pierre et bois (chêne), sont accolés sur au moins 100 des 200 m environ de développement que présente cette enceinte de rebord de plateau d'un hectare. On peut raisonnablement penser que ce doublement concerne l'ensemble du tracé. Il faut vraisemblablement admettre qu'ils constituent un même et unique ouvrage, d'environ 4,40 à 5,73 m de large, d'autant que les dendrochronologies obtenues sur leurs poutrages respectifs (une quinzaine de dates revues cette année)<sup>19</sup> sont quasiment synchrones (autour du milieu du V<sup>e</sup> s. av. J.-C.). Nous sommes donc probablement en présence d'un rempart à parements internes, technique bien connue à cette époque dans le Languedoc oriental tout proche même si l'architecture renvoie plutôt au domaine celtique. Les données de terrain confirment qu'une palissade émergeait de l'ensemble, sans doute pour former un parapet ou un chemin de ronde. Aucun système de porte n'est connu pour l'instant pour cette première phase (IIIa et b) de fortification du site, démantelée par le feu peu de temps après avoir été érigée.

La restructuration du système de défense (phase IV), à l'avant du précédent, concerne les zones où le parement interne du premier ouvrage n'avait plus suffisamment d'élévation. Il s'agit d'une palissade avec talus et fossés, mis en place au cours de la deuxième moitié du V<sup>e</sup> s. av. J.-C.

De cette phase on a pu, cette année, étudier l'évolution d'un système d'accès en chicane. D'une porte "à recouvrement" classique (phase IVb) mais imposante (4,30 m de large) on passe, semble-t-il, à une entrée originale s'effectuant par un talus en pente douce, balisée et protégée par au moins une tour interne pleine (phase IVc).

### **Les niveaux d'habitats**

Côté habitat, les observations stratigraphiques confirment que l'occupation du site ne débute vraiment qu'après la calcination du premier ouvrage à parements internes. Elle se matérialise par une superposition apparemment rapide et continue de structures. Elles sont malheureusement non différenciables sur le plan de la stratification sédimentaire, particulièrement uniforme. L'ensemble se met en place au cours de la deuxième moitié du V<sup>e</sup> et le début du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.

De la phase la plus récente (début du IV<sup>e</sup> s.), on a pu intégralement circonscrire un grand bâtiment absidial (15 m X 5,60 à 7 m), très érodé et pour l'instant isolé.

Des niveaux sous-jacents (deuxième moitié du V<sup>e</sup> s.), la campagne 1998 aura permis de mettre au jour un bâtiment quadrangulaire (36 m<sup>2</sup> environ de surface utile estimée) en matériau périssable. Bien que la fouille de ce dernier ne soit pas totalement achevée, il ne paraît fermé que du côté des vents dominants d'Ouest, secteur muni d'un puissant solin de pierre, faisant également office de mur-terrasse pour compenser le pendage du socle. A l'intérieur des quatre poteaux porteurs centraux, plus rarement à la périphérie immédiate de l'aire qu'ils délimitent, une batterie de soles d'argile rubéfiée a été étudiée.

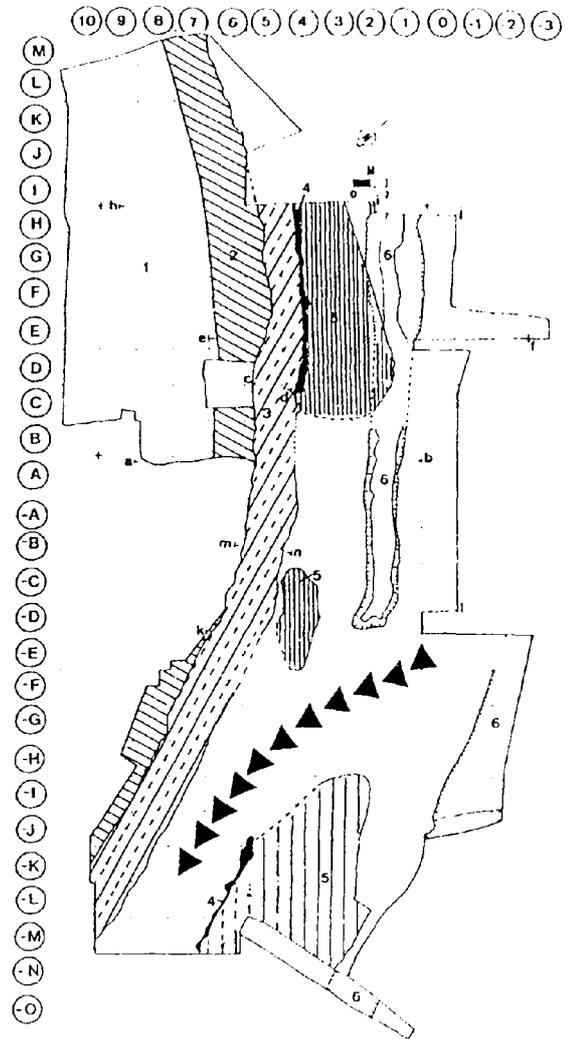
<sup>17</sup> Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Archéologique Aveyronnais (A.S.P.A.A.), Centre Archéologique Départemental, Le Bourg, 12630 Montrozier, chercheur associé à l'U.M.R. 154 du C.N.R.S. (Lattes).

<sup>18</sup> A.S.P.A.A.

<sup>19</sup> Travaux de Béatrice Szepertyski, L.E.A., Bordeaux.

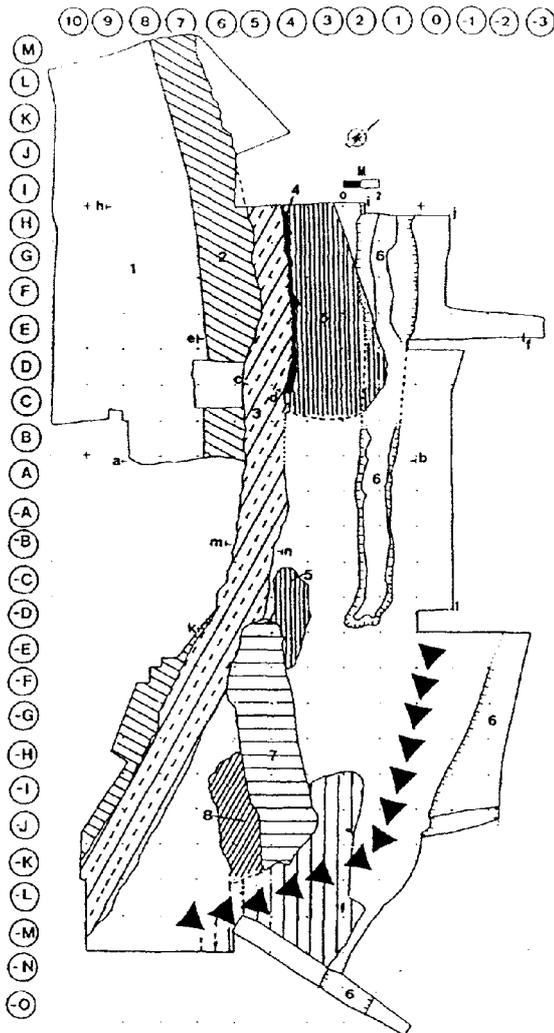
La plupart semble liée à la métallurgie du bronze et du fer : fragments de parois vitrifiées et de rares creusets, nombreuses scories, "loupes de fer", sidérolithes, coulures de bronze, objets finis, ébauchés, usagés ou destinés au recyclage. Dans ou contre ce bâtiment, deux sépultures périnatales sont venues s'ajouter à celle exhumée l'an dernier. L'abondant matériel découvert dans le niveau d'abandon du site, permet de situer cet épisode vers le milieu du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C., vraisemblablement avant l'horizon Duchcov / Münsingen auquel aucune des nombreuses fibules découvertes ne se rattachent.

Evolution du système de porte  
de la phase IV du Puech de Mus  
(Sainte-Eulalie-de-Cernon,  
Aveyron), 1998



Phase IVb

Phase IVc



Légende :

- 1 : habitat ; 2 et 3 : remparts de l'ouvrage à parements internes (phases IIIa et b) ;
- 4 : palissades ; 5 : talus ; 6 : fossés ; 7 : barrage ;
- 8 : tour.

**BIBRACTE / MONT BEUVRAY  
LA CAMPAGNE DE 1998**

**Vincent GUICHARD**

Les travaux de cette campagne ont été conduits conformément au cahier des charges du programme triennal de recherche 1997-1999.

**1. Recherches de terrain sur le Mont Beuvray**

Les résultats les plus importants de la campagne sont les suivants :

— Les travaux de l'université de Vienne, sur le flanc oriental de la colline du Porrey, ont permis de confirmer que le mode de construction du « rempart extérieur » était un classique *murus gallicus* sur tout son pourtour. Les mêmes sondages ont également permis de vérifier que ce rempart extérieur est plus ancien que le rempart intérieur, ce que suggérait la topographie. Enfin, ces sondages ont vraisemblablement localisé une poterne dans le rempart extérieur, ce qui est totalement inattendu. La campagne de 1999 consistera à étendre la fouille de cette poterne, avec notamment l'espoir de collecter du mobilier qui permette de préciser la datation du rempart.

— Par ailleurs, l'équipe de la *Fachhochschule* de Munich, pilotée par F. Schubert, a largement avancé le lever microtopographique du secteur du Porrey. Près de la moitié des fortifications ont désormais été levées depuis 1996.

— A la Pâturage du Couvent, les équipes de l'université de Budapest et de l'université de Saragosse ont progressé dans l'étude d'un vaste îlot de constructions, dont le dernier état, augustéen, fait usage de techniques romaines. Les sondages dans une rue adjacente montrent que la délimitation de l'îlot s'est effectuée très tôt dans l'histoire de l'oppidum. Surtout, la poursuite de la fouille extensive de la partie centrale de cet ensemble confirme que l'on a vraisemblablement affaire à une vaste *domus*, avec succession dans l'axe de l'entrée de deux cours distribuant des pièces disposées de façon assez symétrique. Quelques sondages ont également permis d'observer que cette *domus* augustéenne s'appuie partout sur des maçonneries plus anciennes très bien conservées. Ces résultats nous poussent à poursuivre au cours des prochaines années la fouille de cet îlot (60 x 90 m) situé à l'ouest de la rue principale, sous réserve que soit trouvée une solution technique qui permette à la fois la conservation des vestiges architecturaux dégagés et leur présentation au public, au fur et à mesure de leur dégagement.

— Toujours à la Pâturage du Couvent, les équipes de l'université de Bologne et de l'université de Leipzig ont achevé la fouille d'un secteur d'habitat dont l'architecture est très différente : ici la tradition indigène de construction en bois et terre s'est maintenue jusqu'à l'abandon du site. La campagne prochaine sera consacrée à l'exploitation des très abondantes données collectées depuis plusieurs années, notamment les quelques tonnes d'objets mobiliers qui ont été recueillies. Ce secteur a été remblayé à l'issue de la campagne, à l'exclusion de l'emprise d'un bâtiment construit sur une cave en bois, dont on a restitué la structure *in situ*.

— Au Parc aux Chevaux, une brève campagne menée par l'équipe de l'université de Lausanne a permis d'achever la fouille stratigraphique de la *domus* PC1, dont on a par ailleurs consolidé les vestiges en prévision de leur présentation au public. Le chantier de l'école de fouille a été l'occasion de dégager un tronçon supplémentaire du mur de façade effondré d'un seul bloc de cette grande maison.

On propose, comme programme de la campagne 1999 pour l'école de fouille, l'achèvement du dégagement de l'atrium de la *domus* de l'état 5, afin de rendre plus compréhensibles les vestiges présentés au public.

— Le couvent franciscain a fait l'objet d'une ultime campagne de sondages profonds par l'équipe de l'université Paris-I dans l'emprise de la chapelle afin de préciser la chronologie des plus anciens vestiges d'occupation médiévaux de ce secteur, repérés en 1997. Il se confirme l'existence d'une phase de construction intercalée entre celle d'époque augustéenne et celle, médiévale, à vocation conventuelle. Au vu de sa position stratigraphique et de quelques vestiges mobiliers, elle pourrait dater de l'Antiquité tardive.

## 2. Recherches thématiques et travaux « de laboratoire »

— Les travaux sur le mobilier ont progressé au rythme escompté, grâce à l'assiduité des spécialistes concernés (T. Luginbühl, S. Rieckhoff, F. Olmer, L. Popovitch : poursuite du traitement des découvertes du chantier de l'université de Bruxelles, engagement de l'étude d'ensembles de mobiliers des fouilles de l'université de Bologne, identification des monnaies romaines exhumées à Bibracte (y compris fouilles anciennes)).

— On a poursuivi le classement et l'indexation de la documentation de fouille du XIX<sup>e</sup> siècle, en portant d'abord les efforts sur les collections conservées au musée des Antiquités nationales, déposées au Centre pour la durée de leur étude. Tous les objets non métalliques de ce musée ont été décrits, dessinés et reconditionnés. Le reste sera traité au début de l'année 1999.

— Julian Wiethold a pu étendre son enquête sur les plantes cultivées en Bourgogne à la fin de l'âge du Fer et à l'époque romaine grâce à une bourse post-doc d'un an allouée par la région Bourgogne. Les données collectées depuis le début du mois de juin (date du commencement de cette recherche) sont déjà très importantes.

— Christian Le Barrier a consacré une mission de 5 semaines à l'étude technologique des bois travaillés issus de la fouille de la Fontaine St-Pierre, revenus de restauration en septembre 1998, dans la perspective de la publication prochaine d'une monographie sur cette fouille. Cette étude ouvre de nombreuses perspectives nouvelles sur la gestion des ressources de bois de l'oppidum et le niveau de compétence des charpentiers gaulois (cf. fig.).

— Enfin, on a poursuivi la réorganisation du classement de la documentation archéologique concernant le Mont Beuvray. L'outil de classement est désormais entièrement opérationnel. Il a été mis au point par nos soins, avec le concours d'une étudiante en DEA de l'université Lyon-II. L'aspect cartographie a été lui aussi amélioré, tant pour l'archivage des données (mise en place d'une norme d'archivage) que pour leur consultation.

## 3. Autres activités scientifiques

— Colloques et tables rondes :

Table-ronde sur les méthodes d'étude de la céramique (7-9 avril, 25 participants), colloque sur les processus d'urbanisation à l'âge du Fer (9-11 juin, 70 participants), séminaire de paléo-botanique (2-4 octobre ; 20 participants), séminaire sur la gestion des données spatiales et les SIG (21 octobre ; 30 participants).

— Actions de formation :

Trois recherches thématiques ont permis d'organiser des ateliers pédagogiques ouverts aux étudiants : collections monétaires du site, documentation des fouilles anciennes, collections du MAN).

— Mémoires universitaires :

Soutenus :

Anne CHAILLOU. — *Définition, structure et organisation de l'archivage numérique des fouilles du Mont Beuvray*. Lyon : université Lyon II, 1998. Mémoire de D.E.A.

Didier OBERLI. — *Bibracte, Maison 1 du Parc-aux-Chevaux : les vestiges des occupations antérieures aux constructions maçonnées : matériaux et techniques de construction*. Lausanne : université de Lausanne, Institut d'archéologie et d'histoire ancienne, 1998. Mémoire de licence en archéologie gallo-romaine (2 vol.).

Andreas BAUER. — *Durchführung und Ausarbeitung von Geländeaufnahmen am Oppidum Bibracte in Frankreich unter besonderer Berücksichtigung des graphischen Feldbuchs GF-1*. München : Fachhochschule, 1998. Diplomarbeit (Géotopocart n° 17).

Franz DENK. — *Geländeaufnahme am Mont Beuvray und Genauigkeitsuntersuchung am Kartenblatt n° 6 - Le Porrey - von Henry d'Aboville*. München : Fachhochschule, 1998. Diplomarbeit aus der Vermessungswesen und Kartographie (1 CD) (Géotopocart n° 16).

Bernd MARQUARDT. — *Erfassung und Visualisierung der antiken Wege im Oppidum Bibracte auf dem Mont Beuvray, Frankreich*. Munich : Fachhochschule, 1998. Diplomarbeit aus der Vermessungswesen und Kartographie (Géotopocart n° 12).

Thomas SCHÜLLER. — *Höhenvergleich zwischen einer photogrammetrischen und einer terrestrischen Auswertung mit der Intergraph Software "Terrain Analyst"*. München : Fachhochschule, 1998. Diplomarbeit aus der Vermessungswesen und Kartographie (1 CD) (Géotopocart n° 15).

Andrea STROBL. — *Die Geschichte der Topographie am Mont-Beuvray*. Munich : Fachhochschule, 1998. Diplomarbeit aus der Vermessungswesen und Kartographie (Géotopocart n° 13).

Petra WEIß. — *Erstellung eines Neigungsplanes mit der Intergraph Software Terrain Analyst*. München : Fachhochschule, 1998. Diplomarbeit aus der Vermessungswesen und Kartographie (Géotopocart n° 14).

Engagés à la rentrée 1998-99 : six maîtrises (universités de Bologne, de Bourgogne, de Leipzig, de Strasbourg) et une thèse (F. Meylan, université de Bourgogne et université de Lausanne).

#### 4. Perspectives de redéploiement des activités de terrain

— A la fin de la campagne de 1998, quatre équipes ont achevé leurs interventions sur le terrain : Bologne, Bruxelles, Lausanne, Leipzig. Seulement trois des équipes en place interviendront encore en 1999 (sans compter celle de Munich) : Budapest, Saragosse, Vienne. Il est indispensable de trouver de nouvelles collaborations afin de permettre la mise en place d'un nouveau programme triennal de recherche (2000-2002) comportant une part aussi importante de travaux de terrain. Des contacts ont notamment été pris avec l'université de Sheffield (Royaume-Uni), qui déléguera une petite équipe dès la campagne 1999.

— On propose aussi trouver de nouveaux modes de fonctionnement pour les fouilles, en organisant des chantiers de plus longue durée (3-4 mois) qui pourraient intégrer des étudiants issus de différentes universités et proposer un programme pédagogique beaucoup formalisé et structuré que ce qui se fait actuellement. Cette nouvelle formule doit être expérimentée dès la campagne 1999. Si l'expérience s'avère concluante, ce chantier-école pourrait ensuite être ouvert à des publics plus variés, notamment des archéologues en formation continue. Ce projet doit permettre à la fois de diversifier les actions de formation du Centre, de maintenir une plus longue période d'activité archéologique sur le site et de mieux rentabiliser ses moyens logistiques.

#### 5. Publications

Parues en 1998 :

**Arcelin, Tuffreau-Libre 1998** : ARCELIN (P.), TUFFREAU-LIBRE (M.). — *La quantification des céramiques, conditions et protocole*. Actes du colloque 7-9 avril 1998, Glux-en-Glenne (Nièvre). Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 1998 (Bibracte ; 2).

**Gruel, Vitali 1998** : GRUEL (K.), VITALI (D.) dir. — *L'oppidum de Bibracte : bilan de onze années de recherches*. *Gallia*, 55, 1998. Paris : CNRS, 1999, p. 1-140.

**Musée de Bibracte 1998** : *A la frontière entre l'Est et l'ouest : l'art protohistorique en Hongrie au premier millénaire avant notre ère* : exposition St-Léger-sous-Beuvray (Saône-et-Loire), musée de Bibracte, 21 mars au 27 septembre 1998. Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 1998, 87 p.

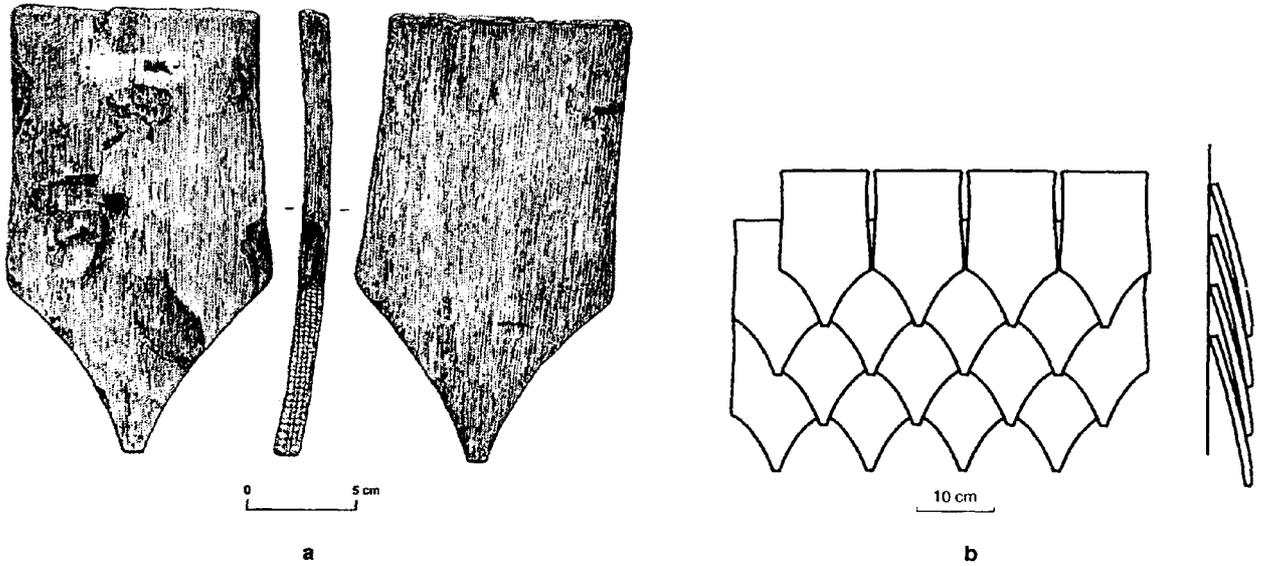
À paraître en 1999 :

**Buchsenschutz, Guillaumet, Ralston à paraître** : BUCHSENSCHUTZ (O.), GUILLAUMET (J.-P.), RALSTON (I.) dir. — *La Porte du Rebout à Bibracte*. Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray. (Bibracte ; 3).

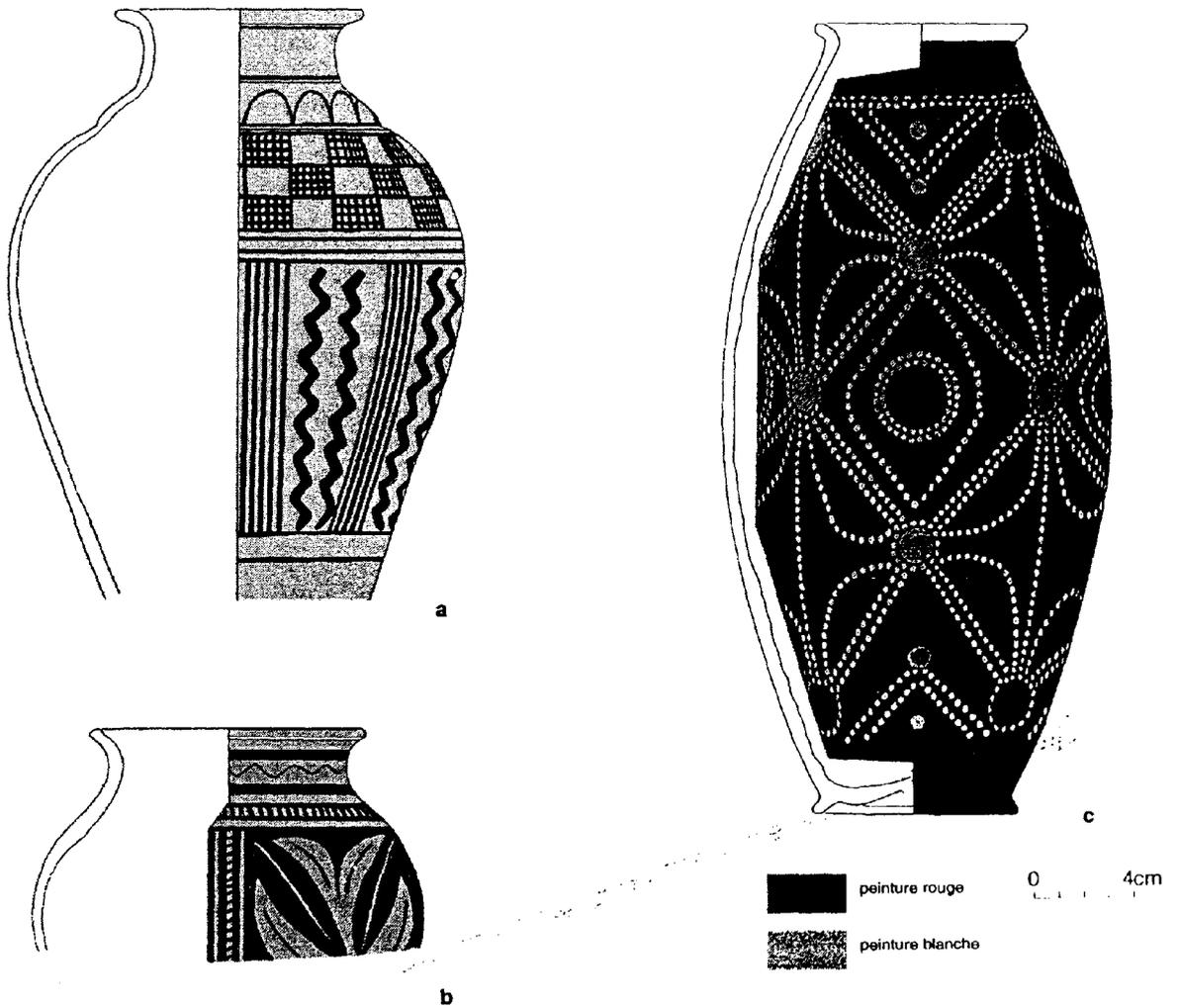
**Barral, Richard à paraître :** BARRAL (Ph.), RICHARD (H.) dir. — *La Fontaine St-Pierre et la Fontaine de l'Ecluse à Bibracte*. Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray. (Bibracte ; 4).

*Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer*. Actes du colloque 8-11 juin 1998, Glux-en-Glenne (Nièvre). Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, à paraître (Bibracte ; 5).

1



2



1/ Bibracte/Mont Beuvray : étude technologique des bois travaillés.

a) Bardeau en bois trouvé à la Fontaine St-Pierre.

b) Mode possible de mise en œuvre des bardeaux antiques (vue de face, vue de profil).

2/ Bibracte/Mont Beuvray : la Pâturage du Couvent : mobilier de la fosse [526] retrouvée dans l'espace intérieur du bâtiment adjacent à l'extrémité orientale de la rue des Caves.

Céramiques peintes. a : B998.9.5262.136 ; b : B998.9.5262.112 ; c : B998.9.5262.90.

## DE NOUVEAUX INDIVIDUS EN POSITION ASSISE À ACY-ROMANCE (ARDENNES)

Bernard LAMBOT<sup>20</sup>

La découverte, en 1995, d'une vingtaine d'inhumés en position recroquevillée, la tête entre les pieds, devant un temple du village d'Acy-Romance (Ardennes), soulevait de nouveau la question du sacrifice humain chez les gaulois. A une époque où l'incinération des défunts est la règle, ces squelettes, dépourvus de tout viatique, correspondent à une pratique bien particulière. L'étude des corps et de leur environnement conduisent à décrire des gestes et un cheminement aux connotations religieuses évidentes. Après sa mise à mort le jeune homme sacrifié est placé dans une caisse en bois, descendu dans le puits du temple le temps nécessaire pour nourrir de ses humeurs les puissances infernales et se dessiquer, puis est remonté et enterré sur l'esplanade. Le corps « momifié » garde la position prise lors de sa mise en caisse, jambes pliées, corps basculé vers l'avant, la tête se trouvant entre les pieds. Spectaculaire, autant par la position des corps que par la révélation de pratiques sacrificielles, répétitives, cette découverte vient d'être enrichie de nouveaux individus.

En effet lors des fouilles de 1998 trois nouveaux squelettes ont été mis au jour. Le lieu de leur inhumation est inattendu et leur position est différente des autres. Ils sont assis dans des fosses carrées d'à peine 1 m de côté et ne subsistant que sur une vingtaine de centimètres de profondeur en raison de l'érosion et de leur destruction partielle par les labours. Le corps le mieux conservé possède encore sa mandibule qui montre que les têtes étaient présentes à l'origine. Les trois corps présentent des positions analogues : dos appuyé contre la paroi de la fosse, jambes pliées croisées, main gauche sur la cuisse, main droite au sol, tête penchée en avant comme l'indique la seule mandibule encore existante. Les corps reposent sur les coxaux, à plat. Ces trois individus regardent précisément le soleil se levant à l'horizon, plein Est.

De toute évidence les corps ont été déposés dans les fosses à l'état de momies. Toutes les observations sont convergentes : comblement de craie tassée très dense, connexions parfaites, descente des côtes le long de la colonne vertébrale, affaissement de la mandibule à hauteur du sternum et surtout la position anatomique parfaite des rotules. En témoigne également l'absence totale du bras droit et de deux doigts de la main gauche pour l'un des corps, les phalanges de la main droite pour un autre, absence antérieure à la mise en terre. Ces corps se sont donc desséchés naturellement, après peut-être éviscération.

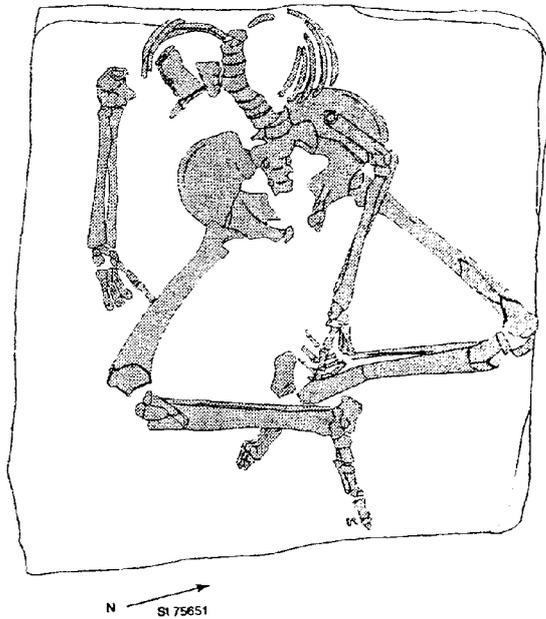
Ces individus n'ont rien à voir avec les dix neuf inhumés enterrés sur l'esplanade devant le grand temple du centre communautaire et cultuel. Les fosses dans lesquelles ils sont ensevelis sont bien taillées, carrées, à fond plat. Les autres sont placés dans des fosses creusées en cuvette, sans soin, et les corps sont déposés sans trop de précautions, certains pouvant se retrouver sur le flanc. Si ces derniers sont des sacrifiés destinés à satisfaire les dieux infernaux, probablement en hommage à Dis Pater, ces trois inhumés sont autre chose. Ils ont été disposés avec précaution, le dos contre la paroi, et orientés avec soin pour regarder le soleil levant.

L'alignement des fosses, leur orientation et l'emplacement choisi témoignent d'une volonté et non d'un hasard. Le nombre lui même, trois, qui n'est pas conditionné par l'espace disponible, très vaste, n'est pas sans poser de question. On peut s'interroger également de la relation que ces défunts entretiennent avec une vaste construction implantée à une bonne dizaine de mètres au sud, en bordure d'une grande cour. Ils se trouvent à plus de 100 m au nord-est des inhumés recroquevillés et des temples. Il s'agit d'évidence d'un autre groupe d'humains ayant joué un rôle dans le rituel gaulois. Actuellement on ne peut que souligner les différences évidentes dans la position des corps et par conséquent observer que les uns étaient en relation intime avec la terre et ses profondeurs et les trois autres avec le soleil et le cosmos.

En dernier lieu il convient de mentionner l'existence d'une monnaie du peuple Rème représentant de face un petit personnage nu, assis, jambes croisées, tenant ses longues nattes tressées. Une petite sculpture trouvée apparemment à Reims au 19<sup>e</sup> siècle, figurant dans Espérandieu, représente précisément le même personnage nu, assis jambes croisées, longs cheveux, mains posées à l'origine sur les cuisses. On ne peut qu'être frappé par le traitement stylistique identique de ces deux représentations

<sup>20</sup> CRAVO, 21 rue des Cordeliers, 60200 Compiègne

mais aussi par le fait que seul le peuple Rème a coulé des monnaies en potin représentant un « dieu » nu, assis jambes croisées (une monnaie frappée en bronze, tardive, probablement Ambienne représente un guerrier copie conforme des statues méditerranéennes).



## IMPORTANCE DE L'APPROCHE CRITIQUE EN ARCHÉOLOGIE : LE CAS DES HACHES À DOUILLE ARMORICAINES EN BELGIQUE

Axelle LETOR

L'étude critique des haches à douille armoricaines conservées en Belgique nous a amenés à développer une méthode d'enquête spécifique dont les résultats mettent en question la diffusion de l'objet vers l'Est.

Si la hache armoricaine a vraisemblablement été mise en circulation durant la Protohistoire, elle a également été dispersée par l'antiquariat en Europe, dès le 18<sup>e</sup> siècle (BRIARD J., 1979, p. 174-175). La carte de répartition non-critique des exemplaires rend compte de cet échange moderne autant que d'une réalité plus ancienne (BRIARD J., 1987, p. 736; 1979, p. 174). Paradoxalement, le modèle réapparaît ponctuellement sans les réserves requises alors que la plupart des archéologues s'accordent sur sa précarité. L'équivoque permet bien entendu d'utiliser abusivement l'objet. De plus, lorsque les haches armoricaines sont critiquées, elles le sont de manière insuffisamment méthodique ou, au contraire, de façon trop radicale.

Nous avons par conséquent tenté de faire le point en élaborant un inventaire critique du matériel belge (116 haches). Selon les mentions succinctes qui accompagnent les pièces, cinq d'entre elles proviendraient d'un achat direct en France, la majorité semblant être le fruit de découvertes nationales antérieures à la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Ces données paraissent donc attester une influence armoricaine protohistorique.

Les choses ne sont cependant pas aussi simples: les haches proviennent toutes de collections des 19<sup>e</sup> et début 20<sup>e</sup> siècles. Or, les acquisitions muséales passées sont sujettes aux problèmes de sources. Les données externes (localité, contexte de mise au jour ...), d'une part, sont absentes ou lacunaires, soit qu'elles n'aient jamais été enregistrées, soit que les archives qui les fournissent aient été perdues. Objets et documents sont d'autre part touchés par la fraude archéologique. Il n'est pas rare que les collectionneurs-antiquaires d'antan aient falsifié la provenance d'une pièce (modification du lieu de découverte), pour des raisons à la fois commerciales et idéologiques. Ces aléas sont révélateurs du mode de fonctionnement d'une archéologie éprise avant tout de «l'objet».

Aussi est-il indispensable de développer une approche critique vis-à-vis des informations récoltées. Nous devons, dans pareil cas, cesser définitivement d'exploiter l'objet, à moins de mettre au point une méthode d'enquête adéquate. A cet effet, nous avons créé un système de critique archéologique des haches armoricaines permettant d'accélérer le traitement des données en mécanisant l'investigation (fig. 1). Chaque pièce est préalablement classée selon le type de source qui la mentionne (étiquette, inventaire, document officiel) en vue d'attribuer, selon la qualité de ces documents, des degrés de fiabilité compris entre 0 et 3. Ce résultat est ensuite nuancé en le soumettant à une série de restrictions qui allient les analyses des critères internes et externes. Il importe de relativiser la valeur de ces degrés qui reflètent en majeure partie la méthode, l'objectif premier étant de s'entendre aux fins d'évaluer un matériel communément jugé intraitable.

Nous constatons, après enquête, que seules cinq haches armoricaines (du bassin scaldien) possèdent le degré de qualité deux qui confère à leur provenance une possibilité d'authenticité satisfaisante (sans qu'elle soit certifiée). L'intérêt de la recherche réside à présent dans la poursuite de l'examen critique aux zones semblablement touchées par la diffusion des haches vers l'Est. L'opération permettrait de compléter la méthode et d'en confirmer les conclusions initiales. Une généralisation dans les îles britanniques et en France rendrait dès lors possible la compréhension globale du rayonnement armoricain.

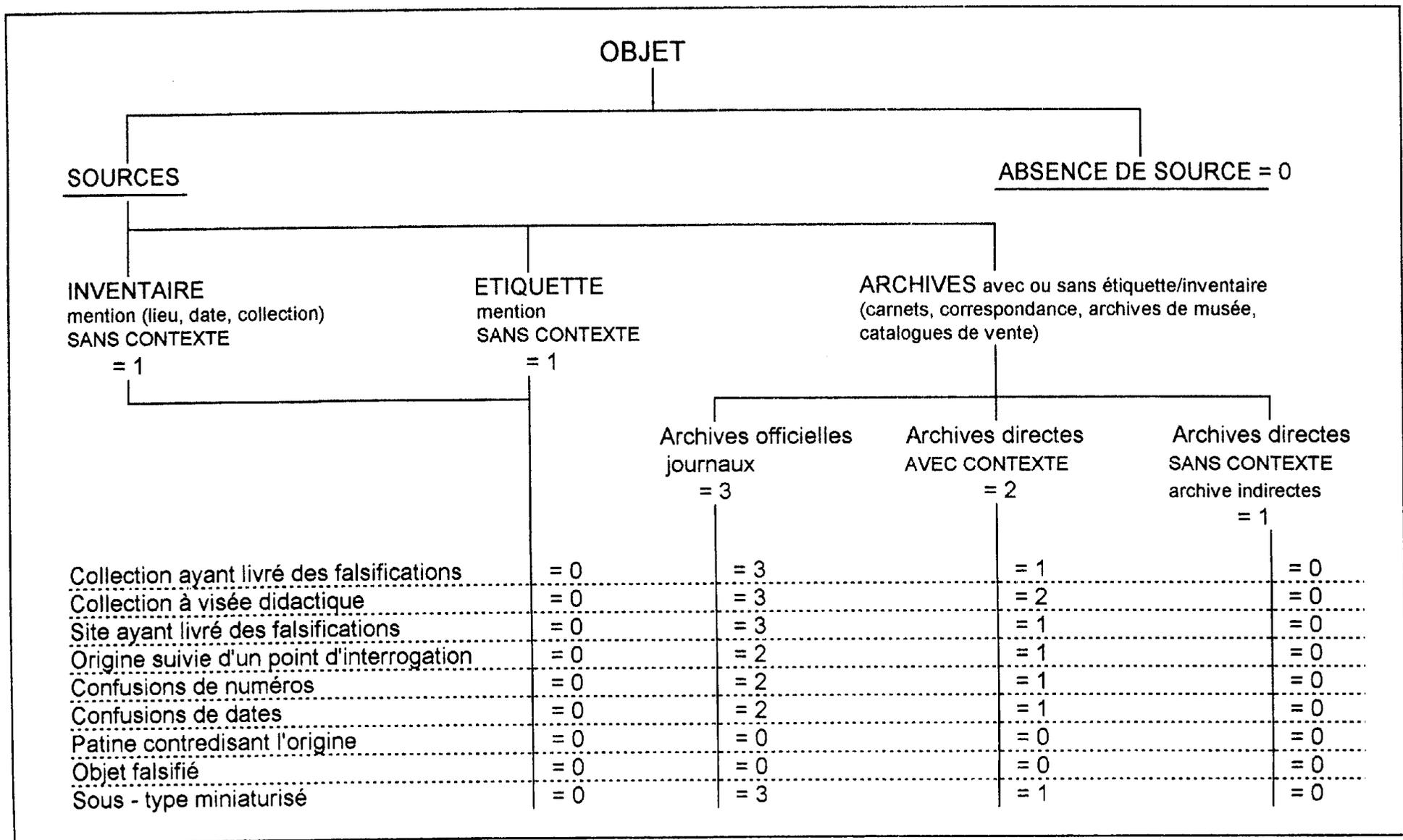
En illustrant le poids des données externes pour le matériel archéologique, le cas que nous venons d'évoquer rappelle le soin qu'il convient d'apporter à l'enregistrement lors des fouilles actuelles. L'exemple signale enfin l'intérêt d'une attitude méthodique et critique, notamment à l'encontre des arguments d'autorité.

Il nous est agréable de clore cette communication en remerciant Me S. Lourdaux, ainsi que M. L. Olivier pour ses encouragements et son invitation à la journée de l'AFEAF.

**Bibliographie**

- BRIARD J., *L'Age du Bronze. L'apogée du Bronze atlantique* in GIOT P.-R., BRIARD J., PAPE L., *Protohistoire de la Bretagne*, Rennes, 1979, p. 137-176.
- BRIARD J., *Rythmes de la production monétaire, de l'antiquité à nos jours* in *Actes du colloque international organisé à Paris du 10 au 12 janvier 1986*, Louvain-La-Neuve, p. 731-743.
- LETOR A., *Problèmes de méthodologie lors du traitement d'objets muséaux anciens: critique des haches à douille armoricaines de Belgique* in *Anthropologie et Préhistoire*, Bruxelles (à paraître).

Fig. 1: méthode critique adaptée aux haches à douille armoricaines



**VERBERIE " LES GÂTS " 1998**

**Estelle PINARD, François MALRAIN, Fabrice VANGELE,  
Gaëlle BRULEY-CHABOT et Dorothee FAQUEZ**

Dans le cadre du Programme de surveillance et d'étude archéologique de la moyenne Vallée de l'Oise, une intervention a été menée sur la commune de Verberie au lieu-dit "les Gâts". Les 17 hectares décapés s'inscrivent dans la continuité des 10 hectares fouillés l'an dernier, qui avaient livré un ensemble parcellaire continue de La Tène finale au II<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Un peu plus de 480 structures ont été mises au jour, elles sont attribuables du Hallstatt final-La Tène ancienne au III<sup>e</sup> siècle de notre ère et de la fin du XVI<sup>e</sup> au début du XVIII<sup>e</sup> siècles. Le plan permet de constater que l'ensemble parcellaire est encore bien perceptible dans la partie sud du site et qu'il devient plus diffus au nord où des zones d'habitats ont été découvertes.

L'étude du site n'en est encore qu'à ces tous débuts, cependant, il est possible d'exposer l'organisation spatiale et le phasage des occupations. Il semble que l'occupation de cette parcelle débute par un petit enclos Hallstatt final-La Tène ancienne et des structures d'habitat notamment des silos qui occupent la partie centrale du site sur une petite butte sableuse.

L'occupation de La Tène ancienne connaît un choix d'implantation différent du Hallstatt final-La Tène ancienne. La micro-butte sableuse la plus proche de la zone la plus basse du site est cette fois occupée. La nature des structures et les rejets de nature détritiques découverts lors de la fouille tendent à montrer que cette occupation peut être considérée comme un habitat probablement modeste où les traces d'activités liées au traitement des peaux ont été conservées. En effet, deux fosses aux dimensions similaires permettent d'émettre cette hypothèse. La première contient un amas de faune (chevaux et bœufs) en position de rejet. La seconde présente une structuration interne particulière qui est interprétée comme un premier cuvelage probablement réalisé en clayonnage contenant une seconde cuve plus petite de même nature. L'ensemble est comblé par un sédiment sableux contenant des fragments d'écorces, d'autres matériaux organiques comme des barbes de céréales et au fond, un amas d'argile blanche. Il est pour le moment, délicat de trancher en l'absence d'analyses de sédiment, mais l'amas d'argile blanche peut résulter de la désagrégation de la chaux nécessaire à l'épilage et au pelanage. Les barbes de céréales, si elles sont accompagnées de balles, ont pu être déposées intentionnellement dans les cuves et témoigneraient du confinement. De même, les nombreux fragments d'écorces semblent correspondre aux matériaux tannants (Sarrat 1992). Ces trois actions de la chaîne opératoire du traitement des peaux sont peut être représentées dans cette fosse.

Une occupation de La Tène moyenne et trois de La Tène finale ont été reconnues, toutes caractérisent des habitats. La première est attribuable à La Tène moyenne. Elle est seulement représentée par un fond de silo. Située à proximité de la limite est du décapage, cette structure peut être le premier élément d'une occupation plus vaste que nous ne pourrions pas aborder. Mais, les nombreuses structures (fosses, silos et trous de poteaux) non datées ou simplement attribuées à la protohistoire, qui côtoient ce fond de silo peuvent correspondre à la même occupation.

La deuxième est attribuable à La Tène finale (probablement au début). Elle est composée d'un petit enclos qui s'inscrit dans une trame parcellaire mise en évidence sur la parcelle fouillée l'an dernier. Il semble probable que les structures de cet habitat soient les trous de poteaux découverts à proximité.

La troisième est attestée par la présence de deux bâtiments, quelques fosses ou silos et deux fossés qui peuvent être interprétés comme des fragments d'enclos. Aucune trame parcellaire n'est rattachable à cet ensemble.

Enfin, le dernier habitat de cette période est représenté par un enclos trapézoïdal. Il se situe sur le versant ouest d'une micro-butte sableuse. Relativement mal conservé, son érosion est apparue plus importante du côté ouest. Son caractère est particulier et nouveau dans la moyenne vallée de l'Oise. Une seconde trame parcellaire est lisible pour La Tène finale, mais il n'est pour le moment pas possible de la rattacher à un des habitats.

Pour la protohistoire, cette parcelle semble occupée sans discontinuité du Hallstatt final-La Tène ancienne à la fin de La Tène finale. Cinq habitats ont pu être mis en évidence, certains d'entre-eux s'inscrivant dans une trame parcellaire. Au Hallstatt final-La Tène ancienne, l'installation se fait sur la plus centrale des micro-buttes sableuses. A La Tène ancienne, le besoin d'eau, nécessite une implantation plus proche de la zone basse du site, la pente sud de la butte située à 50 m à l'est de la précédente est occupée. A La Tène moyenne, il semble qu'une nouvelle micro-butte dont nous n'avons que l'extrémité ouest soit colonisée. Au début de La Tène finale, un petit endos s'implante sur une micro-butte au sud de celle occupée au Hallstatt final-La Tène ancienne et ensuite les deux micro-buttes au nord-est sont occupées. Tous ont mis à profit, la topographie de la parcelle permettant ainsi de lire une logique d'implantation des occupations.

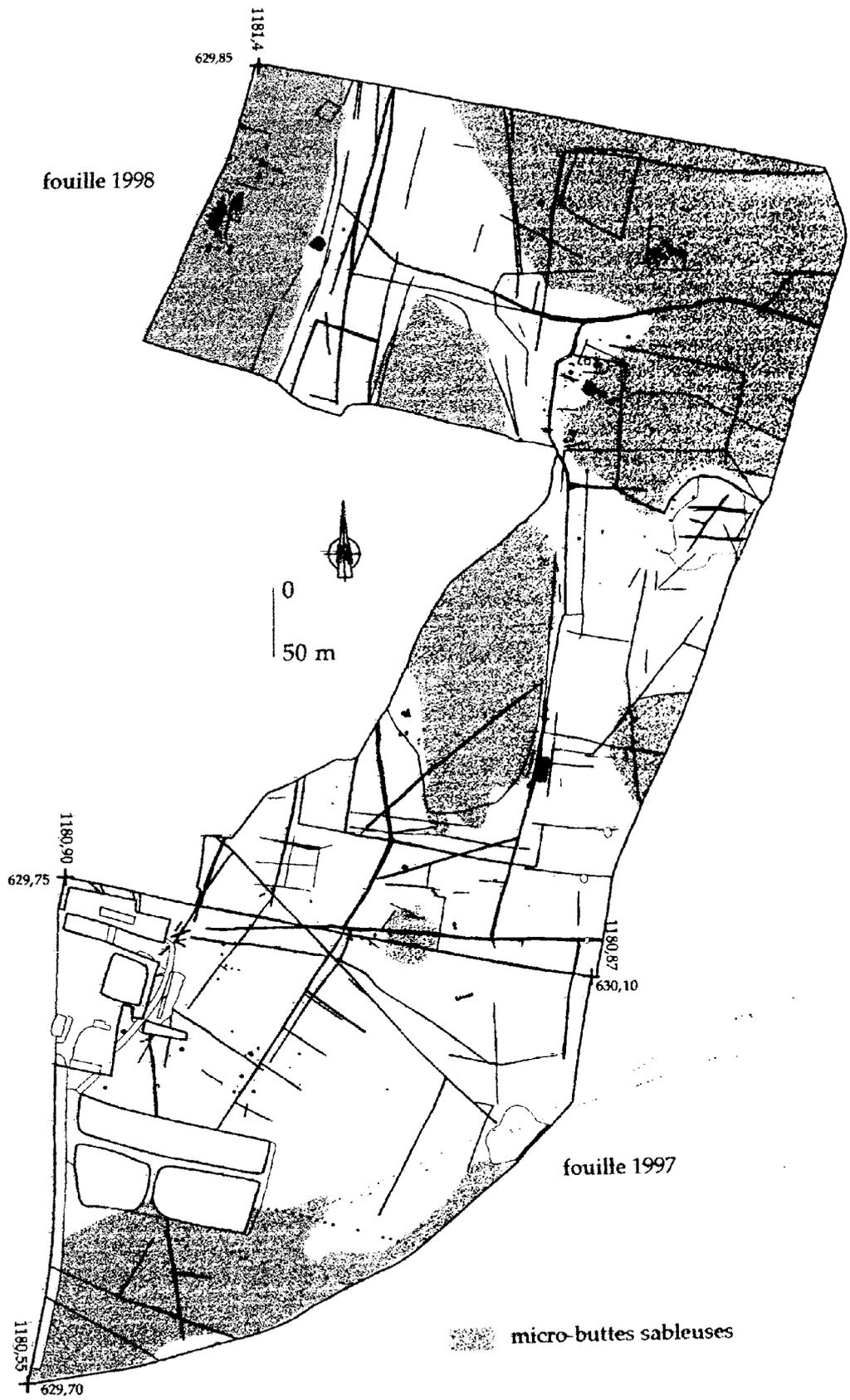
Comme cela avait pu être soupçonné l'an dernier, il n'apparaît pas de coupure entre les occupations de La Tène finale et celles attribuées au gallo-romain, la dernière trame parcellaire évoquée est reprise, de même que l'emplacement de l'habitat caractérisé par les deux bâtiments. Les occupations gallo-romaines, au nombre de 5, sont attestées à partir de 20 ap. J.-C. jusqu'au IIIe siècle. Pour les 4 premières phases, un habitat (bâtiments, fosses, silos et puits) inscrit dans une trame parcellaire est présent.

Dans la partie nord-est du site, les vestiges d'une ferme datée de la fin du XVIe au XVIIIe siècle ont été dégagés. Présente sur la carte de Cassini et sur les plans militaires du milieu du XVIIIe, seule une partie de la cour composée d'un pigeonnier, d'un puits, d'une mare et de quelques bâtiments ont été mis au jour. Plusieurs fossés peuvent être également attribués à cette période.

Enfin, deux trames parcellaires sur fondations de calcaire et de grès accompagnées de bornes se situent à l'ouest et au nord de la parcelle. Bien que pour le moment, elles soient encore mal datées, l'une d'elles semble postérieure à la ferme moderne.

Apparaissant comme très difficile au départ, le décapage et la fouille de ces 17 hectares se révèlent une source exceptionnelle d'informations pour la mise en évidence et la compréhension de l'insertion des habitats dans les trames parcellaires notamment pour La Tène finale et le Gallo-romain. Par ailleurs, replacé dans son contexte environnant, le site offre la possibilité d'étudier les implantations dans ce petit méandre de l'Oise sur un peu plus de 42 hectares.

Sarrat 1992 : sous la direction de SARRAT (S.) – Autour du Cuir. Compte-rendu des rencontres archéologiques de Guiry – 5 et 6 avril 1991. Musée Archéologique départemental du Val d'Oise. Conseil Général du Val d'Oise.



Plan de l'ensemble des structures de Verberie "les Gâts"

## VERMAND "CHAMP DES LAVOIRS"

Patrick LEMAIRE, François MALRAIN

### Introduction générale

Le projet d'aménagement d'une zone d'activité est à l'origine de l'intervention archéologique<sup>21</sup>. Le gisement est situé sur la commune de Vermand (Aisne), agglomération localisée à 11 kilomètres au nord-ouest de Saint-Quentin. Elle s'est principalement développée sur la rive droite de l'Omignon, petit affluent de la Somme. Le site archéologique se trouve sur la rive gauche de cette rivière au lieu-dit "Champ des Lavoirs". Il s'étend sur des parcelles agricoles d'une superficie initiale de 7 ha. Ses coordonnées Lambert sont : X= 659 300 / Y=242 700, altitude NGF comprise entre 75 m et 95 m.

Le gisement est implanté sur le bas d'un versant faiblement pentu, versant ouest de la vallée de l'Omignon. Il se développe sur un replat du versant, sorte de terrasse, surplombant des zones marécageuses alimentées par le cours d'eau. Sous la terre végétale (0,35 m) se trouve un limon argilo-sableux orangé, niveau d'apparition des vestiges archéologiques. D'une épaisseur indéterminée, il s'amenuise et disparaît totalement à l'extrémité est du replat (rupture de pente supérieure). Il scelle un limon crayeux de couleur jaunâtre, très fin, contenant sporadiquement des poches de petits silex. Le substrat est composé d'une craie blanche à silex visible sur la moitié du terrain.

Un décapage extensif de 1,8 ha a permis d'appréhender intégralement un habitat enclos du III<sup>e</sup> siècle av. n. è. Outre cette occupation principale, des vestiges des périodes néolithique, âge du Bronze, l'âge du Fer et gallo-romaine ont également été reconnus.

### L'établissement gaulois

Il se caractérise par un endos approximativement ovalaire, d'une superficie de 1,3 ha (longueur et largeur maximales 145 m sur 105 m). Cet espace est entouré par une enceinte de 405 m de développement dont 300 m consistent en une palissade à poteaux jointifs. Une telle construction a nécessité l'emploi de troncs d'un diamètre attesté de 0,30 m environ et d'une longueur minimale supposée de 2,50 m, soit 1000 poteaux. Deux entrées, l'une flanquée au nord et l'autre au sud, sont matérialisées par une simple interruption de la clôture. Elles sont encadrées de chaque côté, sur 25 m de longueur environ, par de larges et profonds fossés ouverts (2 m à l'ouverture et 1,20 m de prof.) associés à des talus internes. L'aménagement d'une clôture associant palissade et fossés ouverts doublés de talus internes procure à l'enceinte un caractère monumental dont la nature reste à établir.

À l'intérieur de l'espace, des concentrations de trous de poteau localisent une zone d'habitat au nord-nord-est, à proximité de l'entrée. Quatre bâtiments (2 bâtiments d'habitation et 2 greniers surélevés) ont été construits sur le pourtour de la clôture. Ces constructions s'alignent et font face à un espace central vide d'aménagements. Une seconde concentration de trous de poteau sans organisation apparente a été mise au jour au nord, également à proximité immédiate de l'entrée. Il s'agit probablement d'une ou plusieurs constructions partiellement conservées. Néanmoins, il apparaît nettement qu'il n'y avait qu'un secteur d'habitat, d'une surface réduite. Le reste de l'enclos se partage en secteurs de stockage enterré et en secteurs supposés réservés à l'agriculture (parcage du bétail, aires d'activités agricole (battage, vannage...) et métallurgique (réduction du minerai, forge...), zone de maraîchage,...).

Les zones de stockage enterré sont au nombre de deux. La première, la plus importante, se trouve dans la partie ouest de l'enclos. On compte huit silos à gros volume de stockage (de 2 m à 2,50 m de profondeur pour un diamètre de 3 m environ) et cinq au volume plus petit (moins de 0,50 m de profondeur pour un diamètre de inférieur à 1 m).

<sup>21</sup> Dossier instruit par Jean-Luc Collart, conservateur du Patrimoine, SRA de Picardie.

La seconde zone se situe à l'opposé, à proximité du secteur d'habitat. Plus petite, elle n'est constituée que d'un gros silo et de quatre petits. L'existence de deux catégories de silos répond sans doute à des nécessités différentes (durée du stockage, type de production végétale, utilisation du produit stocké...).

L'étude des silos s'est avérée très intéressante. Souvent utilisés en dépotoir après leur réforme, ils ont livré des ensembles céramiques importants et variés, des restes fauniques témoignant d'une alimentation privilégiée ainsi que des vestiges d'activités artisanales notamment le tissage et la métallurgie. Trois silos ont particulièrement attiré notre attention car ils contenaient des dépôts insolites qui révèlent à l'évidence des pratiques culturelles. Le dépôt le plus significatif est constitué d'un nombre important de cadavres, complets en connexion, de caprinés et de porcs (immatures, jeunes et adultes) ainsi que d'un grand corbeau. D'autres espèces sont représentées au travers d'os épars tels qu'un bovin et un chiot. L'agencement des cadavres au fond du silo comme le choix de l'espèce semble suivre des modalités spécifiques liées probablement à des rites agraires. En revanche, il est plus délicat de préciser la signification d'un second dépôt constitué au minimum de 12 agneaux, âgés de 0 à 2 mois ; s'agit-il d'une décimation causée par une épidémie ou d'un sacrifice lié aux rites agraires<sup>22</sup>.

À ces dépôts particuliers s'ajoute la découverte de deux inhumations superposées, dans un troisième silo. Situées dans la partie supérieure du comblement, elles sont séparées par une dizaine de centimètres de sédiment. Les observations taphonomiques mettent en évidence une décomposition des corps à l'air libre ainsi que de multiples manipulations de ceux-ci à différents stades de leur décomposition. Les interventions humaines sont de deux ordres : déplacement de pièces osseuses et récupération du crâne (dans 1 cas). S'il y a eu manipulation forcée, il est probable que les squelettes en portent les traces (incisions, voire sections), qu'un examen en laboratoire pourra révéler<sup>23</sup>. Quoiqu'il en soit, ces opérations trahissent des pratiques culturelles particulières et complexes dans une fosse sépulcrale commune.

### **Le mobilier céramique : aspects généraux et chronologie**

La céramique du second Âge du fer est peu connue dans ce secteur géographique aussi la fouille et les données livrées par le site de Vermand constituent une référence importante pour la compréhension de la culture laténienne dans cette région. L'échantillon étudié provient, pour l'essentiel, de fosses et de silos ; le fossé -palissadé- n'a livré que peu de mobilier. En fait, c'est essentiellement deux silos (1057 et 1058) qui ont livré la majorité de la culture matérielle du site.

Pour La Tène C1, on dispose de 2762 tessons. Parmi ceux-ci, 364 individus céramique ont été dénombrés. Compte tenu de l'intérêt offert par le site et la période chronologique, le maximum de ce qui peut-être dessiné l'a été. Au total c'est 224 dessins qui ont été réalisés soit 38 % du NMI déterminés. Les trois grandes classes fonctionnelles (stocker, préparer/présenter et consommer) sont représentées par les vases de stockage, les pots et les écuelles. On note une forte représentation de vases décorés ainsi qu'un nombre important de formes hautes. Les décors sont les plus souvent constitués de registres (digitations, peigne) disposés sur la panse du vase ou de digitations situées à la jonction col/panse. Les motifs décoratifs, les formes hautes alliés à la belle facture de la céramique confèrent à l'ensemble un caractère particulier. Ce dernier peut être mis en parallèle avec le rang hiérarchique élevé de l'occupation. Pour l'instant, les meilleures comparaisons sont celles faites avec la nécropole de Breuil-le-Sec (Degenne et Duval, 1983). Ce dernier point s'explique par le peu de sites d'habitats reconnus pour cette phase chronologique.

Du fait de sa "rareté", ce mobilier fera l'objet d'une étude approfondie afin de pouvoir poser les premiers jalons chronologiques dans le Vermandois.

### **Conclusion**

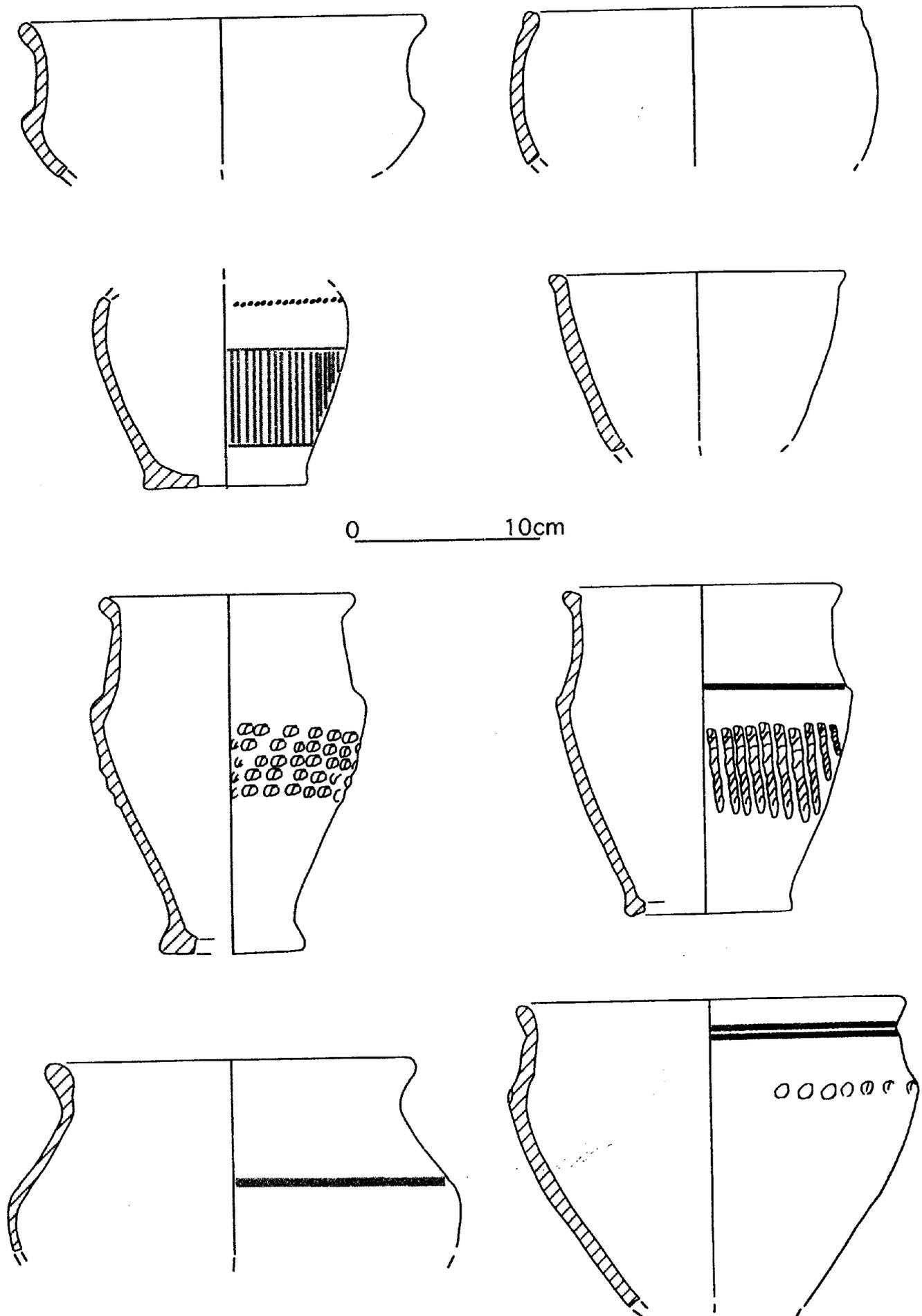
<sup>22</sup> L'étude archéozoologique sera réalisée par Patrice Méniel.

<sup>23</sup> L'étude anthropologique, réalisée par Joël Blondiaux, est en cours.

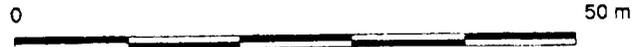
L'intervention archéologique a permis la découverte d'une importante ferme gauloise du III<sup>e</sup> siècle av. n. è. Cet habitat est caractérisé par un vaste enclos entouré principalement d'une palissade à poteaux jointifs à l'intérieur duquel des secteurs d'habitat et de stockages ont été reconnus. La surface de l'enclos et l'ampleur de la clôture demeurent exceptionnelles dans la région pour la période considérée. La rareté de cet habitat, associée aux indices livrés par un mobilier céramique abondant et varié, par les restes d'une alimentation carnée riche, par les vestiges d'une activité métallurgique (notamment des métaux précieux) ainsi que la découverte d'un élément de bouclier argumentent l'hypothèse d'une résidence d'un groupe d'individu d'un rang hiérarchique élevé.

### **Bibliographie**

Degenne et Duval, 1983: DEGENNE (M.), DUVAL (A.) - La nécropole de Breuil-le-Sec (Oise), Les celtes dans le nord du Bassin parisien (VI<sup>e</sup> - I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.) Actes du 5<sup>e</sup> colloque AFEAF tenu à Senlis, Revue archéologique de Picardie, n°1, p. 74-96.



Échantillon de vases représentatif du site de Veramand "Champs des Lavoirs"



VERMAND/Le Champ des Lavois,  
Plan de la ferme gauloise du III<sup>e</sup> siècle av. n. è.  
(P. Lemaire 1999-Atlan)

**EVOLUTION CONTINUE D'UN PETIT DOMAINE AGRICOLE DE LA TÈNE  
FINALE À LA FIN DU IER SIÈCLE A.D. (LA PLAINE DU BREUIL,  
TESSONNIÈRE, DEUX-SÈVRES).**

**Nicolas PETO RIN<sup>24</sup>**

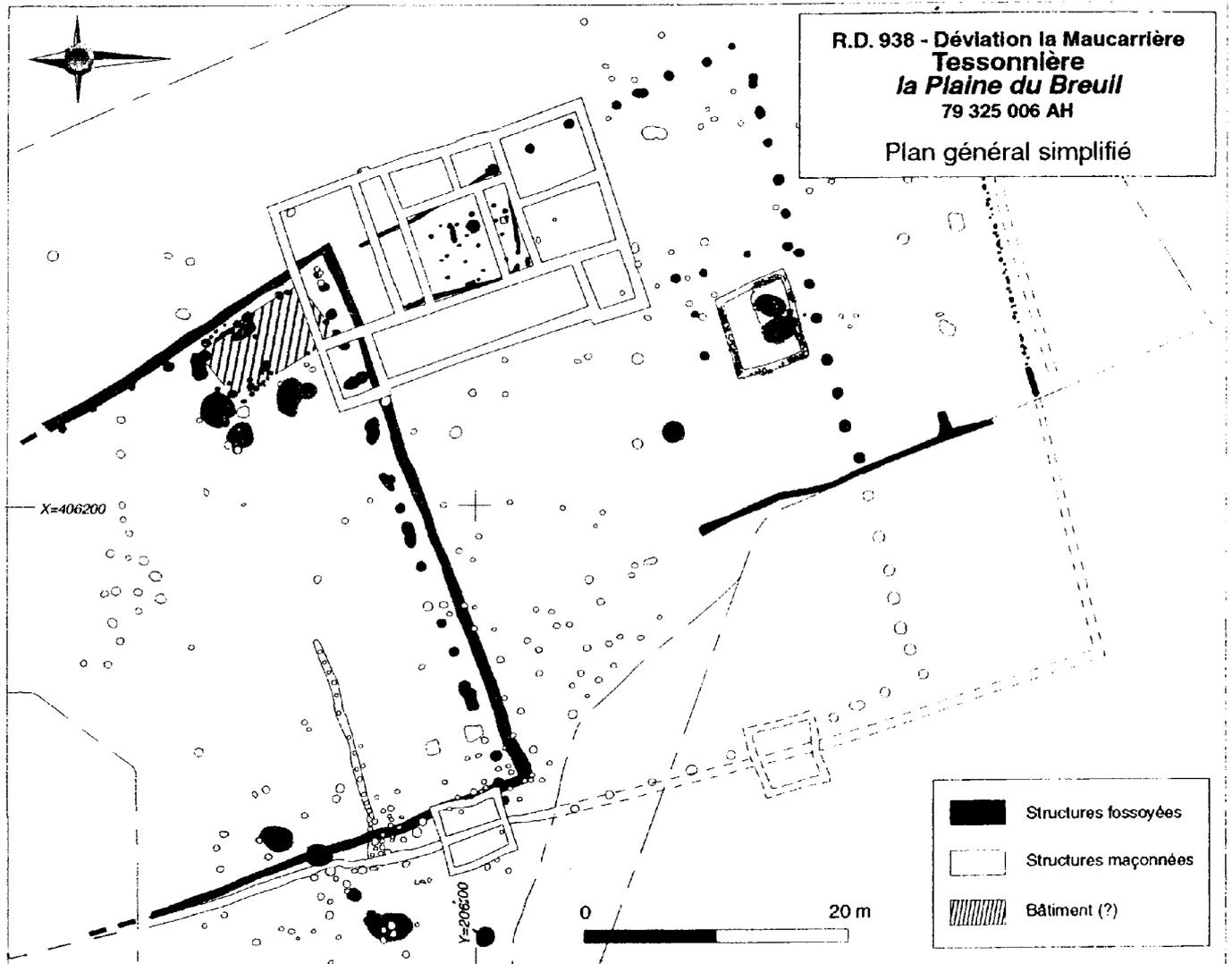
Le site de La Plaine du Breuil, fouillé en Sauvetage Urgent dans le cadre d'aménagements routiers, est situé dans le nord des Deux-Sèvres, en limite de plaine et bocage. Les résultats de l'opération, menée durant l'hiver 98, révèlent une occupation continue, de la fin de la période gauloise (La Tène D2) à la fin du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., d'un domaine agricole de petite à moyenne envergure, évoluant de la ferme indigène à la villa maçonnée à plan allongé.

La première phase d'occupation détectée est matérialisée par un vaste enclos trapézoïdal, délimité par un fossé peu profond ; ce fossé a fonctionné en tranchée ouverte et libre, dans son colmatage définitif, quelques lots céramiques représentatifs de cette période (amphores Dressel 1B, céramique tournée à pâte fine grise, et céramique commune non tournée - écuelles à panse tronconique, bord rentrant, et vase à profil en S notamment). Une concentration notable de rejets domestiques dans l'un des angles de l'enclos, associée à une forte densité de trous de poteaux, permet d'envisager dans cette zone l'hypothèse d'une structure d'habitat, rectangulaire (?) de 9 x 4,75 m.

Dans la continuité de cette phase, et dans le respect total des grands traits de l'organisation spatiale initiale, se met en place un deuxième état d'occupation couvrant toute la période gallo-romaine précoce. La répartition des vestiges attribués à cette deuxième phase révèle une expansion notable du site qui se traduit, après le comblement des fossés gaulois, par une redélimitation de l'enclos initial au moyen d'une palissade et la création d'un espace clos contigu ; un des faits les plus intéressants relatifs à cette phase "augustéenne" est l'installation d'un habitat à bâti de bois sur poutres sablières basses au sein du deuxième enclos, le long de sa clôture occidentale. Quelques fosses ont livré des lots céramiques de cette période, caractérisés par un mobilier d'importation (sigillées italiques, amphores Pascual 1, céramiques fines) associé à un répertoire élargi des céramiques communes, où se côtoient des productions "innovantes et d'autres de "tradition laténienne".

Sans doute un peu avant le milieu du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, l'édification d'une villa à fondations maçonnées, à l'emplacement exact de la construction gallo-romaine précoce, témoigne à la fois de l'achèvement du processus de romanisation des lieux et de la pérennité de la zone d'habitat, épicerie du site.

<sup>24</sup> AFAN, 1 rue du Fief Moreau, 85200 Longèves



## DÉCOUVERTE D'UNE SÉPULTURE PRIVILÉGIÉE DE LA TÈNE FINALE EN POITOU, À ST-GEORGES-LES-BAILLARGEAUX (VIENNE)

Nicolas PETORIN<sup>25</sup>

A une douzaine de kilomètres au nord de Poitiers, le site des Varennes à St-Georges-les-Baillargeaux est inscrit au sommet d'un petit coteau calcaire, surplombant d'une quarantaine de mètres la rive droite du Clain, affluent de la Vienne. L'intervention en fouille de Sauvetage Urgent, sur environ 1 hectare, a permis, à l'automne 1998, la mise au jour d'une vaste enceinte néolithique, d'un petit domaine agricole gaulois / gallo-romain (de La Tène D2 aux I<sup>er</sup>/II<sup>ème</sup> siècles A.D.), et d'une riche sépulture par inhumation en coffre de La Tène D1. Cette dernière est implantée sur le versant oriental du coteau, légèrement en contrebas de la zone de développement de l'habitat : en l'état actuel de l'étude, aucune autre structure du site n'a livré de mobilier contemporain de la sépulture.

### - 1 - Architecture de la tombe

Au décapage, la fosse présente une morphologie légèrement trapézoïdale, de 4,90 m de long, orientée selon un axe E.SE / W.NW ; d'ouest en est, sa largeur varie de 2,40 m à 2 m, et sa profondeur de 1,10 m à 0,80 m. L'ensemble est creusé dans un substrat calcaire assez altéré, présentant en partie sommitale de vastes poches ou filons d'argile rougeâtre de décalcification, coiffés d'un lambeau de haute terrasse alluviale sableuse. Les différentes sections transversales révèlent des profils globalement similaires. Les bords sont droits, très légèrement évasés ; sur 1 m à 1,10 m de large, et environ 4,10 m de long, la zone axiale de la fosse est surcreusée d'une vingtaine de centimètres, dégagant ainsi, de part et d'autre, de petites banquettes de substrat calcaire d'une cinquantaine de centimètres de large. Le profil longitudinal montre un fond plat et régulier, incliné de l'est vers l'ouest (0,20 m de dénivelé sur 3,60 m de long).

L'hypothèse d'un coffre de bois, calé par un bourrage de pierre, est étayée par la présence de six plaques de fer rectangulaires, de 0,27 à 0,34 m de long et 0,04 m de largeur moyenne, munies de deux gros clous, et disposées deux par deux, en strict vis-à-vis, aux extrémités ouest, est, et dans la partie médiane. L'ensemble détermine un rectangle de 3,20 x 0,65 m, inscrit intégralement dans un sédiment limono-argileux brun foncé, très homogène, et circonscrit par un blocage de galets et blocs calcaires, de 0,20 à 0,30 m de large. Différents arguments nous donnent à penser que ces six plaques métalliques ne sont pas à proprement parler des ferures, mais plutôt des agrafes de fermeture, solidarissant fermement deux grosses pièces de bois superposées - coffre monoxylo et couvercle ?

### - 2 - Squelette humain, dépôts et mobilier funéraire

A l'exception du corps d'un cochon entier, reposant sur la banquette nord de la fosse, dos appuyé contre le haut du coffre, la totalité du mobilier et des ossements découverts est contenue dans le volume défini par les six agrafes métalliques.

Le squelette du défunt - (étude anthropologique en cours, P.Courtaud, Ing.Culture, Lab. Anthro.Bordeaux I) -, occupe la moitié orientale du coffre. Il repose en décubitus dorsal, tête à l'est, membres supérieurs apparemment allongés le long du corps, membres inférieurs légèrement fléchis par le dépôt, entre les jambes, de deux lots de céramiques. La présence, le long de la paroi nord du coffre, à la hauteur de son humérus droit, d'une pointe de lance en fer, laisse supposer qu'il pourrait s'agir d'un homme. Un bracelet simple, en bronze, a été retrouvé à la hauteur de son avant-bras/poignet gauche. Trois fibules en bronze ont aussi été recueillies sur le corps, l'une, très altérée, sous la mandibule (basculée sur le cou), les deux autres - une grande et une petite, imbriquées l'une dans l'autre -, dans un assez bon état de conservation, au niveau du bassin.

Le dépôt de céramiques entre les jambes, est constitué de 4 coupelles de modules similaires, associées deux par deux, l'une, posée, servant de réceptacle, l'autre, renversée par dessus, formant couvercle.

Sur environ 1,10 m au bout des pieds, l'espace occidental du coffre est occupé par un abondant mobilier funéraire - métallique et céramique -, et offrandes alimentaires. Ces

<sup>25</sup> AFAN, 1 rue du Fief Moreau, 85200 Longèves, relevés S.Dalle, dessin mobilier et saisie informatique J.Pascal, E;Bayen

dernières comprennent d'une part le contenu des différents récipients (analyses des sédiments en cours), d'autre part les restes osseux d'une demie truie (détermination P.Méniel, CNRS, étude en cours), découpée suivant le plan sagittal.

Le mobilier céramique est composé par :

- une amphore de type Dressel 1A, intacte, couchée dans le coffre ;
- deux grands pots, façonnés au tour et portant des traces de peinture brun foncé, debout de part et d'autre du culot de l'amphore à l'ouest ;
- trois coupelles, identiques aux quatre précédentes, de réalisation et/ou finition soignée, l'une reposant sur le col d'un des deux vases, les deux autres associées en réceptacle et couvercle.

A la hauteur du col de l'amphore, le mobilier métallique, en bronze exclusivement, est dans un exceptionnel état de conservation. Le lot renferme un grand couteau d'une longueur totale de 31,6 cm, avec une soie très courte (4,8 cm), terminée par un pommeau annulaire finement décoré, et trois rasoirs, plaques de bronze de moins de 1 mm d'épaisseur, presque identiques, dont les caractéristiques morphologiques et ornementales se rapprochent tout à fait de celles du grand couteau. Une petite pierre à aiguiser, utilisée, était directement associée aux trois rasoirs.

Une étude plus poussée de la sépulture, son organisation et mobilier, intégrant les résultats des diverses études et analyses - d'ores et déjà lancées et/ou programmées - , permettra de proposer rapidement une restitution plus élaborée. Il semble cependant déjà possible d'envisager des comparaisons ponctuelles avec certaines tombes, gauloises ou augustéennes, comme celle d'Antran toute proche, du "Groupe de Fléré" en Berry, et surtout de Boiroux en Corrèze, avec laquelle les affinités sont multiples.

**Bibliographie :**

DUSSÔT (D.), LINTZ (G.), VUAILLAT (D.). - La sépulture gauloise de Boiroux, commune de St-Augustin (Corrèze), *Aquitania*, tome X, 1992, pp.5-30, 16 fig.

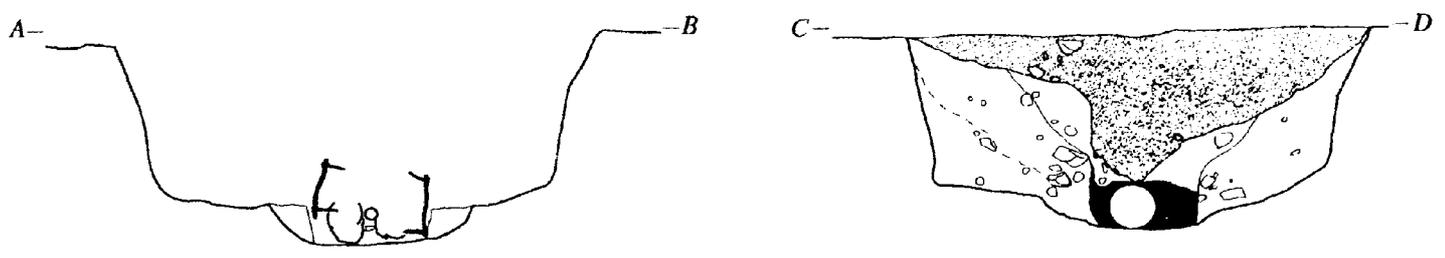
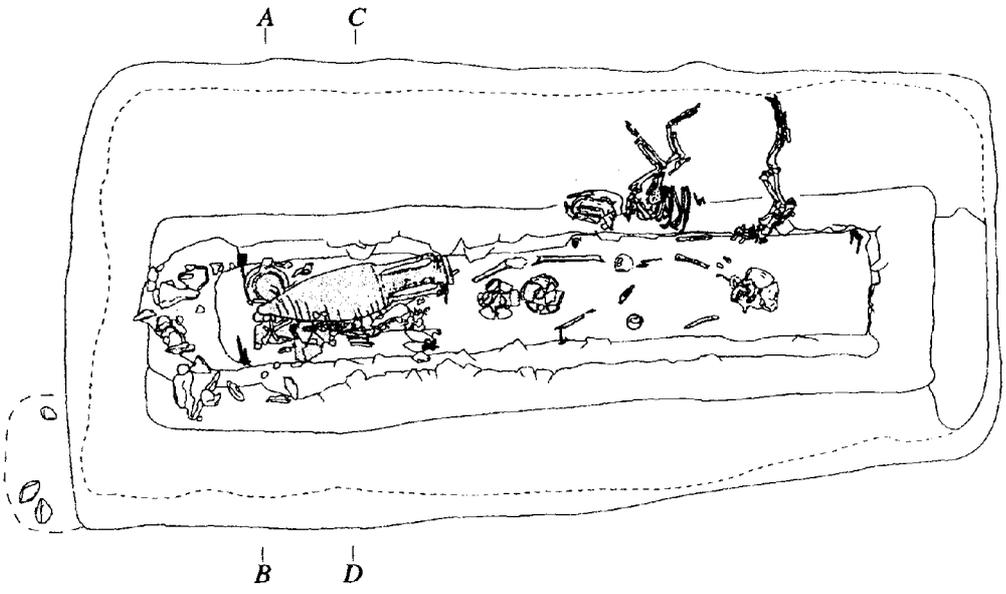
FERDIÈRE (A.), VILLARD (A.). - *La tombe augustéenne de Fléré-la-Rivière (Indre) et les sépultures aristocratiques de la cité des Bituriges*, Mémoire 2 du Musée d'Argentomagus, 7ème supp. Revue Arch. du Centre de la France, St-Marcel, 1993, 316 p.

PAUTREAU (J.P.), PETORIN (N.), MATARO i PLADELASALA (M.). - "Sépulture" aristocratique augustéenne à Antran (Vienne), note préliminaire, *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 21, Heft 2, Mainz, 1991, pp.271-282, 4 fig., photos.

St - Georges - les - Baillargeaux  
 Les Varennes  
 N° 222 001. AH  
 Sepulture II.  
 Plan général.

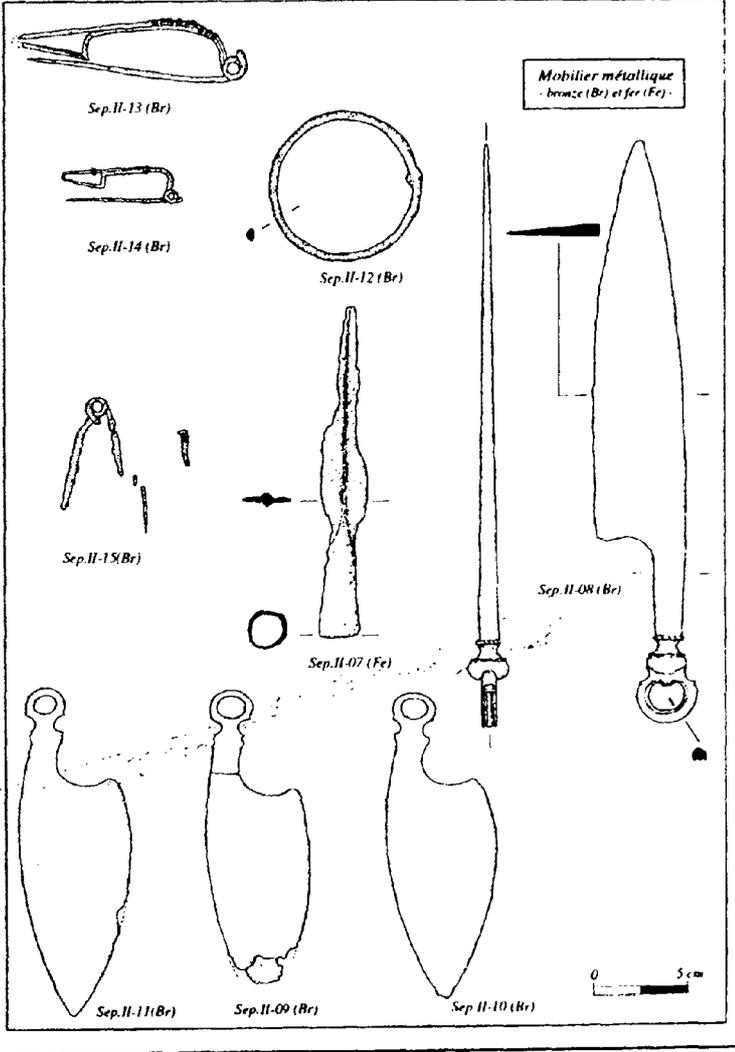
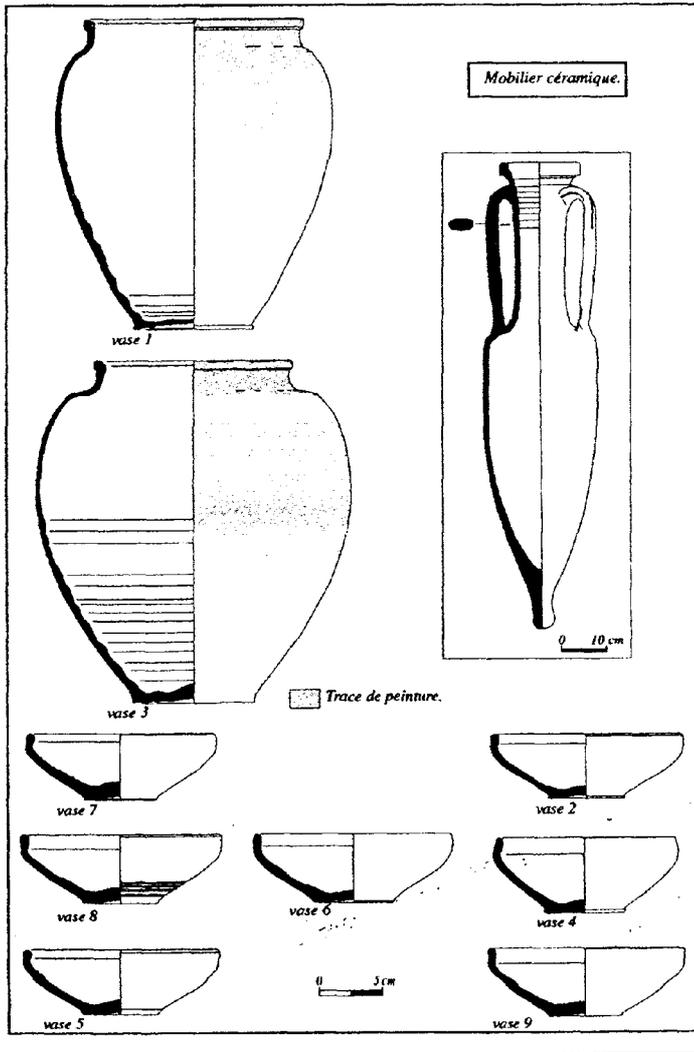


0 1 m



Mobilier céramique.

Mobilier métallique  
 - bronze (Br) et fer (Fe).



**BAZOUCHES-SUR-VESELE "LES CHANTRAINES" (AISNE)**

**Claudine POMMEPUY et Frédéric GRANSAR**

Le site de Bazoches-sur-Vesle se situe dans la vallée de la Vesle, affluent de l'Aisne. Menacé de destruction par une exploitation de sables et graviers, il a fait l'objet d'une évaluation en 1997, puis d'une campagne de fouille en mars et avril derniers sur 5 hectares. En même temps, nous avons mené une évaluation sur l'extension future de la carrière, sur 3 hectares et demi.

Le site s'inscrit dans un méandre de la Vesle, à proximité immédiate de celle-ci.

Si l'on excepte une petite fosse qui a livré un tesson Cerny, l'occupation du site débute au Bronze final III b / Hallstatt ancien, avec deux ou trois fosses qui ont livré un petit ensemble mobilier. Nous avons ensuite une occupation du Hallstatt final / La Tène ancienne avec des groupes de fosses très dispersés. On peut, avec une quasi certitude, rattacher à cette période un enclos très fortement arasé (la partie sud n'existe plus). Cet enclos possède une entrée aménagée en antennes rentrantes, avec deux poteaux extérieurs. Un bâtiment à 9 poteaux pourrait également être rattaché à cette période.

Ce site a également livré un gros établissement rural de La Tène finale.

Il s'agit d'un grand enclos mi-quadrangulaire, mi-curveilinéaire, entourant une surface d'environ 1 hectare et demi. Son occupation est datée de l'étape 2 de la vallée de l'Aisne définie par Patrick Pion, soit le début de la Tène D1, ce qui constitue une des occupations les plus anciennes de La Tène finale que nous ayons dans la région.

Il possède un système de partition complexe qui délimite des espaces internes. Quelques structures lui sont associées : trois gros bâtiments, une fosse, une palissade (ou un autre bâtiment ?), des greniers à quatre poteaux disposés le long du fossé.

Au moins 1, sinon 2, états antérieurs sont connus. Malheureusement, très arasés, ils ont livré très peu de matériel et sont difficilement calables chronologiquement.

L'enclos a connu une vie complexe. De nombreux curages ont été réalisés. Le côté est de l'enclos, après avoir été curé plusieurs fois, a été partiellement retransformé en palissade sur son propre tracé ou sur un tracé décalé vers l'extérieur.

Le fossé principal de partition interne montre sur tout son tracé un profil simple, à fond plat et parois obliques, sans traces de curage dans son remplissage. Sa relation stratigraphique avec l'enclos extérieur montre qu'il a fonctionné avec les premières phases de curage de celui-ci mais était comblé lors des dernières phases. Il a donc été abandonné rapidement.

Le site a livré certains aménagements comme une entrée monumentale située sur le fossé de partition interne.

Près de cette entrée, mais au-delà d'un petit fossé, se situe un bâtiment à au moins 13 poteaux très gros et très serrés. Ils sont particulièrement imposants (environ 80 cm de diamètre) dans des fosses de 1,50 m de moyenne. Ce bâtiment, très fortement fondé sur une surface restreinte, ne peut être interprété que comme une tour. A quoi servirait-elle ?

Un autre bâtiment, possédant également un plan assez original, se situe au milieu du côté est de l'enclos.

Quelques greniers à 4 poteaux ont été découverts, le long du fossé d'enclos, dans les tranchées d'évaluations. Ils témoignent d'une partition certaine des activités et des fonctions à l'intérieur du site.

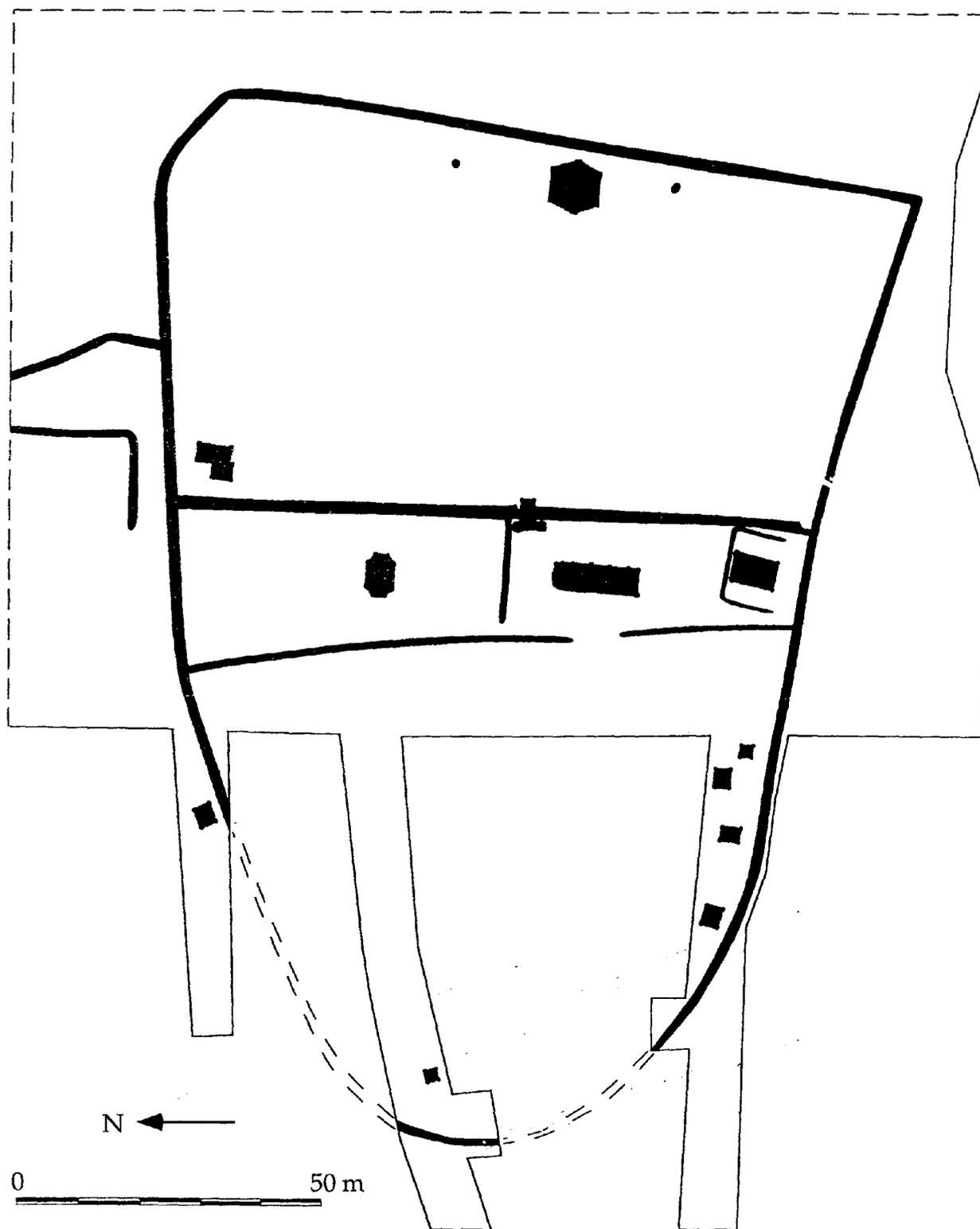
Le mobilier présent dans les fossés est abondant, sans plus. Il est essentiellement de nature détritique. Les amphores sont relativement nombreuses et composées essentiellement de gréco-italiques.

En ce qui concerne la faune, on constate une prédominance de l'élevage du bœuf et du cheval, qui sont consommés tous les deux. Les dépôts de crânes de bœuf ne sont pas rares. Des ossements humains sont également présents.

Nous avons affaire ici, de par la taille du site, la monumentalité des bâtiments et quelques éléments de la culture matérielle, à un habitat de statut élevé, sinon aristocratique.

Il est situé quasi sur la frontière entre les cités des Rèmes et des Suessiones.

Il s'inscrit tout à fait dans la transformation de la société gauloise du second siècle avant J.-C., qui va aboutir peu après à l'émergence de l'urbanisation. Il constitue en ce sens un site de référence dans la vallée de l'Aisne, pauvre jusque là en habitats de cette étape.



Bazoches-sur-Vesle "les Chantraines" (Aisne) : plan de l'enclos de La Tène finale (correspondant à une phase céramique).

## DEUX INHUMATIONS EN SILO DES VE ET IIIE SIÈCLES AV. J.-C. À FRAMERVILLE-RAINECOURT ET FRESNES-MAZANCOURT (SOMME)

Richard ROUGIER<sup>26</sup>

La construction de l'autoroute A29 entre Amiens et Saint-Quentin a fourni l'occasion de mener, au cours de l'année 1998, une série de reconnaissances archéologiques à travers les plateaux du Santerre et du Vermandois, à l'est du département de la Somme et dans le nord-ouest de l'Aisne. Pour certains secteurs, elles ont montré une forte densité des occupations protohistoriques, particulièrement du second âge du Fer.

Sur deux sites, à Framerville-Rainecourt et à Fresnes-Mazancourt, des inhumations en silo ont été fouillées dans un environnement et des contextes chronologiques différents ; elles sont les reflets d'un certain mode de traitement des défunts qui a perduré pendant plusieurs siècles et pour lesquelles l'ancienne dénomination de "sépulture de relégation" ne semble plus d'actualité.

### 1. Framerville-Rainecourt Le Fond d'Herleville

Ce site a livré des vestiges d'occupations discontinues entre la fin du Hallstatt et le premier siècle de notre ère. L'occupation la plus ancienne paraissait tout d'abord s'insérer dans un parcellaire puis s'est avérée antérieure lors de la fouille. Elle se disperse sur plusieurs milliers de m<sup>2</sup>, sans limites physiques apparentes, et se compose de petites fosses situées en périphérie, d'un bâtiment sur poteaux d'environ 70 m<sup>2</sup>, de quelques fosses d'extraction et de trois silos de grand volume, impliquant une capacité de stockage importante.

La fouille de l'un d'eux, placé à quelques mètres du bâtiment, révèle une structure profonde et volumineuse (6 à 7 m<sup>3</sup>) avec un remplissage stratifié qui traduit une évolution complexe. Sur les 50 premiers cm du fond, on observe des dépôts lités où alternent des niveaux charbonneux détritiques et des niveaux jaunes d'effritement des parois ; il marquent la phase d'utilisation du silo. C'est après ce stade que la sépulture est aménagée sur le bord sud du silo : la doche a été recreusée pour former une sorte de niche dans laquelle le corps a été déposé. Le remplissage montre qu'elle a été rebouchée immédiatement avec le matériau excavé. Des couches brunes et jaunes viennent ensuite sceller la structure.

Le squelette dégagé est celui d'un jeune adulte de sexe masculin présentant un cas d'hydrocéphalie. Son état de conservation remarquable est dû au substrat de limon carbonaté dans lequel la tombe a été aménagée. Le corps était adossé à la paroi avec la tête orientée vers le nord-ouest. La partie inférieure du corps (bassin, jambes et pieds) est complète, en connexion mais avec une posture des jambes qui suggère une contrainte ; en particulier, la séparation du fémur et du bassin sur la jambe gauche montre cette contrainte. En ce qui concerne la partie supérieure du corps, le crâne, les trois premières vertèbres cervicales, le bras gauche et la main droite ont été recueillis, il manque tout le thorax, un bras et la colonne vertébrale. Il faut souligner cette disparité entre le bas du corps, complet, et le haut, amputé d'une grande partie de ses composantes. Une petite perle en os était située au niveau du crâne, suggérant l'existence d'une parure de type collier.

Les céramiques découvertes dans ce silo ont pour la plupart été exposées au feu si bien que les pâtes sont craquelées et ont pu changer de couleur. Il s'agit en premier lieu de jattes et de vases dont de nombreux exemplaires voient leurs lèvres pourvues de pincements aux doigts. Ce type de décor est fréquent au cours du premier âge du Fer mais il se prolonge dans les périodes suivantes sur d'autres formes. La présence de terrines à panse rectiligne et lèvres aplanies rappelle les associations observées à Choisy-au-Bac (Oise) pour la période III (Blanchet 1984) ou à Thiverny (Oise) dans une période finale du Hallstatt annonçant les prémices du second âge du Fer (Blanchet et Decormeille 1986).

### 2. Fresnes-Mazancourt La Sole du Moulin

Un décapage de 4500 m<sup>2</sup> a révélé une organisation simple, articulée autour d'un fossé large et profond qui définit un enclos de forme géométrique à 4 ou 5. Ce fossé individualise fortement un espace interne pourvu de plusieurs structures de stockage, multiples et de grande envergure, une demi-douzaine de silos enterés et un petit

<sup>26</sup> AFAN - Nord-Picardie, 518 rue Saint-Fuscien - 80000 AMIENS

bâtiment. La périphérie de cette enceinte est divisée en parcelles de tailles variables par de petits fossés ; elles se disposent autour d'un cheminement qui rejoint l'endos principal et sont interprétées comme des parcelles agricoles (pâturages, cultures, ...) sans plus de précisions. Cette vocation n'est pas unique puisqu'un petit espace funéraire a été découvert, sous la forme d'une enclave dans l'une des parcelles. Il renfermait deux fosses rectangulaires avec des dépôts d'incinération et un silo qui a livré une inhumation dans un remplissage recoupant les niveaux de comblement typiques des silos.

Cette fosse circulaire de 2,10 m de diamètre a une forme en cloche, effondrée sur le côté nord. Dans le fond du creusement, on retrouve des niveaux de comblement lent témoins de la phase active du silo. Un niveau limoneux brun proche de la terre végétale vient sceller cette première accumulation, il résulte du délaissement de la fosse et de son remblaiement par des éléments arrachés aux parois et marque la stabilisation du profil de ce remplissage. Le caractère funéraire est apparu après ce dernier dépôt ; une fosse ovale de 1,30 m sur 0,70 m a été recreusée le long de la paroi sud, elle entaille les comblements antérieurs et ne suit pas exactement les bords originels du silo. Un corps humain a été déposé dans cette fosse, en l'adossant à la paroi. Le squelette était dans un état de conservation très médiocre, les phalanges, les côtes et les vertèbres étaient pratiquement invisibles en dehors de la trace ténue du corps spongieux de l'os.

Le corps se présentait en connexion apparemment complète, notamment visible pour les membres inférieurs et leurs relations avec le bassin, pour le côté droit de la moitié supérieure du corps et pour le crâne. Le côté gauche était trop mal conservé pour permettre la moindre observation. On peut estimer qu'il s'agissait d'un adulte d'un certain âge au vu de l'usure prononcée des incisives. Sa taille devait être comprise entre 1,45 et 1,60 m. La posture du squelette suggère un dépôt soigné et non un simple rejet dans la fosse ; les jambes sont en effet repliées soigneusement le long de la paroi et les bras viennent se disposer le long du corps. La tête était légèrement surélevée par rapport aux autres parties. Le repli des jambes montre peut-être l'enfermement du mort dans un contenant périssable. Le rebouchage de la tombe a eu lieu immédiatement ; elle est comblée avec les déblais du creusement. Au-dessus, une couche d'ossements animaux incinérés a été déposée ; d'une dizaine de centimètres d'épaisseur, ce dépôt volontaire peut être interprété comme une offrande. Suite à cette inhumation, l'ancien silo n'a pas été entièrement rebouché mais il est resté ouvert un certain moment et de l'eau a même stagné au-dessus de la tombe. Le comblement définitif intervient encore après, avec l'apport de rejets cendreaux d'origine détritique en provenance de l'enclos voisin.

Les céramiques issues de ces couches sont donc des marqueurs, de même celles des incinérations ; l'aspect funéraire de ces trois structures introduit un facteur d'unité pour ce secteur de l'occupation. La présence de terrines à profil en S avec une carène parfois accentuée et de vases à pied rencontrés dans les dépôts d'incinération s'intègrent dans les ensembles du début de La Tène moyenne, tout comme un vase à épaulement avec un décor rattaché sur le site d'Avion *La République* (Pas-de-Calais) à une phase précoce de la Tène moyenne, autour du début du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (Jacques et Rossignol 1996 ; Hurtelle *et al.* 1990). On peut donc admettre une datation du fonctionnement de l'établissement rural centrée sur La Tène moyenne (III<sup>e</sup>-milieu II<sup>e</sup> s. av. J.-C.).

### 3. Conclusion

Sur deux sites séparés par près de deux siècles, deux inhumations ont été découvertes dans des contextes similaires, à savoir dans une structure de stockage réaménagée après son abandon pour recevoir le défunt. Plusieurs autres similitudes ont été constatées ; le dépôt soigné du corps est dénoté par la position régulière du squelette, adossé à la paroi du creusement et l'orientation avec la tête vers le nord-ouest et le dos vers le sud-est. On remarque également des positions occasionnées par des liens de contrainte ou par un contenant périssable. Enfin, il faut souligner la proximité de ces structures et des habitats, ce qui écarte l'hypothèse d'une relégation pour envisager un traitement "différent" du défunt pour une raison hypothétique.

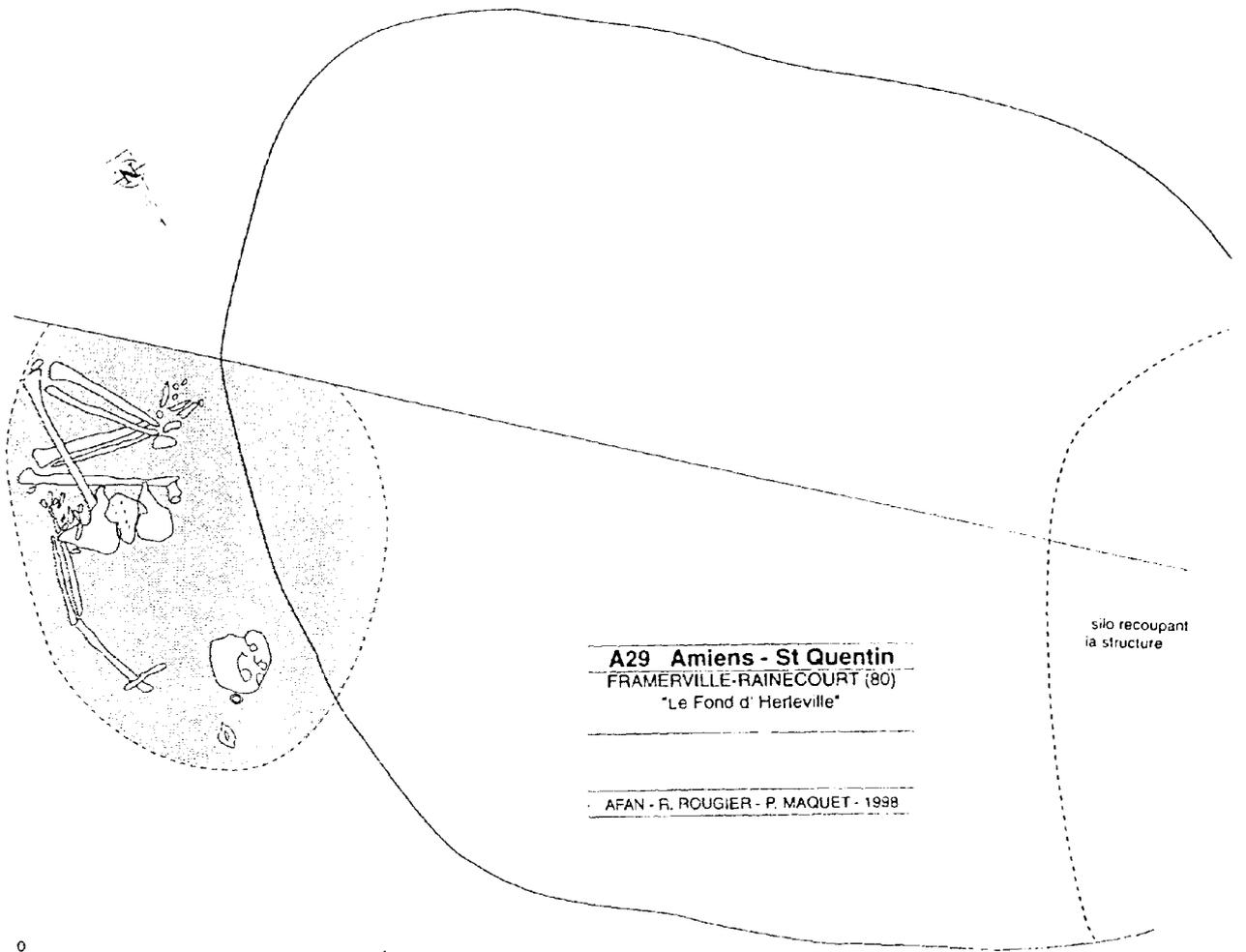
Quelques nuances sont toutefois apparues ; la plus importante est l'intégration du silo, à Fresnes-Mazancourt, dans un espace funéraire puisqu'il est associé à deux tombes à incinération. Une autre concerne les offrandes, un simple collier dans le premier cas, un animal incinéré dans le second. Dans les deux cas, il s'agit d'un adulte, un jeune homme à Framerville-Rainecourt, sans doute une femme plus âgée dans l'autre exemple.

Dans la moitié Nord de la France, ce type de sépulture s'accompagne fréquemment de manipulations post-mortem (exposition aux intempéries, dessiccation, ...) ou peuvent être le résultat d'inhumation en position secondaire. Elles sont bien connues en Champagne pour la Tène I (Villes 1986) mais aussi en Artois, une sépulture de cet ordre a été fouillée récemment à Duisans (Pas-de-Calais), elle est datée du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (Debiak *et al.* 1998).

Les deux sites de Framerville-Rainecourt et Fresnes-Mazancourt sont respectivement datés du V<sup>e</sup> et du III<sup>e</sup> siècle de notre ère, le premier met en avant l'existence de ce type de sépulture à des époques plus reculées. Les nombreuses découvertes en la matière datées de La Tène la (Villes 1986) montrent une continuité de cette pratique funéraire qui trouve ses origines dans les siècles antérieurs. Les sépultures ne se trouvent pas reléguées au loin mais elles prennent place dans une structure domestique inutilisable, intégrée au reste du site, puisqu'elles sont proches des habitats.

### **Bibliographie**

- Blanchet 1984 : BLANCHET (J.-C.). - Les premiers métallurgistes en Picardie et dans le Nord de la France, *Mémoires de la Soc. Préh. Franç.*, t.17, 1984.
- Blanchet et Decormeille 1986 : BLANCHET (J.-C.) et DECORMEILLE (A.). - Le premier âge du Fer dans la moyenne vallée de l'Oise. *Éléments de pré- et protohistoire européenne, Mélanges offerts à J.-P. Millotte*, 1984, p. 323-333.
- Debiak *et al.* 1998 : DEBIAK (R.), GAILLARD (D.), JACQUES (A.) et ROSSIGNOL (P.). - Le devenir des restes humains après la mort, en Artois, aux IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles av. J.-C., *Revue archéologique de Picardie n°1/2 - 1998*, p. 25-57.
- Hurtrelle *et al.* 1990 : HURTRELLE (J.), MONCHY (E.), ROGER (F.), ROSSIGNOL (P.) et VILLES (A.). - Les débuts du second âge du Fer dans le Nord de la France, *Les Dossiers de Gauhéria, n°1*, 1990.
- Jacques et Rossignol 1996 : JACQUES (A.) et ROSSIGNOL (P.). - La céramique laténienne en Artois : premiers résultats des fouilles des années 1990-1995, *Revue archéologique de Picardie n°3/4 - 1996*, p. 23-39.
- Villes 1986 : VILLES (A.). - Une hypothèse : les sépultures de relégation dans les fosses d'habitat protohistorique en France septentrionale. *Actes du colloque Anthropologie physique et Archéologie, méthodes d'étude des sépultures (Toulouse, 4-6 nov. 1982)*, Ed. CNRS, Paris, 1986, p. 167-174.

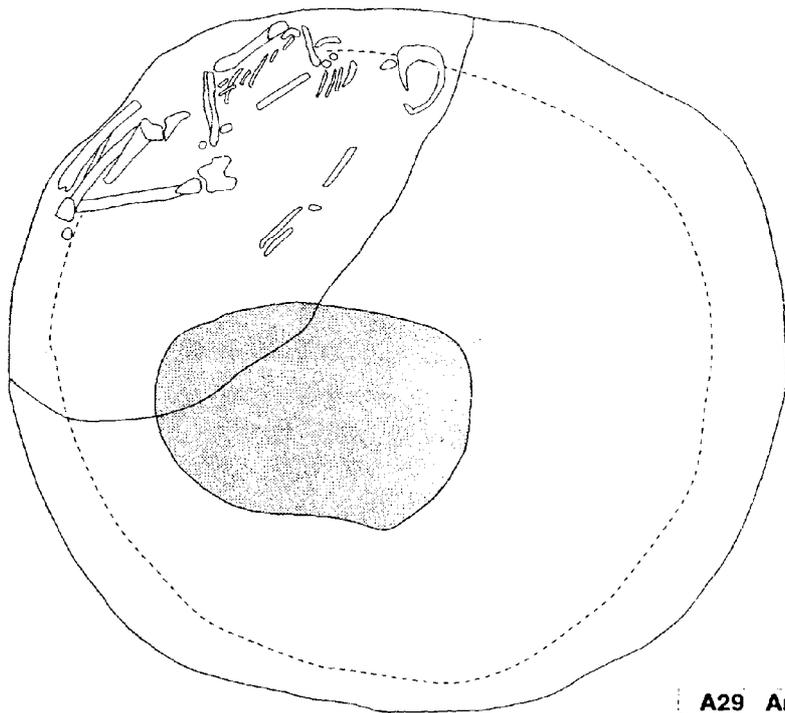


**A29 Amiens - St Quentin**  
 FRAMERVILLE-RAINECOURT (80)  
 "Le Fond d' Herleville"

AFAN - R. ROUGIER - P. MAQUET - 1998

silo recoupant  
 la structure

0 1m

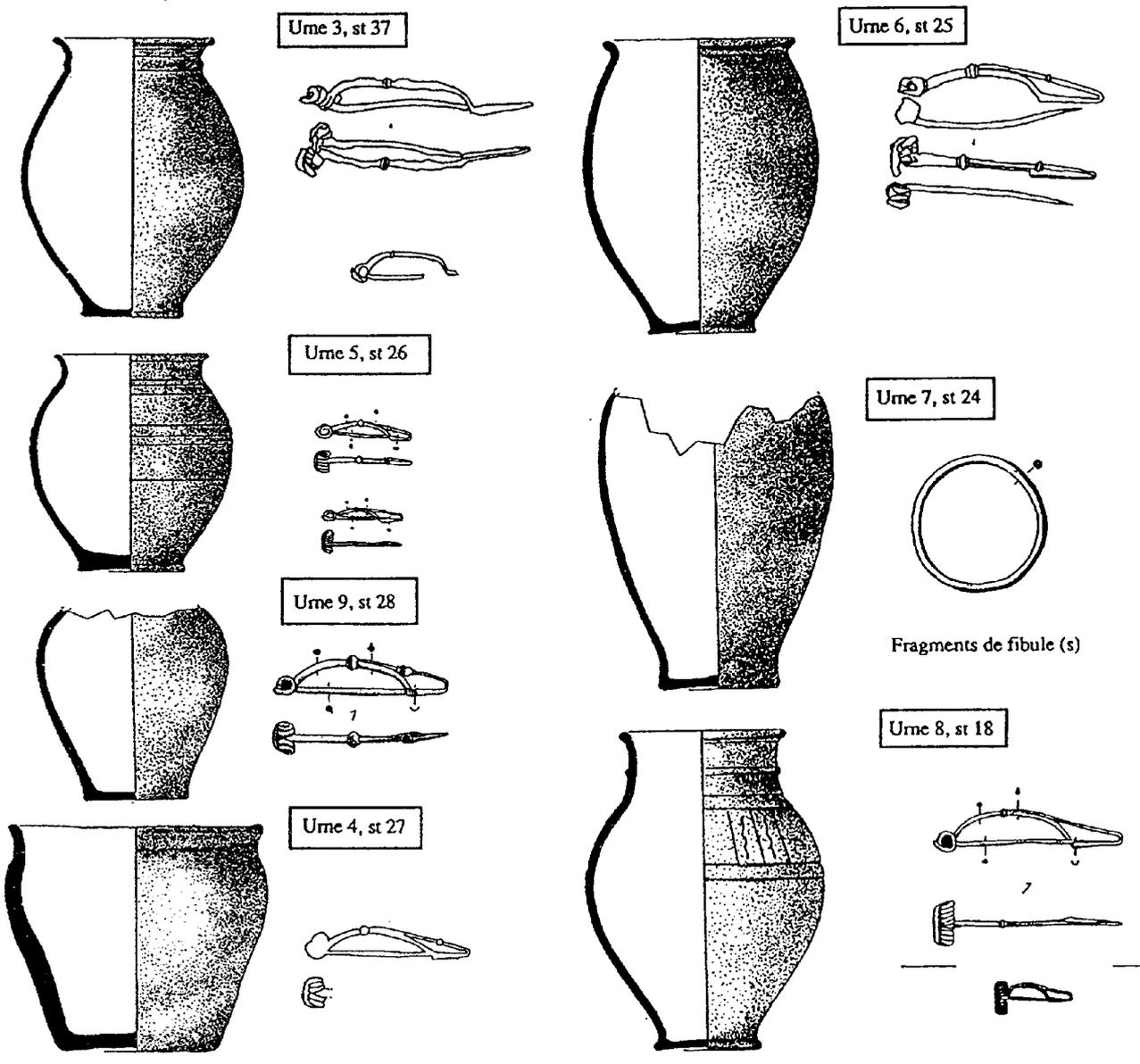


**A29 Amiens - St Quentin**  
 Fresnes - Mazancourt (80).  
 "La sole du moulin".

AFAN - R. ROUGIER - P. MAQUET - 1998

0 1m

Maulette, "Cayenne"



Urne 3, st 37

Urne 6, st 25

Urne 5, st 26

Urne 7, st 24

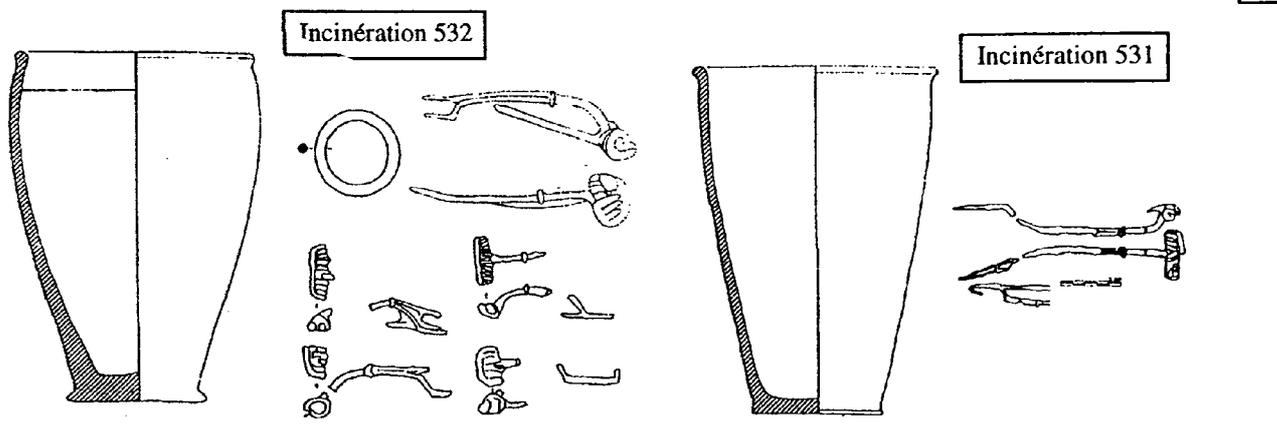
Urne 9, st 28

Urne 8, st 18

Urne 4, st 27

Fragments de fibule (s)

Houdan, "Les Brosses"



Incineration 532

Incineration 531

5 cm

5 cm

**LA PARURE EN VERRE CELTIQUE AU IIÈME AGE DU FER DANS LA  
VALLEE DE LA SAÔNE : LES SITES DE MIREBEAU-SUR-BÈZE ET  
VERDUN-SUR-LE-DOUBS.**

**Anne-Sophie Brlde**

Voici présenté ici, dans ses grandes lignes, un travail de Maîtrise, effectué sous la tutelle de Monsieur A. Daubigny, et soutenu en septembre dernier à l'Université de Franche-Comté.

Mirebeau-sur-Bèze (Côte d'Or) et Verdun-sur-le-Doubs/Le Petit Chauvort (Saône-et-Loire) sont deux sites de nature différente. Mirebeau est en effet un sanctuaire gaulois, situé aux confins du territoire supposé du peuple éduen. Fouillé au début des années 80 par J.P. Guillaumet, il appartiendrait plutôt à la mouvance éduenne, séquane et lingon. Verdun est un site d'habitat ouvert, situé à proximité de la confluence Saône-Doubs-Dheune, fouillé dans les années 70 par A. Guillot, et dont les fouilles ont repris de 1996 à 1998, sous la direction de Ph. Barral. Ce site appartiendrait plutôt pour sa part, à la mouvance éduenne et séquane.

Ils présentent une chronologie d'ensemble comparable LT C2-D1, mais comportent des corpus quantitativement différents, puisque Verdun -Petit Chauvort présente 76 pièces, contre 27 pour Mirebeau. Par ailleurs leur grand intérêt vient du fait qu'ils appartiennent à la même mouvance et qu'ils possèdent une période d'occupation principale commune, le IIème siècle av. J.C, avec cependant des corpus provenant de contextes de découverte différents. Mirebeau présente en effet une couche d'occupation, avec du matériel mélangé, ainsi que des dépôts en fosse, aucun ne présentant de contexte pur. Verdun comporte quant à lui, des contextes avec couche d'occupation au matériel mélangé LT C2-D1, et des contextes purs, de transition C2-D1 ou de LT D1.

Ce corpus, s'élevant à 103 pièces, été étudié à travers la typologie de R. Gebhard, daté de 1989, fait à partir de l'impressionnante collection de verres celtique du site allemand de Manching. Rappelons que celle-ci mêle la forme, la couleur et la technique présumée de fabrication, en vue d'une datation le plus exact possible.

**1. Corpus du sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze.**

Le site de Mirebeau a livré 19 bracelets et 8 perles, entiers ou fragmentaires. Les bracelets à tige simple, à section en D ou triangulaire prédominant, au détriment des bracelets moulurés et décorés de fils de verre opaques rapportés. Ils s'insèrent dans 7 séries de la typologie de R. Gebhard et peuvent être attribués à La Tène C2, pour les bracelets moulurés, et La Tène D1 pour les bracelets à tige simple. Il apparaît que la série 37 est la plus largement représentée, c'est-à-dire un bracelet à tige simple, à section en D, en verre translucide pourpre.

Le petit groupe de perle présente, quant à lui, des éléments typiques de LT D1, comme cela est le cas pour les perles à décors filetés.

Compte tenu des couleurs de verre, ainsi que des formes de bracelets et décors de perles, il est possible d'insérer l'ensemble du corpus de Mirebeau, dans un contexte chronologique de la fin de La Tène moyenne et début de La Tène finale. Cet ensemble, qui peut numériquement paraître moindre, est cependant un des plus importants découverts à ce jour dans un tel contexte et illustre un culte gaulois témoignant d'activités proche de la vie quotidienne.

**2. Corpus de l'habitat ouvert de Verdun-sur-le-Doubs .**

Le site de Verdun-Petit Chauvort a livré, depuis la reprise des fouilles en 1996, un important matériel en verre, qui est venu s'ajouter à celui découvert lors des anciennes fouilles menées par A. Guillot, représentant un corpus de 76 pièces.

Le registre des bracelets compte 53 fragments, et ce sont les bracelets à tige simple, à section triangulaire ou en D qui prédominent, se déclinant dans toutes les couleurs du verre celtique et s'intégrant aux séries 34, 35, 36, 37, 38 et 39 définies par R. Gebhard. Ils appartiennent essentiellement à La Tène finale, bien que les premières formes des bracelets à section en D voient le jour fin LT C2. Ainsi, certains ont été découverts au Petit Chauvort, dans des contextes précoces, de transition LT C2/D1, datés de 160/140, et réalisés dans des couleurs intenses vert bouteille ou brun ambré. Ces contextes de transition ont également livré des types de fibules attribuables à cette phase de transition.

Les bracelets moulurés et/ou décorés représentent une proportion moindre de l'ensemble du corpus, et s'insèrent aux séries 12, 14, 17, 18, 20, 21, 27 de R. Gebhard.

Par ailleurs, il convient de noter la présence de bracelets qui se démarquent par leur forme et ne s'intègrent pas à la typologie de R. Gebhard, comme un bracelet réalisé en verre translucide brun ambré, pourvu d'un décor plastique ondoyant, rehaussé d'un décor de fils jaune opaque (cf. planche).

Sur les 21 perles découvertes sur le site, 14 seulement s'intègrent aux groupes définis par R. Gebhard. Elles sont grêles ou massives, avec ou sans décor fileté. Elles peuvent être datées, selon leur contexte de découverte, ainsi que par leur attribution typologique, du début de La Tène finale ou de la transition C2/D1, comme cela est le cas pour les deux perles dont nous avons parlé précédemment.

Ce corpus présente donc, pour l'essentiel, une tendance chronologique LTC2-D1, avec une nette prédominance des bracelets à tige simple et des perles massives à décors filetés. Mais quelques éléments paraissent témoigner d'une période d'occupation précoce, comme l'illustrerait une perle en verre jaune opaque à décors oculés, attribuable à LT A, ou des bracelets moulurés appartenant aux séries 12 et 14 de R. Gebhard, attribuables à LT C1a.

Par ailleurs, l'hypothèse de la présence d'une zone de production verrière peut être soulevée, aux vues des découvertes de la dernière campagne puisque a été mis au jour un petit bloc de verre brut jaune opaque, nécessaire à la décoration de bracelets moulurés et de perles. De même, le site a fourni plusieurs objets originaux, absents de la typologie actuellement usitée, qui pourraient être interprétés comme des "essais" d'artisans verriers. Ces preuves indirectes plaideraient en faveur de l'implantation sur le site ou à proximité d'un atelier, mais aucune installation nécessaire au travail du verre n'a encore été découverte.

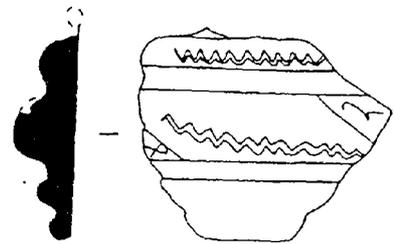
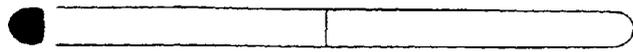
### **3. Conclusion**

L'étude de ces deux corpus de parure celtique en verre dans la vallée de la Saône a permis de mettre en évidence une chrono-typologie de ce type de parure dans ce contexte précis.

Par leurs composantes, ces corpus se rattachent à l'ensemble du monde celtique occidental, puisqu'ils présentent des bracelets à tige simple, à section triangulaire ou en D, des bracelets moulurés, à décors de fils rapportés, et des perles massives ou fines, avec ou sans décors. Certaines différences pourraient témoigner de la présence d'un faciès régional. D'autre part, des découvertes originales, inclassables à l'heure actuelle, de même que la présence de bracelets apparaissant dans le monde occidental à l'extrême fin de la Tène C2, dans des fosses appartenant à la transition C2/D1, illustre le dynamisme économique du site du Petit Chauvort, et pourrait même laisser présumer la présence d'une zone de production verrière, sur le site ou à proximité.



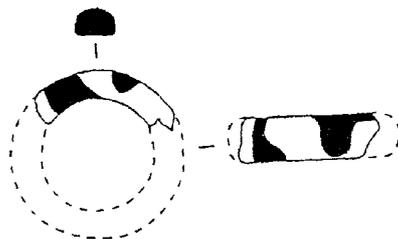
Série 34, vert olive



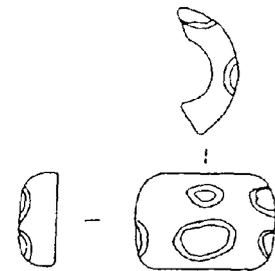
Série 20,  
bleu cobalt, filets jaunes et blancs



Série 37, pourpre

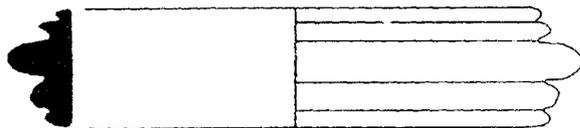


Gr. XIA, pourpre, décors jaunes

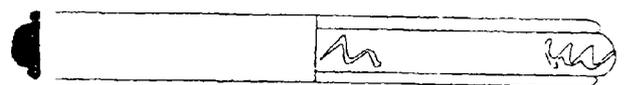


Perle à décors oculés.

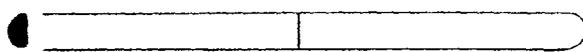
verdun-Le Petit Chauvort



Série 17  
Bleu cobalt



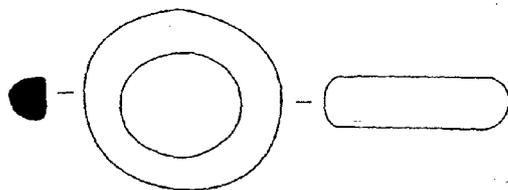
Série 11a  
Bleu clair, filets blancs



Série 36 Pourpre



Série 37  
pourpre



Gr. VIIIc  
Brun miellé



Gr. VIb  
Bleu cobalt

Mirebeau

Quelques exemples de bracelets et de perles découverts à Mirebeau et Verdun.

## UN INVENTAIRE DE QUELQUES MONNAIES GAULOISES TROUVEES SUR L'OPPIDUM DE CHATEAU A VILLENEUVE-SUR-YONNE

Jean-Jacques GRIZEAUD

La présentation du site de Château ayant déjà fait l'objet d'un article dans le Bulletin intérieur de l'AFEAF n°14 (Grizeaud J.-J. 1996), il nous paraît inutile d'énumérer les travaux qui ont été menés par l'équipe de l'O.C.A.T.S. (Association Oppidum de Château Archéologie en Territoire Sénon) et par nos prédécesseurs. Néanmoins nous rappellerons que l'oppidum est situé à une quinzaine de kilomètres au sud de la ville de Sens et domine de ses hauteurs boisées de la rive gauche de l'Yonne le fond de vallée, ou fut fondée au XI<sup>e</sup> siècle la cité de Villeneuve-le-Roi, devenue Villeneuve-sur-Yonne. De type éperon barré, le site s'étend au nord-est de ses pentes abruptes, vers le sud-Ouest, sur la commune de Bussy-le-Repos. Couvrant une superficie de quelques 140 hectares, on peut suivre ce qui reste des remparts sur près de 6 Km.

Une évaluation archéologique entreprise au printemps 94, par l'intermédiaire d'une fouille archéologique limitée en sondage, visait à caractériser la présence ou non d'éventuels vestiges archéologiques, à l'emplacement d'un terrain ayant livré à différentes époques passées notamment durant le XIX<sup>e</sup> siècle, du mobilier archéologique pouvant d'après les sources, appartenir à l'époque gauloise (Grizeaud J.-J. 1995). Le matériel découvert à l'occasion de cette première campagne de fouille et des deux autres qui suivirent (95 et 97) est abondant et de qualité (Grizeaud J.-J. 1996). Il se compose en grande partie de fragments céramiques de facture indigène, d'amphores vinaires italiques d'époque Républicaine et de quincaillerie métallique telle que des clous et fiches en fer. Ce mobilier est lié principalement à une phase de destruction d'un bâti, dont les restes ont pu être étudiés plus particulièrement en 97.

Parmi le mobilier archéologique mis au jour, figure un lot de 25 monnaies en potin, de type LT.7445. (Dr. tête à droite chevelue, de profil, R. sanglier à gauche, comportant très souvent 3 globules entre les pattes, trouvés successivement au cours des trois campagnes entreprises. Si quelques unes d'entre elles (7) ont été découvertes dans les niveaux archéologiques liés à la destruction suite à un violent incendie, la grande majorité fait partie du niveau d'occupation et était regroupée sur une surface de 2 m<sup>2</sup>. Certaines même étaient empilées les unes sur les autres. Il ne s'agit là, non pas de monnaies égarées ou perdue avant l'incendie des lieux, mais bien d'une bourse qui n'a pu être emportée faute de temps sans doute, comme la plupart du matériel qui s'est trouvé piégé sous et dans les décombres du bâti ruiné. On ajoutera à cette série, une petite monnaie en bronze non identifiée du fait de son mauvais état de conservation, prélevée dans ce même niveau.

L'existence de numéraire gaulois en potin était bien entendu connue sur le site avant notre entreprise, grâce aux découvertes relatives aux premières investigations effectuées sur l'oppidum de Château au tout début du XIX<sup>e</sup> siècle, en 1842, puis en 1884 par des notables, érudits locaux, précurseurs de l'archéologie en Villeneuvien (Luchin J.-L. 1991). A ces médailles gauloises, on ajoutera les innombrables objets découverts fortuitement depuis l'après guerre, lors de l'exploitation des vergers et des vignes, qui venaient à cette époque encore les pentes escarpées de la colline de Château qui n'était pas boisée comme aujourd'hui, ou ceux ramassés plus récemment à l'occasion des diverses prospections au détecteur de métaux, véritable fléaux, dans la mesure où celles-ci échappent au contrôle du chercheur, pour aboutir finalement à la dispersion des objets qui resteront anonymes, quand ceux-ci ne sont pas échangés ou revendus sur le marché clandestin afin d'alimenter les collections particulières.

Des découvertes antérieures à la deuxième guerre mondiale il ne reste rien, hormis quelques descriptions notifiées dans des synthèses régionales ou des articles publiés dans les bulletins des Sociétés savantes, tel que la B.S.S.Y. (bull. de la Société des Sciences de l'Yonne) (Salmon 1877) et de rares témoignages oraux, sur lesquels nous nous appuyerons pour orienter nos recherches sur le terrain.

Seules 3 monnaies de potin étaient recensées dans les collections du musée de Villeneuve-sur-Yonne. La première de type D.45, (Dr. tête humaine aux pommettes saillantes encadrée de 4 globules, R. équidé à gauche avec 2 globules entourés d'un bourrelet). Et deux autres de type LT.7417, (Dr. tête à droite chevelue, de profil, entourée d'un bourrelet, R. équidé à gauche entouré d'un bourrelet avec globules),

trouvées dans le courant des années 1970 et 80. Ces trois potins, avaient été trouvés fortuitement, dans un rayon de quelques centaines de mètres de la fouille actuelle.

Enfin il nous a semblé utile et important de compléter cet inventaire avec une série de monnaies trouvées sur le site ces vingt dernières années. C'est en gagnant la confiance de certains prospecteurs locaux utilisant le détecteur de métaux, qu'il nous a été possible depuis peu, de rassembler 29 monnaies dont 2 demi potins, recueillis sur le site-même de Château. Avec l'aide des inventeurs, nous avons pu sur le terrain, repositionner très exactement chaque découverte. Fait remarquable quant à la répartition spatiale qui est très diffuse de ces numéraires, et indique de nouveaux lieux archéologiquement sensibles, inconnus jusqu'à lors.

Il s'agit d'un potin à l'équidé (LT. 7417), de 18 potins au sanglier (LT. 7445) attribués aux Sénons, de 2 deniers d'Argent de (LT. 4858) attribués aux Eduens, , d'un potin au triscèle (LT. 2935) attribué aux Eduens ou aux Allobroges, d'une monnaie de bronze (LT. 5277 ?) et d'un potin à l'équidé ou taureau avec torque (BT. 113) qui pourraient être attribuées aux Carnutes.

LT. 7417	Potin	Répartition diffuse zone nord	3
LT. 7445	Potin	Répartition diffuse zone nord	18
D. 45	Potin	Prox. sondage zone 2	1
BT. 113	Potin	Hameau du Petit-port	1
LT. 4858	Argent	Chemin prox. sondage / Hameau	2
LT. 5277 ?	Potin	Prox. sondage	1
LT. 2935	Bronze	Prox. sondage	1
LT. 7445	demi potin	Répartition diffuse zone nord	2

### Inventaire des monnaies trouvées fortuitement ou en prospection sur l'oppidum

Les découvertes à venir sur ce site majeur nous aiderons sans doute à mieux définir le monnayage utilisé chez les Sénons, dans l'attente de pouvoir pour l'instant leur attribuer un type bien spécifique d'émission en potin. L'ensemble du mobilier métallique décrit ci-dessus a été confié à l'atelier Bell pour traitement et restauration de celui-ci.

### Bibliographie:

**DAUPHIN 1991** : DAUPHIN (J.-L.) — Les précurseurs de l'archéologie Villeneuvienne. *In Bull. de la société d'histoire et d'archéologie du canton de Villeneuve/Yonne n°17, p. 41 à 52.*

**GRIZEAUD 1995** : GRIZEAUD (J.-J.) — L'oppidum de Château à Villeneuve-sur-Yonne, première campagne de fouille archéologique. *In Bull. de la société d'histoire et d'archéologie du canton de Villeneuve/Yonne n°22, p. 2 à 19.*

**GRIZEAUD 1996** : GRIZEAUD (J.-J.) — L'oppidum de Château à Villeneuve-sur-Yonne, résumé des deux premières campagnes de fouille en sondages archéologiques menées en 1994 et 95. *In Bull. intérieur de l'A.F.E.A.F. n° 14, p. 10 à 12.*

**GRIZEAUD 1996** : GRIZEAUD (J.-J.) — Deuxième campagne archéologique sur l'oppidum de Château à Villeneuve-sur-Yonne. *In Bull. de la société d'histoire et d'archéologie du canton de Villeneuve/Yonne n°24, p. 2 à 14.*

**SALMON 1877** : Dictionnaire archéologique du département de l'Yonne (époque celtique). *In Bull. de la Société des Sciences de l'Yonne. Rouillé à Auxerre.*

**ANNONCES  
DE  
PUBLICATIONS**

# Documents Archéologie Méridionale



# 21

Le dossier

Actes du colloque d'Aix-en-Provence :  
ENTREMONT et les SALYENS

## Le Dossier : "Entremont et les Salyens"

■	Louis ANDRÉ et Jean-Louis CHARRIÈRE	Historique des recherches sur l'oppidum d'Entremont à Aix-en-Provence	11	
■	Didier PRALON	Les Salyens dans les textes historiques grecs	21	
■	Florence VERDIN	Les Salyens : faciès culturels et populations	27	
+ doc	○	Jean-Louis PAILLET et Jean-Christophe SOURISSEAU	La poterie de l'oppidum d'Entremont	37
+ doc	○	Patrice ARCELIN et Maurice BLAUSTEIN	La salle hypostyle d'Entremont. Propositions architecturales pour une restitution en 3D	41
+ doc	○	Jean-Pierre BRUN, Jean-Louis CHARRIÈRE et Gaëtan CONGÈS	L'huilerie de l'îlot III et les pressoirs d'Entremont	44
	■	Martine WILLAUME	Les objets de la vie quotidienne à Entremont chez Fernand Benoit et aujourd'hui	58
+ doc	○	Eric MAHIEU	L'anthropologie à Entremont	62
+ doc	○	Olivier et Roland COIGNARD, Nadine et Yves MARCADAL	Nouveau regard sur le sanctuaire et les gravures de l'âge du Fer de l'oppidum des Caisses (Mouriès, B.-du-Rh.)	67
	■	Philippe BOISSINOT et Brigitte LESCURE	Nouvelles recherches sur le "sanctuaire" de Roquepertuse à Velaux (III <sup>e</sup> s. av. J.-C.). Premiers résultats	84
+ doc	○	Florence MOCCI, Frédéric MARTY et Kévin WALSH	L'habitat fortifié du Mitronet (Puylobier, B.-du-Rh.)	90
<hr/>				
	■	Bernard DEDET, Jacques GAUTHEY et Jean-Michel PÈNE, avec une annexe d'Armelle GARDEISEN	Le tumulus du premier âge du Fer de Pontel à Dions (Gard)	109
+ doc	○	Sandrine DUVAL	L'habitat côtier de Tamaris (B.-du-Rh.) Bilan des recherches et étude du mobilier des fouilles de Ch. Lagrand	133
	■	Michel PY et Alain VIGNAUD	Voie et habitat protohistoriques de Peyrouse à Marguerites (Gard)	181
	■	Frédère JALLET, Thierry JANIN, Georges MARCHAND, Daniel ORLIAC, Pierre POUPET et Martine SCHWALLER	Un ustrinum du deuxième âge du Fer à Enserune (Nissan-lez-Enserune, Hérault)	197
+ doc	○	Jean CHAUSSERIE-LAPRÉE	Les meules des habitats protohistoriques de Martigues	211
+ doc	○	Jean-Louis REILLE	L'importation des meules en basalte dans le secteur de Martigues au deuxième âge du Fer. Identification pétrographique des sources	237
		<i>Consolidation des données et finalisation pour le CD-ROM</i>	245	

- J.-M. Beausoleil et J. Roger : premières approches anthropologiques et sociologiques des nécropoles tumulaires du premier Age du Fer de la bordure occidentale du Massif Central (Creuse, Haute-Vienne).

- J. Gomez de Soto et J.-P. Pautreau : Espaces funéraires et rites de la mort de la fin de l'Age du Bronze au Ve s. av. J.-C. dans le Centre Ouest de la France.

- A. Burgess, P.-Y. Milcent, J. Collis, J. Dunkley et M. Richardson : Le cimetière hallstattien du Patural à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

- G. Depierre, M. Jacquemin, Cl. Mordant et F. Müller : Propositions pour une nouvelle lecture des pratiques funéraires au Bronze final. La nécropole de Passy-Véron, « Les Prés Pendus » (Yonne).

- L. Baray : Evolution socio-économique et adaptations architecturales, tumulus et concentration du pouvoir en Bourgogne de la seconde moitié du IXe s. au milieu du Ve s. av. J.-C.

- E. Boës, V. Ganard et J.-Fr. Piningre : Etude archéanthropologique de l'incinération du tumulus 2 de Chilly-sur-Salins (Jura).

- P. Moinat, I. Chenal-Velarde et M. Guelat : Architecture et pratiques funéraires au Ha B3 : la tombe 70 de Pully-Chamblandes (canton de Vaud, Suisse).

- E. Boës, Fr. Lambach et S. Plouin : Approches taphoniques et pratiques funéraires au VIe s. av. J.-C. Le tumulus 5 de Nordhouse (Bas-Rhin).

- L. Olivier : Sépultures d'agrégation et hiérarchisation funéraire dans le domaine hallstattien occidental (IXe – VIe s. av. J.-C.).

- B. Lambot : Essai sur l'organisation spatiale des cimetières et structures funéraires à l'Age du Bronze final III et au premier Age du Fer en Champagne.

- A. Villes : Maison du mort, bâtiments funéraires et cultuels en milieu funéraire, et hiérarchisation de l'espace sépulcral : le point en moitié nord de la France.

## Archéologie de la mort, archéologie de la tombe au premier Age du Fer

Actes du XXIème Colloque International  
de l'Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer

Conques - Montrozier 8 - 11 mai 1997

Tome I

Contributions réunies et préparées par  
Bernard DEDET, Philippe GRUAT, Georges MARCHAND et Martine SCHWALLER

### Sommaire

- H. Duday, G. Depierre et Th. Janin : La quantification des restes humains dans les sépultures à incinération.

- B. Agusti, N. Alónso, I. Garcés, E. Junyent, A. Lafuente et J.-B. López : Una inhumación múltiple de perinatales en la fortaleza de Els Vilars (Arbeca, Lleida) y las prácticas de enterramiento en hábitat durante la primera Edad del Hierro en el valle del Segre (Cataluña).

- E. Pons i Brun : Las necrópolis de incineración del Bronce final y de la Edad del Hierro en Cataluña

- J.-I. Royo Guillen : Tipología funeraria, ritos y ofrendas en las necrópolis del valle del Ebro durante la primera Edad del Hierro (s. VIII – s. V a. c.) (Aragón)

- Ph. Gruat : Pratiques et structures funéraires des tumulus du Bronze final IIIb et de l'Age du Fer des Causses Aveyronnais : IXe – Ve s. av. J.-C.

- B. Dedet : Les pratiques funéraires dans les Grands Causses du Gévaudan au Bronze final.

- Th. Janin et N. Chardenon : L'évolution des pratiques funéraires du Mailhacien au Grand Bassin I (IXe – VIe s. av. n. é.) : à propos des cimetières mailhacois...

- J.-P. Giraud et F. Pons : Les nécropoles protohistoriques à incinération de la région de Castres (Tarn).

- J.-Fr. Salinier : Les nécropoles à incinération du bassin du Haut-Girou (Tarn) au premier Age du Fer.

- Eric Crubézy, J.-P. Giraud, Fr. Rouzard, Th. Saigues, H. Coqueugnot, J.-L. Le Guillou, P. Murail, M. Soulier et A. du Fayet de la Tour : Un ensemble funéraire exceptionnel du premier Age du Fer en Quercy : la grotte des Palabres (Boussac, Lot).

- J.-M. Escudé-Quillet et F. Marembert : Eléments d'études sur les pratiques funéraires du Bronze final et du début de l'Age du Fer en Aquitaine méridionale.

- B. Pajot : Données architecturales et pratiques funéraires de la nécropole de la Ferme du Frau (Cazals, Tarn-et-Garonne)

- G. Lambert, J.-P. Millotte, D. Vauillat et M.-J. Roulière-Lambert : La Protohistoire au Musée de Cabrerets (Lot).

## Aspects de l'Age du Fer dans le Sud du Massif Central

Actes du XXIème Colloque International  
de l'Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer

Conques - Montrozier 8 - 11 mai 1997

Tome II

Contributions réunies et préparées par  
Bernard DEDET, Philippe GRUAT, Georges Marchand et Martine SCHWALLER

### Sommaire

- G. Barraol : Les peuples préromains du Sud du Massif-Central d'après les sources écrites.
- D. Garcia : Formes d'habitat préromaines en Gaule méridionale : l'apport des piémonts héraultais.
- J. Gascó : L'enceinte du Cros à Caunes-Minervois (Aude) à la transition Age du Bronze - Age du Fer. Ouvrages architecturaux et aménagements.
- A. Burens, L. Carozza et J.-Fr. Salinier : Les habitats de la fin de l'Age du Bronze et du premier Age du Fer en Albigeois et dans le bassin de l'Aude du IXe au Ve s. av. J.-C. : acquis récents.
- G. Fages : L'habitat en Lozère au Bronze final et aux Ages du Fer.
- A. Ferdière : Mais où était le chef-lieu des Gabales avant la conquête romaine ?
- Ph. Gruat et G. Marty : Habitat et peuplement en Rouergue durant l'Age du Fer : premières tendances.
- L. Carozza, A. Burens, J.-M. Carozza, L. Izac et J.-J. Laurens : L'habitat du second Age du Fer du méandre du Claus à Varen (Tarn-et-Garonne) : premiers résultats.
- O. Buchsenschutz et L. Izac : L'habitat de l'Age du Fer dans le Quercy. Historique des recherches et perspectives actuelles
- Chr. Landes : Une société minière italienne en pays rutène.
- M. Vidal, A. Vernhet et J. Pujol : Les grottes-sanctuaires : à propos des exemples aveyronnais, première approche d'une étude comparative étendue au Sud de la France et à la péninsule ibérique.
- M.-J. Roulière-Lambert, E. Boès : La nécropole protohistorique de Pech des Cramazous à Calès, Lot.
- J.-P. Lagaspie : Recherches récentes sur deux tumulus du Lot : le Clau de la Bonne à Blars et Jouanis à Montfaucon.

## SOMMAIRE

Le mot du Président .....	1
L'A.F.E.A.F a un nouveau logo ! .....	2
R. Adam, Précisions chronologiques sur l'oppidum de la Chaume de la Justice à Clamecy (58) .....	3
G. Auxiette, S. Desenne, C. Pommepeuy, Le site de la "Grange aux Moines" à Braine (02) .....	7
G. Blanquaert, Présentation préliminaire des données relevant des fouilles menées dans le cadre de l'opération A29 Amiens-Saint-Quentin. L'exemple de Bayonvillers.....	9
E. Böes, Les hypothèses paléosociologiques pour le Premier Age du Fer 10	
P. Boissinot, Remarques sur la phase ultime de l'occupation de Roquepertuse (Velaux, 13).....	12
P. Brunet, M. Philippe, Le mobilier des nécropoles à incinérations de Maulette "Cayette" et de Houdan "Les Brosses" (78).....	14
M.-Y. Daire, L'atelier de bouilleur de sel d'Enez Vihan en Pleumeur-Bodou (22) .....	17
M. Delémont, La nécropole à inhumation du Hallstatt final de Vadenay "L'Etau" (51) : approche anthropologique.....	20
M. Diepeven-Jansen, Des gens, des idées et des biens. Une analyse symbolique et sociale des rites funéraires des sociétés de la région Marne-Moselle à La Tène ancienne.....	23
A. Duceppe-Lamarre, La sculpture celtique en pierre en Europe continentale du VIIe au Ier s. av. n. è. ....	27
C. Dunning, Le cimetière hallstattien de Kernenried (BE), Oberholz....	30
S. Fichtl, Le Fossé des Pandours au col de Saverne : résultats de la campagne 1998.....	32
S. Bach, P. Gardes, Du nouveau sur Auch/Elimberris : la fouille de sauvetage du Chemin Courgeron .....	34
P. Gruat, G. Marty, L'enceinte protohistorique du Puech de Mus (Ste-Eulalie-de-Cernon) : campagne 1998.....	38
V. Guichard, Bibracte / Mont Beuvray : la campagne 1998.....	41
B. Lambot, De nouveaux individus en position assise à Acy-Romance (08).....	46

A. Letor, Importance de l'approche critique en archéologie : le cas des haches à douille armoricaines en Belgique :.....	48
E. Pinard, F. Malrain, F. Vangele, G. Bruley-Chabot, D. Faquez, Verberie "Les Gâts" 1998.....	51
P. Lemaire, F. Malrain, Vermand "Champ des Lavois" .....	54
N. Pétorin, Evolution continue d'un petit domaine agricole de La Tène finale à la fin du Ier siècle AD (La Plaine du Breuil, Tessonnière, 79)..	59
N. Pétorin, Découverte d'une sépulture privilégiée de La Tène finale en Poitou, à St-Georges-de-Baillargeaux (86).....	61
C. Pommeputy, F. Gransar, Bazoches-sur-Vesle "Les Chantraines" (02)	64
R. Rougier, Deux inhumations en silo des Ve et IIIe s. av. J.-C. à Ermerville-Rainecourt et Fresnes-Mazancourt (80).....	66
A.-S. Bride, La parure en verre celtique au Iie Age du Fer dans la vallée de la Saône : les sites de Mirebeau-sur-Bèze et Verdun-sur-le-Doubs ...	70
J.-J. Grizeaud, Un inventaire de quelques monnaies gauloises trouvées sur l'oppidum du Château à Villeneuve-sur-Yonne.....	73
Annonces de publications.....	75
SOMMAIRE .....	79

## ALLE, NOIR BOIS (JURA, SUISSE), UN HABITAT DE LA TÈNE ANCIENNE : DONNÉES D'ÉLABORATION

Catherine Masserey<sup>27</sup>

Le site de Noir Bois est localisé au nord-ouest de la chaîne jurassienne, en territoire suisse à quelque 20 km de Montbéliard. C'est en 1990 qu'il a été découvert lors de la prospection par sondages systématiques effectués sur le tracé de l'autoroute A16. Il a été fouillé en sauvetage programmé, sans discontinuer du printemps 1991 à l'automne 1993, sous l'égide de l'Office du patrimoine historique du canton du Jura.

Plusieurs occupations ont été mises en évidence, elles s'échelonnent entre le Paléolithique moyen et le Haut Moyen-Age : des ateliers de taille moustériens et magdaléniens, un habitat campaniforme localisé à l'ouest du gisement, l'habitat laténien, une route du premier siècle après J.-C. traversant le site d'est en ouest ainsi qu'un relais routier associé et quatre tombes du Haut Moyen-Age découvertes en bordure de cette voie.

L'habitat laténien s'est établi en bordure d'une petite plaine alluviale, à 450 m d'altitude, au pied d'une colline. Les vestiges archéologiques, éparpillés, ont été repérés sur toute la longueur de la surface fouillée, soit sur 600 mètres.

Actuellement l'exploitation des données accumulées pendant la fouille se poursuit, elle devrait toucher à son terme à fin 1999. La surface traitée est de 25510 m<sup>2</sup>, 1285 anomalies ont été dégagées et documentées, 42 646 numéros d'inventaire en tout ont été attribués aux objets variés recueillis, parmi eux 30 000 environ sont relatifs au mobilier de l'époque laténienne.

L'image qui se dégageait des vestiges à la fin de la fouille était assez floue. Les aménagements apparaissaient sous forme de nuages d'anomalies ("ensembles d'anomalies") dispersés sur toute l'étendue du gisement archéologique, que nous étions, alors, bien en peine d'interpréter en terme de bâtiments.

Au commencement de l'étude, 27 ensembles d'anomalies ont été définis sur la base de regroupements d'ordre spatial et des hypothèses ont été émises quant à leur organisation, leur signification et leur datation.

Ensuite, dans le cadre de l'analyse spatiale, le contexte sédimentaire, la nature et la situation des différents vestiges, selon les axes verticaux et horizontaux, ont été examinés. Les effets de la taphonomie ont également été évalués. Ainsi, les relations existant entre les différents aménagements et artefacts ont été mises en évidence ce qui conduit à élaborer des interprétations d'ordre chronologique et fonctionnel.

La projection stratigraphique du mobilier montre un niveau laténien bien individualisé même si les composantes sédimentaires sont peu différenciées pour les périodes du campaniforme, de La Tène et du gallo-romain. En effet, ces périodes sont toutes incluses dans les limons colluviés du même ensemble sédimentaire (ensemble 3) défini par les géologues.

Les répartitions planimétriques du mobilier mettent en évidence des concentrations significatives en relation avec des bâtiments. Dans certains cas, des effets de parois ont été révélés.

L'étude des anomalies a permis de reconnaître plusieurs types de structures qui, pour la plupart, dessinent des bâtiments. Douze ensembles d'anomalies ont pour l'instant été étudiés, 22 bâtiments différents et plus ou moins complets ont été identifiés. Ils présentent tous une orientation générale NW-SE assez proche.

Quatre catégories ont été distinguées :

<sup>27</sup> section archéologie de l'Office du patrimoine historique, CH-2900 Porrentruy

1) bâtiments à plan carré ou presque carré, de surface comprise entre 13 et 22 m<sup>2</sup> (nombre = 11);

dans cinq cas un foyer intérieur est présent ce qui autorise à parler de maison. Un module de base carré de 4.20m à 5m de côté se dégage, six bâtiments correspondent à ce module; les cinq autres ont un plan plus irrégulier ou sont incomplets.

2) longs bâtiments à plan rectangulaire (nombre = 4);

ils sont composés de 2 à 3 modules de base (cf. 1) ci-dessus). Des foyers sont associés. Cette catégorie n'est pas encore complètement définie, l'analyse de certains éléments étant encore inachevée.

3) petits bâtiments d'environ 4 m<sup>2</sup> de surface (nombre = 6);

ils sont interprétés comme des greniers.

4) autre (nombre = 1);

une construction adossée à un bâtiment à plan carré a été observée à une seule reprise.

Des structures de stockage, de type fosse et grenier, sont fréquemment associées aux bâtiments des catégories 1 et 2, mais pas de façon systématique. Les fosses, qui dans leur dernier état ont servi de dépotoirs, ont parfois été creusées à l'intérieur des bâtiments mais aussi en dehors, à proximité de leurs parois. Les greniers, au nombre de un ou deux, ont été installés dans le proche périmètre de quatre bâtiments.

Une fosse d'extraction de l'argile, remarquable par ses dimensions (9.80/2.45m pour une profondeur de 0.3 à 0.85m; volume environ 2 m<sup>3</sup>), est située à 6 mètres d'un bâtiment à plan carré.

La question de la contemporanéité stricte des divers aménagements est discutée dans chaque cas: des éléments de réponse sont obtenus à partir de l'analyse fine des structures constituant les bâtiments, permettant ainsi d'établir une chronologie relative dans certaines zones. Dans trois cas, il a été possible de mettre en évidence une reconstruction de bâtiment. Cette dernière s'est faite à peu près au même emplacement avec, toutefois, un léger décalage de l'axe du nouveau bâtiment.

Dans le cadre de cette étude nous avons bénéficié de l'apport de plusieurs disciplines spécialisées qui amènent des éléments chronologiques, fonctionnels ou paléoenvironnementaux. Des analyses au radiocarbone, effectuées sur des charbons de bois prélevés dans des fosses, ont permis d'obtenir quatre datations qui, calibrées, définissent une large fourchette chronologique englobant La Tène ancienne, mais qui n'est pas suffisamment fine pour une discussion de chronologie relative. Cinq soles de foyers en argile ont fait l'objet d'une analyse archéomagnétique effectuée par I. Hedley. Trois foyers ont livré des datations qui elles aussi s'inscrivent bien dans La Tène ancienne, mais les écarts sont grands : deux foyers donnent des dates comprises entre 560 BC et 300 BC. Le troisième est situé entre 570 BC et 0; les autres ne donnent pas de résultat.

L'étude archéométrique réalisée sur les pâtes céramiques par G. Thierrin-Michael montre que la majeure partie des poteries recueillies sur le site ont été produites à partir des argiles locales. Les températures de cuisson tournent autour de 650° à 850°, chaleur qui peut être atteinte sur un foyer ouvert ou dans une fosse. Certaines poteries, notamment quelques exemplaires en céramique fine et cannelée, sont par contre exogènes.

L'étude pétrographique des artefacts lithiques (Th. Rebmann) a permis de distinguer des roches à moudre et des roches à polir ou à aiguiser. Plusieurs de ces pièces, en grès, ont pour gîte d'origine le Massif des Vosges et le Bassin de la Saône. D'autres sont d'origine locale.

D'autres études sont en cours et les résultats définitifs seront livrés cette année : la paléocarpologie, dont les résultats préliminaires ont été présentés à Gérone en 1998 (XXII colloque de l'AFEAF), l'anthracologie, l'archéozoologie et la paléoméallurgie.

L'image du site de Noir Bois à La Tène ancienne est encore lacunaire. On y perçoit déjà un habitat étendu constitué de plusieurs unités domestiques comprenant une maison, parfois un ou deux greniers, et des fosses (stockage et rejet). Les éléments nouveaux, intégrés à l'étude en cours d'année, viendront encore enrichir ce tableau.

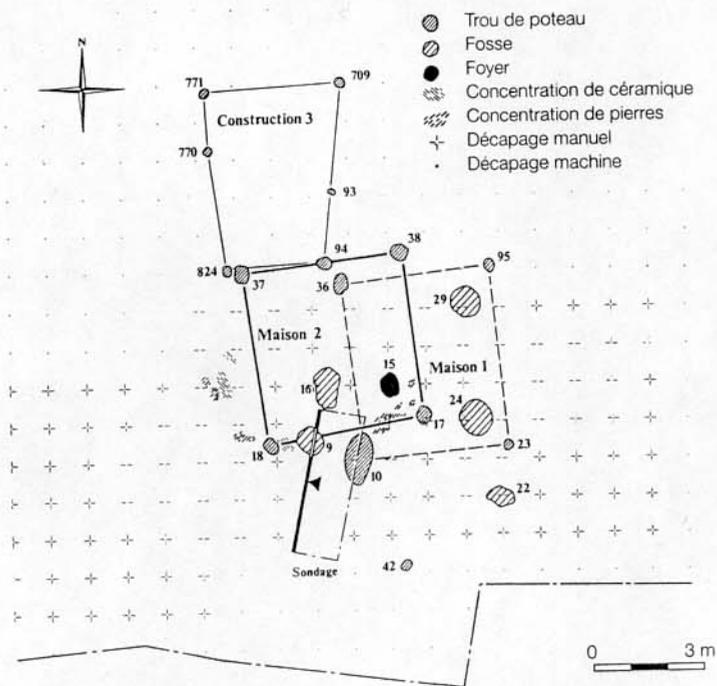


fig. 1 plan de situation des maisons 1 et 2 (catégorie 1) qui se sont succédées et de la construction 3 (catégorie 4).